

Procès - verbal

SESSION

du mardi 9 mars 2021
à Lons le Saunier

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

TERRES d'**a**VENIR



La Chambre d'agriculture du Jura s'est réunie pour tenir sa session le mardi 9 mars 2021, en visioconférence, audioconférence et en présentiel au siège, à Lons le Saunier.

Présents

Mesdames, Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Monsieur Alpy Jean-Baptiste
Madame Bailly Isabelle
Madame Banderier Yevgeniya
Monsieur Bourgeois Patrick
Monsieur Buchet Christophe
Monsieur Camuset Alexandre
Monsieur Druot Eric
Monsieur Duquet Vincent
Monsieur Ferreux Emmanuel
Monsieur Gérard Christian
Monsieur Gros Jean-Pierre
Madame Grossiord Elise
Monsieur Guillot Rémy
Monsieur Lavrut François
Madame Michaud Sylvie
Monsieur Mougeot Patrick
Monsieur Moyne Gilbert
Madame Patenat Marielle
Monsieur Perrod Emmanuel
Monsieur Perrodin Nicolas
Monsieur Perrot Frédéric
Monsieur Rizzi Emmanuel
Monsieur Saive Nicolas
Monsieur Schouwey Emmanuel
Monsieur Vuitton Patrick

Excusés ou absents

Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Monsieur Bailly Franck
Monsieur Blondeau Olivier
Monsieur Bongain Cédric
Monsieur Bouillet Mathias
Madame Duc Carmel
Monsieur Jouffroy Jean
Monsieur Louis Jacques
Madame Poncet Lucie
Monsieur Poncet Sylvain
Monsieur Socie Yves

S O M M A I R E

Accueil par M. François Lavrut, président.....	4
Adoption du procès-verbal de la session du 24 novembre 2020.....	5
Présentation et adoption du compte financier 2020.....	6
Délibération N°1-2021	14
Durée d'amortissement de deux véhicules.....	14
Actualité du plan de relance.....	15
Intervention de M. François Lavrut, président	18
Débat avec la salle et intervention des invités.....	23
Clôture par M. David Philot, préfet du Jura	37

Accueil par M. François Lavrut, président

Ordre du jour

- ↳ Accueil par M. François LAVRUT, président
- ↳ Adoption du procès-verbal de la session du 24 novembre 2020
- ↳ Présentation et adoption du compte financier 2020
- ↳ Délibérations diverses
- ↳ Actualité du plan de relance
- ↳ Discours d'actualité de M. François LAVRUT, président
- ↳ Débat d'actualités et interventions des invités
- ↳ Clôture par M. David PHILOT, préfet du Jura ou son représentant

Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

2

Monsieur François Lavrut

Bonjour à toutes et à tous. Je vous propose de commencer notre session en visioconférence puisque nous avons le quorum. Lors des débats et si ce n'est pas vous qui parlez, je vous demanderai de couper votre micro ; cela évitera de l'interaction dans les discussions. J'ai reçu les excuses de Madame Marie-Christine Chauvin, sénatrice. Sont présents Monsieur David Philot, préfet du Jura, Madame Danielle Brulebois, députée, Monsieur Clément Pernot, président du Conseil départemental, Monsieur Franck David, conseiller départemental, Monsieur Paul Ruer, attaché parlementaire de Madame Sylvie Vermeillet, sénatrice et Monsieur Jean-Marie Sermier, député. Bonjour à l'ensemble des invités présents. Je remercie également toutes les autres personnes qui se sont connectées en tant qu'invités, les élus ainsi que la presse puisque Le Jura agricole et rural et l'Hebdo 39 sont ici présents.

Il s'agit d'une session un petit peu particulière puisque ce sera notre deuxième assemblée en visioconférence. Il y a un an, on était loin de penser qu'on serait encore en visioconférence un an après, mais on est toujours dans le même état d'esprit, avec un contexte sanitaire difficile. Il s'agira d'une session *a minima*. Il n'y aura pas de sujet comme à l'habitude, avec un thème et un débat un peu plus ouvert. En visioconférence, il n'est en effet pas facile de mobiliser les personnes plus de 2 heures... Nous aurons principalement la présentation du compte financier 2020 et nous aurons une actualité sur le plan de relance avec le DDT¹ du Jura. Je ferai une petite intervention et suivra bien sûr un débat avec l'ensemble des invités, l'ensemble des élus de la Chambre d'agriculture sur des sujets divers et variés.

Vous pourrez apporter vos interrogations et remarques afin que l'on puisse vous répondre sur les différents points où vous aurez souhaité avoir des éclaircissements concernant le fonctionnement de la Chambre d'agriculture.

¹ Direction départementale des territoires

Adoption du procès-verbal de la session du 24 novembre 2020

Monsieur François Lavrut

Vous avez tous pu consulter le procès-verbal de la session du 24 novembre 2020 sur le site de la Chambre d'agriculture du Jura. Avez-vous des remarques par rapport à ce procès-verbal ? Je ne vois pas de remarque. Je vous propose de le mettre aux voix.

Adoption du procès-verbal de la session du 24-11-2020



Vote pour adoption

Membres élus :	35
Quorum :	18
Membres présents :	
Votes contre :	0
Votes abstention :	0
Votes pour :	

Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

3

VOTE : 0 contre et 0 abstention
Le procès-verbal de la session du 24 novembre 2020
est adopté à l'unanimité

Présentation et adoption du compte financier 2020

Monsieur François Lavrut

Sans plus tarder, je vais passer la parole à Alain Maire-Amiot, directeur de la Chambre d'agriculture, pour commencer la présentation du compte financier 2020.

Monsieur Alain Maire-Amiot

Merci Président. Bonjour à toutes et tous. Je vais faire une petite introduction concernant les faits marquants de ce compte financier. Ensuite, Denis Legrand, sous-directeur à la Chambre d'agriculture du Jura, vous présentera un peu plus dans le détail ce compte financier.



Compte Financier 2020 Faits marquants

- Impact COVID19
 - En pleine organisation de la campagne PAC, il a fallu tout reprendre mais aucun agriculteur n'a été laissé de côté
 - Actions autour des énergies renouvelables reportées
 - Actions pour l'appui aux producteurs locaux suite à la fermeture des marchés
 - Priorité = prendre les moyens pour préserver la santé des collaborateurs et de nos contacts
- Maîtrise de la masse salariale
- Redressement de la trésorerie
- Investissements maîtrisés, mais projets engagés (achat bureaux GDS - rénovation Lons le Saunier)
- Un résultat négatif : -69 k€ mais démontrant la capacité d'adaptation de la Chambre d'agriculture

Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

4

Le principal fait marquant est bien sûr l'impact de la Covid-19 qui nous a amenés à réorganiser complètement nos services pour ce qui est de la Chambre d'agriculture bien sûr, avec un impact relativement important sur l'agriculture du Jura. Au mois de mars, nous étions en pleine préparation de la campagne PAC² qui représente une grosse organisation, avec des contacts en présentiel relativement importants. Nous avons dû nous orienter vers une organisation complètement différente. Il a en effet fallu amener du matériel spécifique et surtout être en direct par ordinateur auprès de la quasi-totalité des interventions, avec plus de 800 interventions, ce qui était relativement compliqué à mettre en place.

² Politique agricole commune

Suite à cette situation, aucun agriculteur n'a été laissé de côté par rapport à sa demande d'accompagnement sur cette opération PAC. D'autres actions ont bien sûr été impactées par cette crise sanitaire. Nous avons notamment été obligés de repousser certaines interventions, voire de les annuler. Tout ce qui est énergie renouvelable a été reporté et certains travaux ont été décalés. Par contre, il a fallu mettre en place certaines actions spécifiques, notamment concernant l'appui aux producteurs locaux suite à la fermeture des marchés. Nous avons organisé des points de retraits proches des centres de marchés, ceci en contactant les agriculteurs et en organisant cela avec les organisateurs de marchés pour essayer de trouver des solutions respectueuses des mesures barrière. Cela a pu se mettre en place progressivement, avec des contacts réguliers avec les services de la préfecture pour pouvoir s'adapter et afin que les agriculteurs ne perdent pas trop de produits locaux prêts à la vente. Au départ, ceci a été relativement difficile à mettre en place. Pour autant, il y a eu un gros travail de fait et cela a bien répondu à la demande. Sur la partie Covid, notre priorité était bien sûr de mettre en place des moyens de logistique, de matériels spécifiques pour préserver la santé de nos collaborateurs, mais aussi tous nos contacts, que ce soit au niveau des agriculteurs qui viennent nous voir régulièrement, que ce soit au niveau de nos partenaires puisque nous avons continué l'ensemble des actions. Nous avons donc effectivement passé du temps sur l'organisation, sur le management des équipes, notamment avec les représentants du personnel. Ensuite, nous avons eu un impact sur la partie masse salariale du fait de la désorganisation face à la Covid. On a essayé de maîtriser cette masse salariale. Certaines embauches ont été reportées, notamment celles liées au report de certains marchés. Autre fait marquant concernant un travail que l'on avait commencé il y a plusieurs années, c'est tout ce qui est le suivi de la trésorerie, le redressement de la trésorerie. Vous le verrez dans la présentation du bilan, nous avons mis plus de rigueur dans le suivi des encaissements. Il y a eu un travail de suivi pour permettre d'avoir des paiements de nos conventions plus rapides, ce qui nous a très nettement permis d'améliorer la trésorerie. Il était prévu un certain nombre d'investissements dans le budget initial. Ces derniers ont été relativement décalés. Pour autant, tous ces projets sont engagés ; vous avez pu le voir à travers le budget 2021 qui vous a été présenté en novembre. Nous sommes sur des achats de bureaux du GDS³ qui a quitté le site de la maison des agriculteurs à Lons le Saunier pour se déplacer sur Crançot. Nous sommes en pleine rénovation. Les premiers contacts, notamment sur la maîtrise d'œuvre, sont en cours pour avoir un projet cohérent sur la rénovation du site, principalement à travers l'accueil. Nous avons aussi deux endroits dans les bureaux qui seront rénovés. Ce sont donc de gros travaux qui seront engagés sur l'année 2021, mais qui ont également été engagés sur 2020 et qui se feront sur notre trésorerie, donc en permettant un autofinancement de ces investissements. Malgré cela et par rapport à l'exercice de l'année 2020, nous avons un résultat négatif, ceci par rapport à cette année très particulière, année exceptionnelle, résultat négatif de -60000 € que l'on verra dans le détail. Résultat qui nous a cependant permis à la Chambre d'agriculture, par rapport à d'autres entreprises, d'avoir une capacité d'adaptation par rapport aux actions que nous avons menées pour pouvoir maintenir la plupart des activités. Voilà pour les faits marquants de l'année 2020. Je vais maintenant laisser la parole à Denis (Legrand) pour le détail de ce compte financier 2020.

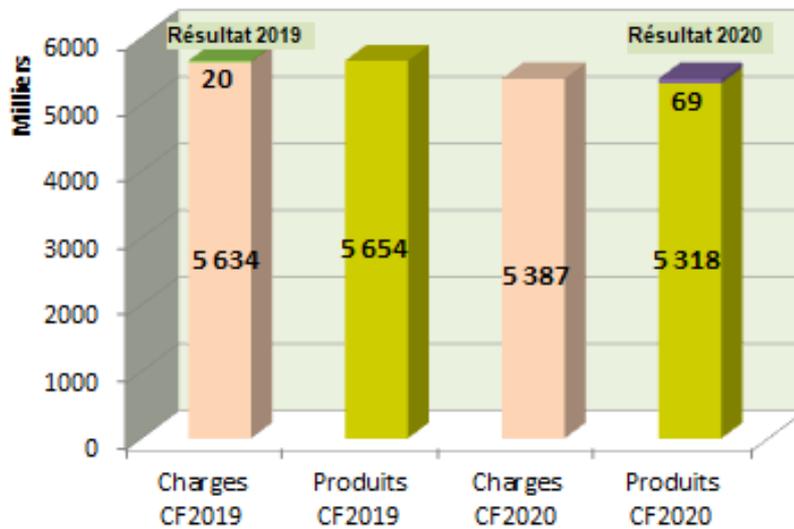
³ Groupement de défense sanitaire

Monsieur Denis Legrand

La note envoyée aux élus en amont de cette session comporte tous les éléments précis avec des commentaires, ainsi que tous les tableaux officiels nécessaires au vote.

Présentation du détail du compte financier 2020, section fonctionnement et résultat, par Denis Legrand

CF 2020 – Résultat fonctionnement

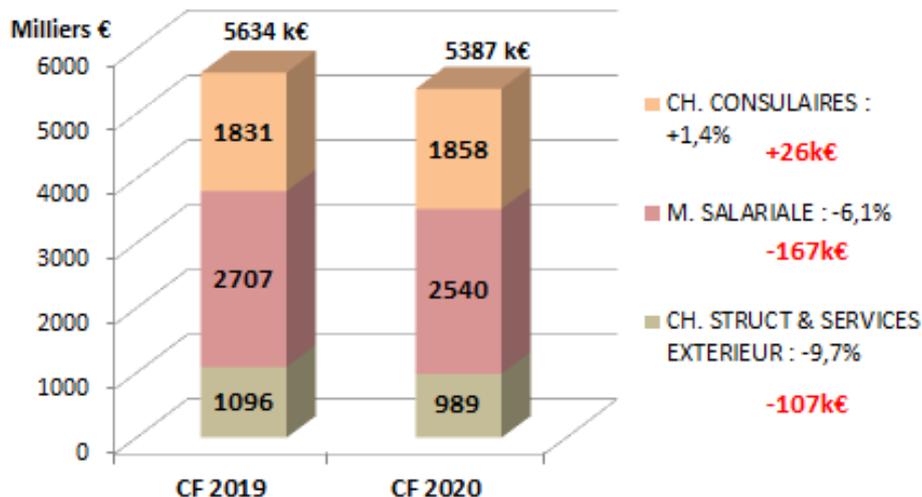


Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

6

CF 2020 - Charges

Evolution des charges : - 247 k€ / - 4,4%



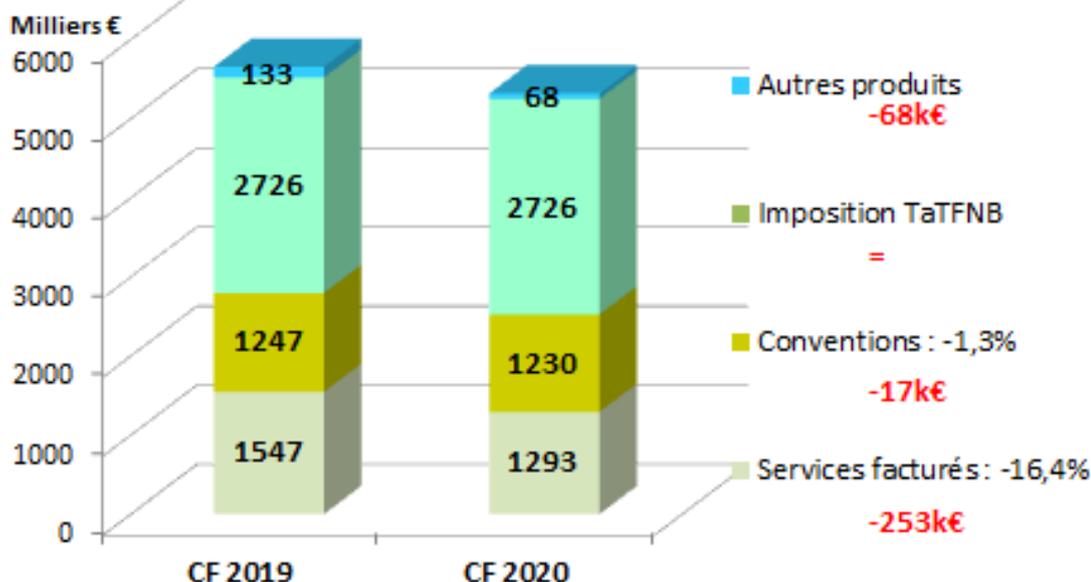
Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

7

CF 2020 - Produits



Evolution des produits : -336 k€ / - 5,9%



Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

8

Monsieur François Lavrut

Merci Alain (Maire-Amiot), merci Denis (Legrand). Avez-vous des remarques par rapport à ce compte financier, partie fonctionnement ? Vous avez pu constater qu'il y avait quelques cotisations obligatoires en plus, au niveau national (13500 €) et au niveau régional (24500 €). Sur la valorisation-bois et territoires, on arrive normalement à récupérer des actions forêts, mais ce sont tout de même 40000 € de plus de cotisations obligatoires au niveau régional et national. Par rapport au déficit de 69000 €, je ne vais pas m'en contenter, comme je l'ai dit en bureau hier à mes collègues, sachant que l'année que l'on vient de passer avec la Covid-19 a tout de même été très compliquée. Tout a été pas mal bousculé puisqu'on ne pouvait plus être en présentiel. On a tout de même pas mal d'actions sur le territoire, où on fait de la médiation, de l'organisation pour trouver les bons équilibres entre une collectivité et les agriculteurs concernant les actions qui se passent sur le territoire. Toutes ces actions ont été complètement arrêtées pendant le premier confinement et n'ont jamais pu être rattrapées avec l'ensemble des acteurs. La partie installation est spécifique. On avait moins de 40 installations l'année passée, avec 70 l'année d'avant, donc un décalage assez important avec une perte de travail sur du plus long terme puisque nous travaillons les dossiers 2021 depuis le mois d'août 2020. En termes de prestations, cela fait des décalages, mais en termes de travail, cela se fixe souvent dans le temps. Concernant la PAC, il faut rappeler ce qui s'est passé. On en a déjà parlé lors de la session de novembre 2020. Comme on ne pouvait pas la faire en présentiel, les déclarations ont été faites en écran partagé avec un logiciel qui a été mis en place un peu dans l'urgence par l'APCA⁴.

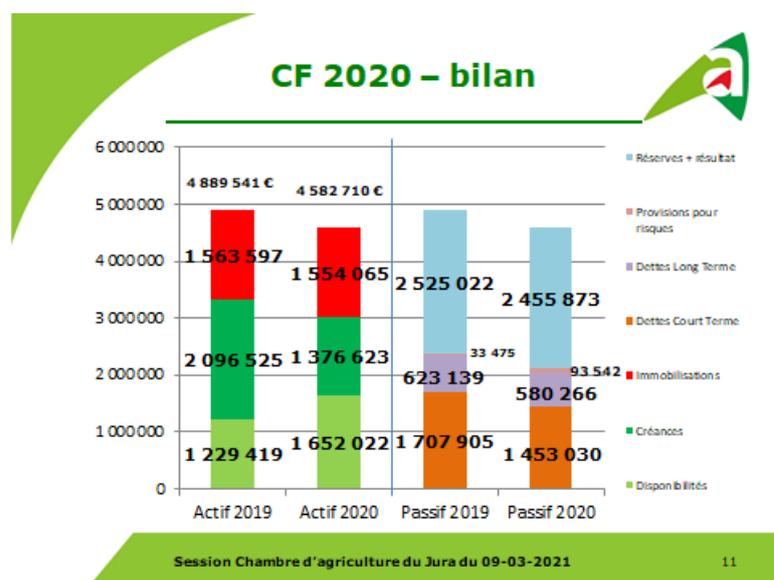
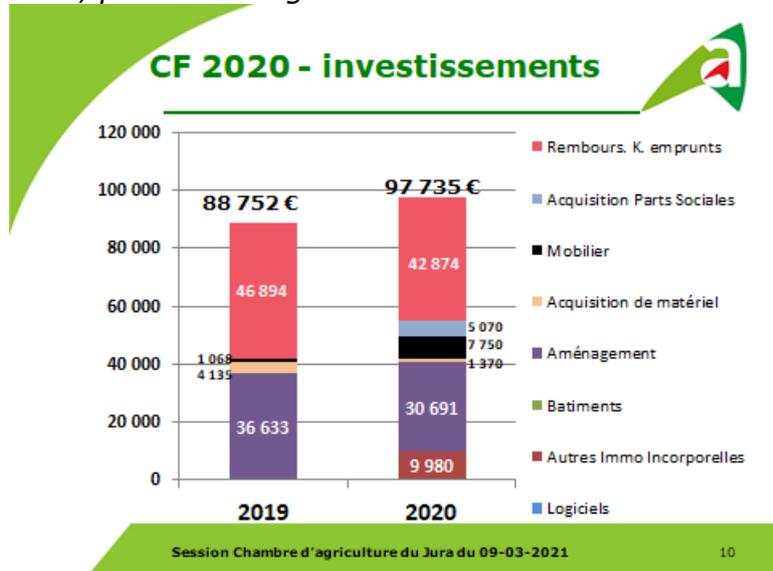
⁴ Assemblée permanente des chambres d'agriculture

Finalement, cela s'est bien passé. Mais on a perdu trois semaines, et aussi et principalement les agriculteurs que l'on accompagnait en collectif.

Finalement, suite à 1 ou 2 appels téléphoniques, ces derniers ont réussi à faire leur dossier PAC et ils se sont passés de la Chambre d'agriculture... D'autre part, c'est OCAPAT⁵ qui a repris l'apprentissage. Ce ne sont donc plus les Chambres d'agriculture qui réalisent les prestations d'apprentissage. En 2018, on était en vitesse de croisière. En 2019, cela a cafouillé un peu puisqu'on avait un agent en maladie et il a fallu le remplacer au pied levé. Puis en 2020, on a complètement arrêté la prestation concernant l'apprentissage. Voilà 2 ou 3 commentaires à chaud sur ce qui vient de vous être présenté.

Est-ce que vous avez des remarques ou des demandes de précision par rapport à cette partie fonctionnement ? Je n'en vois pas. Je propose donc à Alain (Maire-Amiot) et à Denis (Legrand) de reprendre avec la partie investissement.

Présentation du détail du compte financier 2020, section investissement et bilan, par Denis Legrand



⁵ Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires

CF 2020 – fonds de roulement



➤ **Fonds de roulement** : 1 623 045 €

soit 30% des charges annuelles

ou 108 jours de fonctionnement

Monsieur François Lavrut

Sur la partie investissement et bilan, est-ce que vous avez des remarques ? Je n'en vois pas. Pour ma part, j'ai 1 ou 2 petites remarques. La première, c'est l'arrivée du service foncier départemental, ex cadastre, dans les locaux de la Chambre d'agriculture et de la communauté de communes de Champagnole Nozeroy Jura à Champagnole. Il y a donc des mouvements de locaux, j'en reparlerai dans mon allocution. Deuxièmement, concernant le fonds de roulement, lors de la dernière session, nous avons vu une baisse du nombre de jours de fonds de roulement. Finalement, comme on a baissé les charges annuelles, on ne baisse pas le nombre de jours de fonds de roulement, on l'augmente d'un jour.

Est-ce que vous avez des remarques ou des demandes d'éclaircissement par rapport à la partie investissement et bilan ? Je n'en vois pas.

Je vous remercie. Tout est clair et limpide. Nous passons à la présentation des tableaux pour le vote du compte financier.

Monsieur Denis Legrand

Quelques tableaux sur lesquels je vais passer très vite puisque les élus les ont eus en version papier. Vous avez à l'écran le minimum pour pouvoir cibler ce sur quoi porte le vote.

Le premier tableau concerne le nombre d'emplois rémunérés par l'organisme en 2020 : 48,21.

Compte financier 2020 - Vote



CF 2020 - TABLEAU 1
Présentation des emplois Compte Financier 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau de présentation des emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	0	48,21	48,21

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c):

0

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'attribution d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

13

Pour le deuxième tableau, veuillez excuser le côté chargé de la diapositive. Cela correspond à tout ce qu'on vous a présenté juste avant, avec les charges et les produits, le résultat prévisionnel côté produits pour équilibrer la perte de 69150 €. Dessous, vous avez le calcul de la capacité d'autofinancement.

Compte financier 2020 - vote



CF 2020 - TABLEAU 2
Situation patrimoniale Compte Financier 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	CF 2020 (€)	PRODUITS	CF 2020 (€)
Personnel	2 454 649	Subventions de l'Etat	472 805
dont charges de pensions civiles*		Fiscalité affectée	2 726 184
Fonctionnement autres que les charges de personnel	2 684 252	Autres subventions	757 529
Intervention (le cas échéant)	67 924	Autres produits	1 361 158
TOTAL DES CHARGES (1)	5 385 826	TOTAL DES PRODUITS (2)	5 317 676
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	69 150
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	5 385 826	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	5 385 826

* Traités des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2020 (€)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	69 150
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	138 197
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-26 276
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	181 070

Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

14

Ensuite, la situation patrimoniale, les emplois et ressources et puis la variation et le niveau du fonds de roulement, le besoin de fonds de roulement et la trésorerie. Tout cela provient de tout ce qui vous a été présenté précédemment. Il nous faut maintenant passer au vote de tous ces tableaux et donc approuver le compte financier de l'exercice 2020 et puis, dans la foulée, affecter le résultat 2020, qui est une augmentation du déficit antérieur pour la valeur très exacte comptable qui est -69149,59 €.

Compte Financier 2020 - Vote



Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF2020 (€)	RESSOURCES	CF2020 (€)
Insuffisance d'auto-financement	0	Capacité d'auto-financement	0
Investissements	54 882	Financement de l'actif par l'Etat	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	
		Autres ressources	2 760
Remboursement des dettes financières	42 874	Augmentation des dettes financières	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	97 735	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 760
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	94 975

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	CF2020 (€)
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	84 975
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	-617 578
Variation de la TRÉSORERIE : ABONNEMENT (9) ou PRÉLEVEMENT (10)	422 603
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 580 274
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-71 748
Niveau final de la TRÉSORERIE	1 862 022

Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

15

Compte financier 2020 - vote



Les tableaux complets soumis au vote sont ceux envoyés au préalable (avec indication des données CF 2019 et BI 2020)

Approbation du compte financier de l'exercice 2020

Affectation du résultat 2020 en augmentation du déficit antérieur pour **69 149,59 €**

Votes contre : 0
 Votes abstention : 0
 Votes pour :

Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

16

VOTE : 0 contre et 0 abstention
Le compte financier de l'exercice 2020 et l'affectation
du résultat 2020 en augmentation du déficit antérieur
pour 69149.59 € sont adoptés à l'unanimité

Délibération N°1-2021

Durée d'amortissement de deux véhicules

Monsieur Denis Legrand

Nous avons une délibération concernant la durée d'amortissement de 2 véhicules. Nous avons acheté 2 véhicules, un C3 et un Citroën Berlingo d'occasion au GPPF⁶. Il nous faut délibérer pour fixer la durée d'amortissement de ces 2 véhicules à un 1 au lieu de 5 ans compte tenu de leur faible valeur résiduelle. Nous avons acheté ces 2 véhicules pour la valeur globale et totale de 1500 €. On va donc essayer d'amortir cela sur un an si tout le monde en est d'accord.

Monsieur le Président, vous pouvez mettre au vote.

Monsieur François Lavrut

Je vous propose de mettre au vote la durée d'amortissement de ces véhicules. Qui est contre ? Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois pas. Je vous remercie.



Délibération N°1-2021
Durée d'amortissement de 2 véhicules

- Décision de définir la durée d'amortissement de 2 véhicules (C3 immatriculé BV-492-PZ et Citroën Berlingo immatriculé CN-321-GG) achetés d'occasion par la Chambre d'agriculture au GPPF à 1 an au lieu de 5 compte tenu de leur faible valeur résiduelle

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour :

Session Chambre d'agriculture du Jura du 09-03-2021

17

VOTE : 0 contre et 0 abstention
La délibération N°1-2021 valant décision de ramener
la durée d'amortissement de 2 véhicules (C3 immatriculé
BV-492-PZ et Citroën Berlingo immatriculé CN-321-GG)
achetés d'occasion au GPPF à 1 an au lieu de 5
compte tenu de leur faible valeur résiduelle
est adoptée à l'unanimité

⁶ Groupement de promotion et de productivité forestière

Actualité du plan de relance

Monsieur François Lavrut

Si Monsieur Iemmolo, directeur de la DTT, est prêt, il va nous faire une présentation de la situation du plan de relance. Je lui laisse la parole.

Monsieur Jean-Luc Iemmolo

Merci Monsieur le président. Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous présenter l'état d'avancement du volet agriculture alimentation forêt dans le département du Jura pour peu que l'on puisse en juger sur la base des informations dont nous disposons à ce jour.



PLAN DE RELANCE : volet « agriculture, alimentation, forêt »

MESURES CLOSES

- ✓ Prime à la conversion des agroéquipements : 47 dossiers pour 584 K€ d'aide demandés
- ✓ Plan Protéines – Investissements agroéquipements : 8 dossiers pour 130 K€
- ✓ Diagnostic carbone
- ✓ Soutien à la création de nouveaux PAT
- ✓ Filières graines et plants (forêt)

Je vais tout d'abord vous parler des mesures qui sont closes à ce jour. Il y en a 5. Parmi les mesures closes, il y a la prime à la conversion des agroéquipements qui a connu un très gros succès au niveau national. Pour le Jura, 47 dossiers ont été déposés pour une demande d'aide de 584000 €. Concernant le plan protéines, notamment sur la partie amont, investissement en agroéquipement, 8 dossiers ont été déposés pour une demande de 130000 €. Cette mesure, compte tenu de son succès, devrait être rouverte dans les prochains jours, mais avec un ciblage sur les cultures protéiques. Une troisième mesure est close, c'est le diagnostic carbone qui vise les exploitations comprenant de jeunes agriculteurs récemment installés. L'appel à projets concernait non pas directement les bénéficiaires finaux mais des prestataires de services qui seront désignés de façon officielle aux environs du 15 mars. Le réseau des Chambres d'agriculture *via* l'APCA a candidaté au niveau national, mais un certain nombre de candidatures ont également été déposées, dont CER⁷ France et d'autres acteurs régionaux. Ce sont les prestataires de services qui seront rémunérés pour assurer cette prestation au bénéfice des exploitations comprenant au moins un jeune agriculteur. Quatrième mesure close : c'est le soutien à la création de nouveaux programmes alimentaires territoriaux. Un dossier a été déposé dans le département, c'est celui porté par la communauté de communes Arbois – Poligny - Salins. Dans cette catégorie, sur la filière graines et plants, donc concernant la production forestière, il n'y a pas de dossier déposé dans le Jura.

⁷ Centre d'économie rurale

MESURES EN COURS

- ✓ Investissements de protection face aux aléas climatiques : 6 dossiers pour 75 K€ d'aide
- ✓ Crédit d'impôt HVE
- ✓ Accueil des animaux abandonnés
- ✓ Abattoirs
- ✓ Structuration de filières
- ✓ Plan protéine aval
- ✓ Fonds avenir bio
- ✓ Aquaculture et pêche
- ✓ Déploiement PAT
- ✓ Alimentation locale et solidaire
- ✓ Jardins partagés
- ✓ Repeuplement forestier
- ✓ Filière bois

Un certain nombre de mesures sont en cours. Tout d'abord, les investissements de protection face aux aléas climatiques, avec 6 dossiers déposés dans le département du Jura pour une demande d'aide de 64000 €. Cette mesure est encore en activité. Elle ne connaît pas un succès énorme au niveau national. Il y a donc toujours des possibilités, dans le champ de ce qui est possible, au niveau du cahier des charges de cette mesure. Le crédit d'impôt HVE⁸ est une mesure qui court sur 2021-2022. Pour ce qui est de l'accueil des animaux abandonnés, pour l'instant, il n'y a pas eu de dépôt de dossier dans le département du Jura alors qu'il y en a pas mal dans les départements voisins. Une mesure intéressante concerne les abattoirs. Elle a été pas mal sollicitée au niveau régional, avec un dossier déposé dans le Jura et un autre qui est à venir. Là, il risque d'y avoir pas mal de concurrence compte tenu du fait que les enveloppes sont régionalisées. L'enveloppe régionale n'est pas loin d'être totalement consommée. La mesure suivante, structuration de filière, est une mesure pour laquelle il y a encore de la réserve. La consommation n'est pas extraordinaire au niveau national. Un dossier est vraisemblablement à venir dans le Jura, il concerne la production de miel, production et commercialisation de miel plus exactement. Pour le plan protéines aval, un dossier a été déposé dans le Jura. Le fonds Avenir bio est permanent, mais il a été réalimenté par les crédits du plan de relance. Il court donc actuellement et il va continuer à fonctionner. Il y a une mesure concernant les investissements dans le secteur de l'aquaculture et de la pêche. Deux dossiers ont d'ores et déjà été déposés dans le département du Jura alors que la mesure a été ouverte très récemment. La mesure suivante concerne le déploiement des PAT⁹, pour les PAT qui ont été reconnus. Il y a des dossiers qui sont attendus dans le Jura, pas encore déposés mais ils ont une certaine dynamique qui devrait permettre au département de solliciter quelques crédits au titre de cette mesure. Les deux dispositifs suivants « alimentation locale et solidaire » et « jardins partagés » sont des dispositifs gérés au niveau départemental, avec des enveloppes qui ne sont pas considérables, mais tout de même intéressantes à consommer. Les appels à projets ont été lancés au début du mois de février et courent jusqu'à la fin du mois d'avril. Pour l'instant, on n'a reçu aucun dossier.

⁸ Haute valeur environnementale

⁹ Projets agricoles de territoires

Peut-être que ces dossiers nécessitent un peu de temps de préparation, mais il y a encore 160000 € à consommer au niveau départemental sur 2 mesures. Le repeuplement forestier est une mesure importante et intéressante pour le Jura. L'instruction débute après être passée par des étapes de sélection de porteurs de projets, ce qui permettait de rassembler un certain nombre de demandes. Cette phase est achevée. On est dans la phase de dépôt de dossiers concrets avec une instruction qui est assurée par la DTT. Nous commençons à recevoir des dossiers. Je pense qu'il y a plusieurs centaines d'hectares qui font l'objet d'aides au titre de cette mesure en 2021. Sur la partie aval, qui concerne plutôt la première transformation, un dossier a été déposé par l'entreprise Chauvin. Il y en a peut-être d'autres qui sont en attente de dépôt.



PLAN DE RELANCE : **volet « agriculture, alimentation, forêt »**

MESURES NON OUVERTES

- ✓ Plantation de haies : AAP dans les prochains jours
- ✓ Biosécurité et bien-être animal dans les élevage
- ✓ Professionnalisation des organisations de producteurs
- ✓ Communication et formation métiers de l'agriculture
- ✓ 1000 restaurants durables

Enfin, il y a quelques mesures qui sont non encore ouvertes, qui pourraient être intéressantes pour le département. L'implantation de haies, dont l'appel à projets pourrait être lancé dans les prochains jours, pourrait s'appuyer sur un cadre national ou sur le programme de développement rural régional moyennant une modification à venir. Il y aurait d'autres modifications qui sont également à prévoir, en particulier pour la mesure suivante qui est celle relative à la biosécurité et au bien-être animal dans les élevages. Des adaptations seront apportées puisque le cadre actuel du plan de développement rural régional est un peu restreint, il devrait être étendu en termes de seuil d'accès à la mesure qui devrait être abaissée pour permettre une plus large ouverture. Il y a également des plafonds qui devraient sauter. Trois autres mesures ne devraient pas tarder à ouvrir :

- des mesures d'accompagnement de la professionnalisation des organisations de producteurs. Pour le Jura, il n'y a pas d'organisation de producteurs reconnue, mais il y en a dans la région,
- des mesures de communication et de formation aux métiers de l'agriculture devraient également être ouvertes dans les prochains jours ou les prochaines semaines,
- et puis également la mesure qui s'appelle « 1000 restaurants durables ».

Voilà un bilan très rapide de ce volet du plan de relance national.

Intervention de M. François Lavrut, président

Monsieur François Lavrut

Merci Monsieur le directeur. C'est un peu plus clair pour le Jura. Certaines mesures ont eu un réel succès, mais j'en reparlerai dans mon allocution. Sur la production de protéines, je pense qu'on a avancé. Je n'ai pas repris les aléas climatiques dans mon intervention, mais il y a la gestion de la sécheresse et toujours ce projet jurassien de réserve d'eau pour pallier au gel, à la sécheresse. Ce dernier n'a pas avancé depuis le mois de novembre. Il faut donc que nous nous mobilisions tous ensemble : Chambre d'agriculture, administration et toutes les bonnes volontés pour trouver des solutions, faire avancer ce dossier et faire en sorte qu'il soit financé en globalité.

Merci Monsieur Iemmolo. Je vous propose de passer à mon allocution puis d'ouvrir le débat.

Bonjour à toutes et tous.

Une année s'est écoulée depuis le début de la pandémie, les mois passent mais les difficultés sont toujours bien présentes, à tel point qu'aujourd'hui je pourrais presque reprendre l'intervention que j'ai réalisée lors de la session de la Chambre d'agriculture du mois de novembre dernier ! À cette session, nous pensions encore sortir du tunnel rapidement et j'espérais bien que nous pourrions renouer avec la réalisation d'une session en présentiel. Bien au contraire, les contraintes pour préserver notre santé et celle de nos proches sont toujours là.

Avec la montée en puissance du vaccin, le retour du printemps et des beaux jours, nous allons, et je le souhaite sincèrement, vers une amélioration du contexte sanitaire. Nous espérons toutes et tous cette bonne nouvelle.

Qui aurait cru à un tel marasme ? À l'heure de la 5G, comment le monde peut-il être si fragile ? Cela représente une totale remise en cause de nos habitudes, de notre mode de vie et aussi de nos modes de consommation.

Je vous propose de faire un tour d'horizon de l'actualité avec les sujets que la Chambre d'agriculture a eu à traiter et d'autres pour lesquels nous nous projetons vers demain afin d'accompagner les agriculteurs, les forestiers, les collectivités et l'ensemble des acteurs du territoire jurassien.

Notre partenariat avec le Conseil départemental du Jura nous a conduits à lancer le site « j'veux du local » permettant aux internautes, en un clic, de trouver les adresses des points de vente de producteurs locaux sur le département mais également au niveau Bourgogne - Franche-Comté.

Le site compte de plus en plus de producteurs référencés. J'adresse mes remerciements au département pour l'accompagnement politique et financier qu'il nous apporte pour ce dossier et bien d'autres.

En décembre dernier, nous avons organisé, en présence du préfet du Jura et de l'ensemble des acteurs de la forêt, une visite sur Mignovillard pour constater l'ampleur des dégâts causés par les scolytes, mais aussi le travail réalisé par nos agents au sein de l'ADEFOR¹⁰ en matière de dessertes forestières (ASA¹¹) et en termes de gestion et d'exploitations partagées entre propriétaires regroupés et structurés en « fruitière de gestion collective ».

Ce déplacement s'est poursuivi par la visite de la scierie Chauvin. Nous avons également pu aborder les actions du plan de relance en direction de la forêt.

Le projet politique présenté lors de notre dernière session mettait en avant nos axes prioritaires, nos ambitions partagées. L'équipe Chambre d'agriculture est à pied d'œuvre pour mettre ce projet stratégique en musique et le faire monter en puissance.

De nombreux échanges, rencontres sont nécessaires pour comprendre, tester, caler, améliorer, partager, répondre et réaliser les actions prioritaires.

En voici quelques exemples :

- Le conseil permet d'appuyer les agriculteurs à l'évolution réglementaire, à l'adaptation des producteurs face à la modification du cahier des charges du Comté.

- Les exploitations vont devoir évoluer vers des démarches de certification HVE, bas carbone, économie d'énergie et s'orienter vers de la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation) en complément de revenu.

- Nous privilégions nos relations avec les territoires et services aux collectivités, à travers des écoutes des besoins avec les différentes communautés de communes et agglomérations du département du Jura où de nouveaux élus ont pris leurs fonctions au cours de l'année passée.

Nous nous engageons au sein des projets alimentaires territoriaux *via* notre accompagnement territorial.

Nous avons aussi engagé une réflexion et un état des lieux sur le dispositif d'accompagnement des jeunes candidats à l'installation en agriculture, en individuel et surtout en remplacement d'associé dans les structures sociétaires.

Les jeunes agriculteurs doivent prendre toute leur place pour améliorer et enrichir le dispositif actuel. Je fais confiance à Vincent Duquet, secrétaire général de la Chambre d'agriculture, avec l'appui de Jean-Baptiste Alpy, pour mener à bien ce dossier et s'entourer des bons interlocuteurs.

Je vous propose à présent de m'attarder plus particulièrement sur quelques sujets.

- Concernant le conseil stratégique, la Chambre d'agriculture est opérationnelle pour répondre à la demande des agriculteurs et viticulteurs. L'obligation réglementaire de séparation de la vente et du conseil demande une évolution des pratiques en termes d'achats et de conseils.

Par notre réseau national, des formations ont été réalisées pour que nos salariés montent en compétence.

- Il y a peu d'évolution depuis la dernière session pour les zones vulnérables. Nous avons obtenu 1 mois de délai supplémentaire pour remonter les fiches de demandes de non-classement.

¹⁰ Association jurassienne de développement forestier

¹¹ Associations syndicales autorisées

Parallèlement, nous avons engagé une étude de segmentation des masses d'eau pour la vallée du Doubs « unité hydrogéologique ».

Nous avons eu une très bonne collaboration avec les services de la DDT pour construire cet argumentaire. Je me répète, mais je reste convaincu, bien que ce ne soit pas facile à prouver, que les dépassements exceptionnels de certains prélèvements sont dus aux effets d'à-coups climatiques qui n'ont rien à voir avec une pollution d'origine agricole.

Classer nos zones sera contre-productif pour l'environnement, pour la qualité de l'eau, pour nos élevages et pour l'équilibre financier de nos exploitations.

- Sur les discussions autour du casse-cailloux et de la charte pour rendre mécanisables les zones de pâture avec des affleurements rocheux, un travail s'est engagé au niveau du département, piloté par la DDT. La Chambre d'agriculture s'est investie dans la démarche afin de trouver des solutions.

Nous voulons ménager les susceptibilités de chacun et personnellement, je souhaite que ce travail clarifie les procédures. Le but n'étant pas d'interdire, mais de trouver des solutions !

Nous avons besoin que les agents, qui feront vivre la charte, soient en capacité de comprendre le paysan et le but recherché.

- L'arrêté-cadre eau souhaite harmoniser, au niveau Bourgogne - Franche-Comté, le cadre des droits d'eau des agriculteurs irriguant, sachant qu'il y a 3 bassins hydrographiques, des vallées alluviales très différentes soit avec de bonnes réserves (Jura), soit avec des nappes fragiles (des zones en Côte d'Or classées en zone de répartition des eaux). Il est impossible d'avoir des règles communes.

Dans un premier temps, la proposition de l'administration a été de prendre ce qui était le plus restrictif dans chaque département comme base d'harmonisation. Je regrette cette approche systématiquement à charge contre notre outil de production, contre l'agriculture, et sans aucun respect des femmes et des hommes qui se battent au quotidien pour vivre de leur travail et nourrir la population, élément qui doit rester la fonction première de notre métier.

Après plusieurs entretiens avec Monsieur le préfet du Jura et Monsieur le préfet de région, les positions se sont assouplies. Je vous remercie pour votre engagement.

Cependant, le compte n'est pas bon : pourquoi l'agriculture n'est pas reconnue comme activité économique majeure ?

Pourquoi utiliser de l'eau présente sous nos pieds n'est-il pas plus logique que de faire rouler des camions sur près de 2000 kilomètres venant du sud de l'Espagne, voire du Maroc pour nous approvisionner en produits alimentaires ?

On préfère fermer les yeux.

Je souhaite que les particularités hydrologiques de notre département soient bien prises en compte dans cet arrêté.

- Au sujet des ZNT¹², nous avons travaillé à la mise en place d'une charte d'utilisation des produits phytosanitaires avec la pleine collaboration de l'ensemble des acteurs signataires : Coop de France, Interval, Terre comtoise, Comité interprofessionnel des vins du Jura, la Société de viticulture du Jura, les caves coopératives Bourgogne Jura, la FDSEA¹³, les JA¹⁴ et la Chambre d'agriculture du Jura.

¹² Zones de non-traitement

¹³ Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

Nous avons construit un cadre positif qui permet, dès le printemps, de mettre en place ces réductions de distance d'épandage dans un environnement qui renforce les bonnes pratiques.

Merci aux services de l'état pour la rapidité de validation *via* l'inscription sur le site de la préfecture. Je vous rappelle que la viticulture est très impactée par ces zones de non-traitement.

- La DDT vient d'intervenir pour nous présenter un état du suivi du plan de relance. Je tiens à dire que la Chambre d'agriculture s'est mobilisée pour informer sur les différents axes et mesures de financement ainsi que les démarches à suivre.

Notre institution a joué son rôle du dernier kilomètre, à savoir être présente pour informer et accompagner jusque dans les cours de ferme.

Les enveloppes de certaines mesures ont été consommées en quelques jours, voire moins. C'est dire le réel succès de ces dernières. J'espère que l'état répondra présent à l'ensemble des demandes qui ont été déposées.

Les lignes moins ou non consommées seront-elles fongibles pour venir abonder les mesures en manque de financement ?

L'engagement du taux de subvention sera-t-il respecté ?

Le plan de relance est une réelle opportunité pour les agriculteurs, viticulteurs qui souhaitent s'engager dans une démarche de certification.

Je pense à la HVE¹⁵, aux diagnostics bilan carbone. Pour certaines mesures, comme la structuration de filière ou la construction des PAT¹⁶, il faut du temps pour finaliser les dossiers. Monsieur Iemmolo vient donc de nous faire un état de là où nous en sommes vis-à-vis de l'ensemble des mesures.

- Concernant les locaux de la Chambre d'agriculture, nous avons retenu SICA Jura (filiale de SOLIHA) pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation que nous allons engager sur le site de Lons le Saunier.

À Champagnole, à la demande de la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, l'espace dédié à la Chambre d'agriculture va changer de côté dans le bâtiment actuel. Ce sont donc des impôts fonciers qui reviennent à Champagnole. Il a fallu qu'on se déplace pour arriver à réorganiser différemment nos locaux.

À l'avance, je vous prie de bien vouloir nous excuser pour les désagréments pendant les travaux.

- Une interaction forte est nécessaire entre les différents échelons des Chambres d'agriculture départementales, régionales et nationale (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture).

Pour la force de notre réseau, quelques exemples au quotidien nous poussent à construire un dialogue permanent et positif : CPR¹⁷, ce sont toutes les fonctions supports qui sont remontées par la loi depuis 2016 au niveau régional, le montage des dossiers de financement puisque la région est l'interlocuteur de la DRAAF¹⁸ et du Conseil régional, bien sûr les banques de travail qu'on essaie de mettre en place qui, par le passé, ont déjà porté leurs fruits, tout ce qui est action de formation, la veille réglementaire et le cadre national, nos relations avec le gouvernement...

¹⁴ Jeunes agriculteurs

¹⁵ Haute valeur environnementale

¹⁶ Projets alimentaires territoriaux

¹⁷ Centre de prestations régionalisées

¹⁸ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

- 2021 sera une année sans Salon international de l'agriculture. Mais les Chambres avec leurs partenaires ont fait le choix de maintenir des événements pour la promotion des produits agricoles à travers la semaine de l'agriculture française du 13 au 24 mai 2021.

Les concours des vins et produits agricoles se dérouleront dans 4 villes de France dans cette période. Pour notre part, il me semble que c'est à Chalon en Champagne. Un marché des producteurs sera organisé à Paris les 14 et 15 mai.

Le Jura (la Chambre d'agriculture et ses partenaires) souhaite organiser un événement d'une journée dans cette période pour mettre en avant et communiquer sur le métier, sur l'activité agricole et sur nos produits.

Je ne peux terminer mon propos sans vous dire que les comptes de l'année 2020, qui viennent de vous être présentés, laissent apparaître les difficultés rencontrées pour la réalisation de nos missions dans un contexte sanitaire difficile. Malgré tout, nous avons limité la casse.

En ce début d'année, les contraintes sanitaires sont malheureusement toujours bien présentes. Il nous faut donc rester prudents et mobilisés. Là, je pense au personnel qui, au quotidien, assure l'ensemble des missions. Je compte sur lui et le remercie pour son engagement au service de l'agriculture jurassienne.

J'aurais pu parler de la conjoncture agricole dans mon intervention, mais rien de bien nouveau depuis la session d'automne, si ce n'est les négociations commerciales entre producteurs, industriels et GMS¹⁹ où la loi Egalim²⁰ ne joue pas suffisamment son rôle. Mais une chose est sûre, on constate que plus les GMS tirent les prix de nos produits agricoles vers le bas, plus nos concitoyens en situation précaire sont nombreux à avoir des difficultés d'accès à l'alimentation. La politique des prix bas chez les paysans est destructrice pour notre société.

Concernant les ressources humaines, Alain Maire-Amiot, qui assure la direction de la Chambre d'agriculture depuis bientôt 2 ans, m'a fait savoir qu'il allait demander à faire valoir ses droits à la retraite avant la fin de l'année.

Je remercie également l'ensemble de nos partenaires, qu'ils soient financiers ou complémentaires à nos activités.

Merci à vous pour qu'ensemble, nous puissions accompagner nos agriculteurs, viticulteurs, forestiers, en relation étroite avec les collectivités au service de la création de richesses et d'évolution sociétale sur tout le territoire jurassien.

J'adresse aussi mes remerciements à mes collègues élus, la Chambre d'agriculture représentant la profession agricole au sens large et noble.

Merci à l'ensemble des élus et élus pour leur investissement à mes côtés au service de la cause agricole.

Merci de votre écoute.

Je vous propose d'ouvrir le débat à ceux qui souhaitent intervenir.

Je ne vous ai pas précisé que quelques élus étaient en présentiel. Ils avaient en effet du mal à se connecter. Mes trois vice-présidents, Isabelle Bailly, Jean-Baptiste Alpy et Christophe Buchet sont également à mes côtés en présentiel.

¹⁹ Grandes et moyennes surfaces

²⁰ Loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

Débat avec la salle et intervention des invités

Monsieur Emmanuel Schouwey

Je voudrais revenir rapidement sur l'arrêté cadre eau. J'ai participé début février à la réunion avec quelques collègues en préfecture de région. Concernant les propos du préfet de région, j'ai retenu trois points en particulier. Le premier point est que cette harmonisation ne vise pas à augmenter les contraintes, mais à donner du sens au dispositif. On met en garde la DDT et la préfecture : on veillera à ce que cette harmonisation n'augmente pas les contraintes actuelles. Le deuxième point : le préfet a évoqué la nécessité de gérer les bassins homogènes. C'est bien la raison pour laquelle nous demandons la création d'un 55^{ème} secteur hydrographique de la basse vallée de la Loue et de la basse vallée du Doubs. Aujourd'hui, cette prise en compte est promise mais toujours pas actualisée. Enfin, le préfet de région nous a bien redit que les relevés piézométriques étaient aussi importants que les débits en m³/seconde dans la prise en compte de la situation hydrographique d'une région considérée. Nous maintenons donc que depuis 10 ans, les 2 ASA de la basse vallée du Doubs et de la basse vallée de la Loue font des relevés piézométriques régulièrement, les mettent dans un rapport d'exploitation fourni à l'administration tous les ans. En conséquence, nous demandons que les relevés piézométriques aient autant de valeur dans la prise en compte d'un seuil d'alerte que les débits en m³/seconde. Je voudrais enfin vous dire qu'il n'y a rien de plus insupportable pour les agriculteurs irriguant que l'injustice provoquée par cet arrêté cadre. Soyez conscients que, sur le terrain, le mécontentement monte sérieusement. Merci.

Monsieur François Lavrut

Merci Emmanuel (Schouwey). Ce sont des remarques que je partage à 100%. Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur David Philot

Je voudrais revenir sur ce sujet qui est le plus difficile à mes yeux. Nous en avons souvent échangé. Je suis effectivement préoccupé par la nécessité, dans le cadre de cet exercice régional, de trouver des équilibres entre la préservation d'une capacité à délivrer une agriculture qui puisse vivre de son travail et l'adaptation au changement climatique, à la raréfaction de la ressource en eau, ou en tous les cas au fait que cette ressource soit plus irrégulière et peut-être moins prévisible qu'auparavant. Les sujets que vous posez sont donc de vrais sujets dont nous avons pu échanger lors de différentes réunions. Et comme les uns et les autres l'ont évoqué, cet exercice est conduit en région et il a donné lieu à des échanges avec vous-mêmes, auxquels vous avez participé dernièrement, le 4 février. Je retiens qu'un projet d'arrêté-cadre vient d'être mis en consultation. J'ai moi-même formulé le vœu que les préfets puissent en rééchanger jeudi. Entre-temps, j'observe que le projet a été mis en concertation. Mais la concertation est toujours l'occasion de pouvoir échanger.

Sur les questions de zones, les derniers échanges avec les services en région nous indiquent que la segmentation de la nappe du Doubs et de la Loue donnera lieu effectivement à une expertise qui, pour l'instant, n'a pas eu lieu. Pour moi, c'est la première fois que je reçois un message positif consistant à avoir un appui régional pour expertiser cette situation et chercher une voie de sortie sur cette zone très spécifique qui se caractérise par une nappe importante et une capacité de stockage naturelle. Le deuxième élément sur le déclenchement des seuils est la question de la prise en compte d'un certain nombre d'éléments d'appréciation, les eaux de surface d'une part et le niveau des nappes d'autre part, notamment sur les secteurs qui ont des capacités de stockage naturel. Sur ce second point, les éléments qui nous ont été communiqués à la suite des différents échanges sur lesquels il ne me semble pas utile de revenir en détail, c'est que toute donnée issue du réseau de suivi local pourra être prise en compte et que nous aurons toute latitude pour prendre en compte les données que nous fourniront notamment les deux ASA concernées. Mon intention est donc de pouvoir prendre en compte les données communiquées par les deux ASA concernées sur ce sujet, données issues des piézomètres qui existent. Ensuite, il faudra ensemble convenir d'une régularité dans la transmission de ces données pour qu'elles puissent être exploitées. S'agissant de l'arrêté, je ne vais pas le commenter dans le détail pour ne pas monopoliser toute la réunion là-dessus, mais il y a un point sur lequel je souhaite être attentif, c'est le point de compréhension que j'avais de ce sujet, c'est le point du niveau d'alerte. Ma compréhension du sujet encore à cette date, c'est bien que l'arrêté cadre ne formule pas de dispositions prescriptives mais simplement des propositions ou des possibilités, une boîte à outils et que la compétence restera du domaine départemental. Donc, sauf meilleure compréhension de ce sujet important, parce qu'en pratique, on commence tout de même par l'alerte, ma compréhension est qu'au-delà du déclenchement du seuil –et ce sont les éléments que j'évoquais auparavant sur les critères-, les mesures liées au déclenchement du seuil, s'agissant d'alerte puisqu'on sait très bien que c'est différent pour l'alerte renforcée, resteront une gestion départementale. Je voulais apporter cet éclairage et indiquer que nous aurons, pour notre part, au niveau état, de nouveau un échange jeudi, d'ailleurs à ma demande, au niveau régional. C'est tout ce que j'ai à dire.

Monsieur Christophe Buchet

Bonjour Monsieur le préfet, bonjour à tous. Je vais prendre la parole sur ce sujet car cela fait un petit moment qu'on y travaille. Je veux vous faire part de ma colère, de notre colère, comme l'a dit Emmanuel Schouwey, concernant cette pseudo-concertation avec la DREAL²¹. On a beau amener des arguments historiques, c'est-à-dire que l'ASA a travaillé lorsqu'elle s'est constituée, elle a fait une enquête publique, elle a monté un dossier. On a donc des arguments historiques par rapport à la nappe. On a beau avoir des arguments techniques qui sont solides, je vous le garantis, voire plus que solides, on a beau avoir des arguments économiques en matière de création de valeur ajoutée sur le territoire, on a beau avoir des arguments sur l'emploi, parce que derrière la filière semences, il y a aussi des emplois à la clé sur le Jura, mais aussi sur les territoires d'à côté, tous ces arguments sont balayés d'un revers de main par l'administration, notamment par la DREAL.

²¹ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

On ne comprend pas cette obstination, ce sentiment qu'ils n'ont finalement que faire de ce que nous pouvons dire, de ce qui se passe sur nos territoires, du travail qui est fait par les agriculteurs. Leur seule volonté est d'avancer avec leur idéologie et avec des œillères. Cela commence donc à bien faire. Nous sommes plus qu'agacés par cet arrêté qui est arrivé hier et qui est mis en consultation. C'est aussi de l'indignation parce qu'on ne peut pas avoir un président de la république qui nous parle de souveraineté alimentaire, qui nous félicite pendant la période de Covid pour le travail que nous faisons, pour notre présence en deuxième ligne et, derrière, avoir sans arrêt des bâtons dans les roues dès que l'on veut produire de l'alimentation pour nos concitoyens, produire de la valeur ajoutée sur nos territoires. Ce n'est pas possible de continuer à faire notre métier de cette façon.

Je voudrais aussi vous faire part de ma motivation. Emmanuel Schouwey l'a dit, nous allons continuer à nous battre sur tous les terrains possibles pour faire entendre la voix des agriculteurs. Des investissements ont été faits lors de la création de ces ASA, des investissements collectifs qui amènent tout de même de la valeur ajoutée, qui amènent aussi de la rentabilité sur les exploitations. On va donc continuer à se battre. On ne nous a pas entendus jusqu'à maintenant. On va donc changer de méthode pour nous faire entendre. On ira sur les aspects juridiques s'il le faut, mais je vous garantis qu'on va continuer la bataille parce qu'on ne peut pas laisser les choses se dérouler de cette façon. Pour ce qui est de la DREAL, on a le même sentiment sur la thématique des zones vulnérables. On ne peut pas avoir une administration avec des gens qui sont sur Dijon ou sur Paris, qui passent leur temps devant leur ordinateur et qui veulent nous imposer leur vision ou leurs idéologies sur des territoires qu'ils ne connaissent pas, avec des pratiques qu'ils ne connaissent pas, ce qui est inadmissible. Monsieur le préfet, je vous l'ai déjà dit, je vous le redis : on commence à en avoir ras le bol et plus que ras le bol du fonctionnement de cette administration. On ne peut pas parler de phase de concertation si la concertation ne va que dans un sens. Je pense donc qu'il est urgent qu'il y ait une prise de conscience sur la façon dont agit l'administration parce qu'après, il ne faudra pas s'étonner, d'ici quelques mois, aux prochaines échéances, d'avoir des votes aussi extrémistes dans les campagnes...

Monsieur François Lavrut

Je vais ajouter quelques mots avant de donner la parole à Franck David. Je trouve regrettable que l'agriculture ne soit pas prise comme une activité économique à part entière. Vu la situation du Jura et de ses nappes alluviales, le système de l'harmonisation régionale est trop pénalisant pour nous. Franck (David), je te donne la parole.

Monsieur Franck David

Merci président. Bonjour à toutes et à tous. Je laisserai volontiers la parole à mon président qui est présent, mais je voulais tout d'abord aborder des sujets qui nous préoccupent en matière d'agriculture. Je voudrais parler du programme de développement rural qui est modifié, avec un PCAE²² qui évolue et un pacte biosécurité et bien-être animal qui est mis en place avec un FEADER²³ relance. Je regrette véritablement que les départements ne soient pas plus associés à cette discussion. Au préalable de la présentation, nous aurons un premier comité de pilotage cet après-midi avec la région.

²² Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles

²³ Fonds européen agricole pour le développement rural

Mais la région, malgré les appels et les relances des départements, en particulier des départements francs-comtois, n'a pas prêté l'oreille à ces demandes. Aujourd'hui, il nous est présenté certaines modifications du PCAE et du FEADER qui nous inquiètent, je veux parler en particulier du volet eau, effluents d'élevages et abreuvement des animaux pour lequel nous avons une grande vigilance. Nous attendons toujours les réunions préparatoires avec la région... Je voulais parler aussi du sanitaire qui me préoccupe beaucoup. Notre députée pourra peut-être nous donner plus de précisions ; je ne sais pas où en est la loi 3D, 4D²⁴, 5D... qui n'en finit pas de se préparer et qui pourrait rebattre les cartes à propos de la compétence sanitaire des régions, avec une part départementale plus appropriée. Tout à l'heure, j'ai écouté avec attention la présentation de Monsieur Iemmolo, de la DTT, concernant les mesures du plan de relance état. J'ai entendu que les lignes sur les mesures en cours concernant les abattoirs étaient déjà pratiquement consommées. Je me demandais si cette ligne concernait aussi les ateliers de découpe qui mériteraient, dans notre département, plus de développement pour favoriser l'approvisionnement en viande locale. Je voulais savoir, comme l'a dit François Lavrut tout à l'heure, si les lignes non-consommées pouvaient abonder les lignes surconsommées. Je m'inquiète concernant le volet élevage du département parce que le nombre global de bovins diminue. Peut-être pas encore énormément, mais je pense qu'il va diminuer plus fortement ces années prochaines avec en particulier la crise de la filière viande bovine et des éleveurs qui l'animent. Je voudrais remercier la Chambre d'agriculture pour la collaboration qu'elle mène avec le département du Jura, pour toutes les actions que nous développons. On a pré-arbitré l'aide à la Chambre d'agriculture cette année. Elle sera présentée prochainement à la commission et à la commission permanente à la même hauteur que l'année précédente. Je remercie en particulier la Chambre d'agriculture du Jura pour les investigations sur la filière agricole concernant le lac de Chalain, dont les études menées actuellement pour la remise en équilibre de sa masse d'eau nous préoccupent beaucoup, au niveau du département du Jura. Je remercie véritablement la Chambre d'agriculture pour les actions qu'elle mène à nos côtés. Merci.

Monsieur François Lavrut

Merci Franck (David). PDR²⁵/PCAE, on est sur la même longueur que toi. On sait qu'il y a des différences entre Bourgogne et Franche-Comté. On sait qu'il y a des mesures qui vont repasser à la moulinette, qu'il semble important de modifier ou de voir arriver dans le PDR. Je ne maîtrise pas tout non plus, donc si l'on peut mettre en commun nos énergies pour faire bouger ce qui se passe au niveau régional, je suis preneur ! Entre les services de la Chambre d'agriculture, ceux de la DDT et ceux du département, je suis preneur pour qu'ensemble on appuie où il y a besoin de faire bouger les lignes. Concernant la viande locale, je pense qu'on est déjà bien organisé. Si on veut mettre en place des circuits courts sur la viande, on a tous les outils. Sur le sanitaire, Rémy Guillot n'est pas là et je n'ai pas les moyens de te répondre...

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

²⁴ Projet de loi 3D : décentralisation, différenciation et déconcentration

Projet de loi 4D : différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification

²⁵ Programme de développement rural

Monsieur Clément Pernot

Bonjour. J'interviens maintenant parce que je vais être obligé de vous quitter avant la fin des débats. En tant que président de communauté de communes, je voulais déjà remercier la Chambre d'agriculture d'avoir accepté de participer à notre effort commun pour accueillir dans le bâtiment la nouvelle administration fiscale. On vous demande déjà de nous pardonner pour les désagréments que cela va créer en termes de travaux, de déménagements et autres. Cela consolide à tout jamais les liens qui existent entre la Chambre et le territoire de Champagnole, et plus généralement le département du Jura. Vous êtes toujours de bonne composition, donc merci. Vous êtes d'ailleurs parfois de trop bonne composition et vous acceptez finalement toutes les contraintes auxquelles on vous soumet, en particulier *l'agribashing*. Mais on ne va pas revenir là-dessus, on le fera dans des circonstances plus adaptées. Je voulais rebondir sur les propos de Franck (David), dont l'implication fortifie largement la relation entre la Chambre d'agriculture et le département. Effectivement, sur le lac de Chalain, sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement qui sont mis en place, je souscris pleinement à tout ce qui a été dit. Par contre, je compte sur vos organisations syndicales. Pour moi, vous ne les activez pas assez. Il est clair que l'agriculture pourrait faire exception dans le dispositif de la loi NOTRe²⁶ concernant le chapitre économie. L'économie agricole est une économie très particulière ; on le voit sur nos territoires agricoles avec toutes les missions que vous remplissez. Cela doit se faire en proximité parce qu'on ne peut pas comparer l'agriculture jurassienne à l'agriculture de Côte d'Or. Mais on l'a déjà dit, on ne va donc pas le répéter 100000 fois. Maintenant, je crois qu'il faut mettre une pression sur nos organismes d'état. Si c'est la loi 3D, 4D, 5D... ou 6D... qui doit être efficace en la matière, je n'en sais rien, mais il faut impérativement agir pour que nous retrouvions de l'autonomie pour pouvoir travailler encore plus à vos côtés. Dans l'organisation actuelle avec la région, c'est impossible. Je crois déjà savoir qu'il n'y a plus de contact entre la Saône et Loire et la région. Je crois savoir qu'en Côte d'Or, ils s'énervent aussi... Il y a donc un certain nombre de départements qui étaient prêts à jouer main dans la main avec la région et qui, finalement, ont eu l'impression et plus que l'impression puisqu'ils ont constaté que la région passait son temps à les shunter. C'est pour cela que je ne veux pas de langue de bois, c'est terminé. La période électorale sera ce qu'elle sera, mais il faut vraiment qu'on informe nos concitoyens de la problématique de fonctionnement entre la région et les départements. Mais il faut surtout que vos organisations nationales interviennent au plus haut niveau pour demander que l'on redonne du sens à une intervention départementale directe, sans intermédiaire. Il faut peut-être passer par l'association des élus de la montagne, je n'en sais rien, mais il faut que l'on trouve des moyens d'action. Il faut que l'on voie cela avec Jean-Marie Sermier, avec Annie Genevard, pour que l'on puisse vraiment, demain, travailler encore plus en collaboration avec vous, comme on a pu le faire par le passé et retrouver de la latitude, ne pas être dépendant d'un plan mis en place par la région dont on ne voit les résultats que 2 ou 3 ans après. Ceci n'est pas forcément lié à un mauvais fonctionnement de la région, c'est lié à l'inertie de tout système dès lors qu'il interpelle 4 ou 5 autorités différentes. Là, j'insiste sur le sujet pour que les choses bougent à ce niveau.

²⁶ La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale

C'est comme sur *l'agribashing*, je ne cesse de le dire à mon ami de la FNSEA²⁷ en lui demandant d'intervenir fortement sur ces sujets-là. J'ai été particulièrement choqué de voir qu'un opérateur vendeur d'énergie se permettait, dans une publicité avec un *Superman*, de faire passer un message aux gens disant que la viande, ce n'est pas bon. Je crois que c'est ENGIE²⁸, avec un idiot, une espèce de *Superman* qui se promène dans la rue, qui ne prend pas de sac en plastique, qui passe devant un bon grill où il y a des steaks appétissants. Quand je le vois passer devant sans en prendre, je suis frustré ! Sur ce sujet de la consommation de la viande, si vous restez dans vos pantoufles, cela ne va pas aller ! Quand vous voyez ce qui se passe à Lyon et que ça ne réagit pas... Pour moi, le lendemain, il aurait dû y avoir 3000 tracteurs à Lyon devant l'hôtel de ville en train de déverser autant de tonnes de fumier ! Je crois donc qu'à un moment donné, il va falloir vous bouger parce que ce sont des économies qui sont en péril et si cela m'agace considérablement, c'est parce que ce sont des économies de montagne, c'est-à-dire là où nous avons tout de même de la difficulté à maintenir des populations. Et si nous voulons garder une ruralité vivante et ne pas avoir une ruralité entretenue avec 30 agriculteurs, mais avoir une ruralité qui génère la vie, si on veut maintenir cela, il nous faut impérativement pouvoir nous appuyer sur un pilier agricole fort. On le voit d'ailleurs pour tous les territoires où cela fonctionne : un pilier agricole fort et, derrière, développer bien sûr toutes les connexions. Mais si on commence déjà à nous massacrer avec ces théories... On mange peut-être trop de viande, mais il faudra me le démontrer puisque, jusqu'à preuve du contraire, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter. Et j'aime mieux faire un peu gros en mangeant beaucoup de viande que maigrichon en mangeant uniquement des herbes. On va finir par remplacer les vaches ! Ceci étant, mes amis, il ne faut pas désespérer. C'est pour cela que personnellement, je voudrais investir lourdement dans le cadre de la filière courte en viande. Je suis content de t'entendre, président, dire que pour les circuits courts de viande, on est prêt dans le Jura, etc. Moi, j'attends. J'ai un abattoir qui est ouvert, qui va s'orienter dans cette direction, qui va connaître un développement assez intéressant dans les mois à venir, mais je ne peux pas encore en parler. Derrière, il va intégrer cette filière de circuits courts puisqu'on va mettre en place un magasin d'usine. On va mettre en place un certain nombre de dispositifs pour faire les premiers pas pour que se crée cette filière. Et je compte bien évidemment sur l'aide de la Chambre d'agriculture et surtout sur la mobilisation des agriculteurs en proximité de notre abattoir pour que l'on puisse vraiment proposer quelque chose de sympathique à nos administrés qui sont dans l'attente.

Merci à la Chambre d'agriculture pour ses actions diverses. J'appelle à la mobilisation parce que je pense qu'il faut arrêter de se laisser faire par des farfadets qui, sous prétexte d'une élection ou les pourcentages de participation étaient relativement faibles, se croient devenus des espèces de despotes inspirés. Toujours est-il qu'il faut que nous soyons en réaction. Merci de votre soutien que je sais déjà ardent pour ma filière courte. Monsieur le préfet suit cela avec attention puisqu'il a questionné ses secrétariats à bon escient. Les choses vont donc se mettre en place dans les semaines à venir et je compte vraiment sur la mobilisation de chacun. Merci.

Monsieur François Lavrut

Merci président. J'ai bien entendu toutes les lignes que tu as indiquées.

²⁷ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

²⁸ Fournisseur français de gaz naturel et d'électricité verte

Changer la loi NOTRe, je ne suis pas du tout contre, mais il faudrait déjà regarder entre nous ce que nous pouvons construire ensemble avec l'action que tu apportes aux services de la Chambre d'agriculture, donc les lignes qui ont été présentées par Franck (David) auparavant. Je suis preneur de tout ce que tu penses qui est bon à mettre en œuvre pour le territoire jurassien. Je serai à tes côtés pour qu'ensemble, nous avançons dans ce sens.

Monsieur Thierry Vallet

Bonjour à toutes et à tous. J'ai relevé, dans les propos de François (Lavrut), un petit point sur les négociations et la loi Egalim. Je veux également rebondir sur les propos de Christophe Buchet et d'Emmanuel Schouwey. La coopérative travaille sur la filière œufs, avec notre filiale Coquy²⁹. C'est une filiale qui est ancrée sur la région. On produit nos œufs à partir de céréales et de protéines régionales, produites dans la région. Par contre, aujourd'hui, lorsqu'on est en discussion avec la grande distribution, on s'aperçoit que les indicateurs sont à la baisse ; on nous impose des baisses. J'ai donc tout de même un sentiment de double langage de la part de ceux qui nous gouvernent. On prône la régionalisation des produits locaux et, d'un autre côté, le compte n'y est pas. De même sur l'irrigation. Je ne veux pas refaire le débat, c'est juste pour dire que toujours dans cette idée de vouloir travailler au niveau régional, on aura besoin d'eau pour certaines de nos filières. On a mis en place les semences au niveau de la région, on a besoin d'eau. Pour une partie du soja, il y aura besoin d'eau. Il y a donc toujours ce sentiment de double langage de la part du gouvernement. Les actes ne suivent pas les grandes intentions. Un dernier point sur le plan de relance, notamment sur l'agroéquipement. Par notre activité machinisme, nous avons été concernés en fin d'année et tout début d'année. C'étaient à peu près 600 devis commerciaux, c'était donc très fort, même trop fort à un moment donné. En une nuit, tout était clôturé pour un certain nombre de dossiers. Certaines régions de France comme le Cantal et l'Aveyron ont pu signer un certain nombre de dossiers en très peu de temps, ce qui interroge tout de même. Un dernier point toujours sur ce sujet. Je pense que quand les choses sont un petit peu déconnectées du terrain, toujours sur ce dossier agroéquipement, on en arrive à des choses un peu aberrantes. Quand on voit qu'on peut financer des pirouettes ou des andaineurs à peigne dans le plan protéine, cela m'interpelle et cela explique peut-être pourquoi la possibilité de déposer une demande s'est clôturée très vite.

Monsieur David Philot

Je ne sais pas si j'aurai l'occasion de reprendre beaucoup d'éléments en conclusion, mais sur le plan de relance qui comprend beaucoup de volets, en réalité, dans le département, on continue à s'en saisir comme les autres. Il comporte effectivement des mesures de nature très différente. Il comporte un certain nombre de mesures de guichet dont les agroéquipements qui ont tendance à s'épuiser très vite parce que ce sont des mesures de guichet (premier arrivé, premier servi) qui ont leur intérêt, mais qui peuvent aussi conduire à ce qu'un moment le système soit saturé très vite. Ce n'est pas nécessairement les mesures d'ailleurs les plus utilisées dans le Jura puisqu'il y a peut-être déjà un niveau d'équipement. En tous cas, ce ne sont pas les mesures sur lesquelles on tire le plus.

²⁹ Située à Flagey (25), Coquy propose depuis 1956 aux Bourguignons et aux Franc-Comtois des œufs sol, des œufs plein air et des œufs biologiques

Et puis il y a d'autres mesures plus structurantes dans le plan de relance, qui correspondent peut-être mieux aux attentes qui se sont exprimées sur la structuration d'une agriculture durable et diversifiée, sur lesquelles il y a effectivement un travail d'engagé. Pour apporter une touche de positif, y compris à l'action que vous faites et que nous faisons ensemble, dont on ne parle pas beaucoup ce matin et je peux le comprendre, c'est aussi l'occasion d'exprimer des insatisfactions, mais je voudrais tout de même dire que le travail qui est conduit dans le cadre des territoires sur les projets alimentaires territoriaux avance. Il avance comme il n'a jamais avancé depuis plusieurs semaines et cela me paraît positif. Vous savez que ce travail, c'est vous qui le conduisez. Il sera soutenu par l'État et il construit tout de même durablement quelque chose. Cela prend un peu de temps, c'est soutenu, ce ne sont pas des mesures de guichet. Que ce soit sur le pays dolois, sur le pays lédonien, sur Arbois – Poligny - Salins et même sur le Haut-Jura, le travail conduit en ce moment avance. Il faut donc tout de même le mentionner. Sur les filières, je veux saluer le travail qui est conduit en particulier par le président Pernot parce que nous avons effectivement un retard sur les filières et nous avons un retard sur la filière viande. Ce n'est imputable à personne et en tous les cas cela nous mènerait dans des discussions sans fin que je n'ai pas du tout l'intention de conduire. Mais je pense que ce travail, s'il est mené à l'échelon local, peut conduire à quelque chose et ici, chacun peut modestement y apporter sa pierre. Dans le cadre du plan de relance, il y a des soutiens à des outils de transformation ; il serait bon de s'en saisir. Aujourd'hui, il y a effectivement un seul dossier qui a été déposé, c'est le dossier de Champagnole. C'est important parce que, pour constituer des filières, il faut des agriculteurs, c'est vrai, il faut des clients à la fin, mais il faut aussi, au milieu, des outils de transformation qui ne pompent pas toute la valeur ajoutée ni ne la conservent. Aujourd'hui, il y a plusieurs projets qui ne sont pas déposés dans le territoire. Il reste des disponibilités dans le cadre du plan de relance. Ces projets sont tous structurants. Celui de Cramans est structurant. Celui de Champagnole est structurant. Celui de Lons le Saunier est structurant. La question a été posée des ateliers de découpe. Ils sont éligibles étant liés à des abattoirs. S'il s'en fait, c'est structurant. Il faut le faire. Si on n'y arrive pas dans le cadre du plan abattoir, il reste toujours –et cela a été dit par le DDT- tout le volet filière. Je peux comprendre qu'il ne soit pas utilisé parce que cela prend plus de temps. Mais aujourd'hui, on ne dépose pas beaucoup de projets sur le projet filière. Cela va venir, mais on doit tout de même regarder aussi cette situation parce qu'il y a tout de même des outils pour soutenir la structuration de filière d'avenir. Les questions d'irrigation sont des questions sur lesquelles les discussions vont se poursuivre et moi, j'entends tout à fait bien le message, notamment sur la filière d'avenir, en tout cas de valeur ajoutée, telle que le maïs semence ou le soja semence. Mais comme je vous l'ai dit, je pense qu'il y a une part de travail encore à accomplir, c'est vrai. Il y a peut-être une part aussi qui consiste à examiner de plus près ce qui est dans l'arrêté, notamment sur le volet alerte. C'est peut-être moi qui n'en ai pas la bonne analyse, mais nous n'en avons pas la même compréhension. Et puis vous aurez l'occasion d'en redébattre à l'échelon régional et moi, j'aurai l'occasion de le faire aussi, comme vous le savez, puisque ce sont effectivement des sujets importants. Nous devons ménager notre agriculture et la ressource en eau, ce sont les sujets les plus compliqués que nous ayons à gérer. Je voulais donc juste mentionner cela, notamment sur la filière viande parce que j'ai l'intime conviction que c'est par le local qu'on s'en sortira. On n'est pas le département le plus concerné, mais on est un département très concerné.

Je dis également, comme je l'ai déjà dit x fois, que je n'ai pas la capacité ni l'ingénierie pour le faire. Je n'ai pas les ressources humaines pour le faire. Je ne suis d'ailleurs pas persuadé que ce soit mon travail que de le faire, pour tout dire. Mais si quelqu'un voulait bien, à un moment, s'intéresser à la filière viande à l'échelle franc-comtoise, alors j'y consacrerai toute l'énergie possible avec mes collègues de Franche-Comté, parce qu'en réalité, je pense que nous avons de jolis projets locaux. À vrai dire, pour l'instant, je n'ai connaissance que d'un seul joli projet local, mais je ne comprends pas pourquoi. Peut-être parce que ni les uns, ni les autres, nous n'avons les ressources humaines, la matière grise et les capacités à le faire, mais je ne comprends pas pourquoi on ne se saisit pas du plan de relance pour structurer quelque chose sur une filière franc-comtoise. J'accepte le débat et la discussion là-dessus, mais je souhaiterais aussi que l'on puisse avancer avec les ressources, peut-être pas très importantes, que nous avons sur ce point. La DRAAF y serait disposée, les quatre préfets de département aussi. Je suis persuadé qu'un grand nombre d'agriculteurs joueraient le jeu et qu'il ne manque pas grand-chose pour qu'on arrive à le prendre en compte. Donc essayons !

Monsieur Christian Gérard

On a des services qui avancent dans l'autre sens. C'est pour cela qu'on n'avance pas ! Vous avez tous les services administratifs qui sont pour l'environnement et nous, on n'a personne en face, au niveau de la profession. Mais là, je fais du syndicalisme que je ne devrais pas faire...

Monsieur David Philot

Je pense sincèrement que ce n'est pas tout à fait exact. Il y a des sujets très difficiles et on les connaît, ils sont très compliqués. Le plus difficile, c'est celui de la gestion de la ressource en eau. Dire qu'on n'est pas ensemble et qu'on ne souhaite pas avancer sur les filières, ce n'est pas exact. Donc très sincèrement, est-ce que l'on pourrait en discuter à un moment, mais peut-être pas dans ce cadre puisque je sais qu'il y a des journalistes, etc. Mais je n'ai pas renoncé, là-dessus. J'ai porté ce message auprès de la DRAAF, je l'ai porté auprès de mes collègues. Les DDT joueraient le jeu. Est-il réellement et à ce point impossible d'avoir un cadre de discussion qui nécessite un peu de mobilisation et d'énergie sur cette filière ? Cela agace peut-être, mais ce qui me motiverait, c'est que l'on puisse sérieusement essayer de voir s'il n'y a pas une filière franc-comtoise à faire. Et il est faux de dire qu'il n'y aurait pas d'accompagnement de l'état. Sur les abattoirs, il y en a, encore faut-il déposer des projets. Sur les ateliers de découpe, il y en a, encore faut-il déposer les projets. On sait très bien que c'est la filière la plus difficile, la plus compliquée. Où est, aujourd'hui, le cadre des discussions en Franche-Comté où tous les acteurs sont autour de la table pour voir les investissements à faire ? Où est-il ?

Monsieur François Lavrut,

Merci Monsieur le préfet. C'est vrai que sur la viande, il n'est pas très présent sur une coordination régionale, j'en suis conscient. Je propose de passer la parole ensuite à Patrick Mougeot puis à Emmanuel Schouwey.

Monsieur Patrick Mougeot

Deux petites réflexions.

Par rapport à ce problème eau-sécheresse ou eau en excès, je pense qu'il faut faire confiance à ceux qui sont sur le terrain, c'est-à-dire aux agriculteurs qui maîtrisent tout de même leur région, leur territoire et qui n'irriguent pas pour le plaisir. On voit que l'absence d'eau crée de gros problèmes sur la plante, que l'excès d'eau crée également des problèmes. Cette année, entre le mois de juillet et aujourd'hui, nous avons subi les 2 phénomènes sur les secteurs plutôt proches des rivières. Donc faites confiance à l'agriculture, aux agriculteurs qui ont tout de même beaucoup de relevés et des informations sur le terrain. Par rapport au plan de relance, le « premiers arrivés, premiers servis » a un peu desservi les investissements en groupe, au niveau des CUMA³⁰ essentiellement. Une CUMA investit, elle réfléchit auparavant et l'investissement sous cette forme était plutôt de l'investissement opportuniste. Je pense donc qu'il y a eu un petit loupé par rapport à toutes les CUMA qui montent des projets, qui réfléchissent, qui travaillent en groupe et qui auraient pu présenter des dossiers alors que c'était trop tard.

Je vous remercie.

Monsieur David Philot

Je voudrais réagir aussi à cela. Je pense que ce problème est bien identifié. Vous avez raison, il y a des limites à « premiers arrivés, premiers servis ». Il est donc important, si ces appels à projets sont rouverts -et on sait que de nouvelles échéances pourront rouvrir et c'est un message que nous avons tous fait passer-, qu'il puisse y avoir du temps pour aussi avoir une sélection des projets les plus pertinents dans une deuxième phase. Il y a des limites à « premiers arrivés, premiers servis », c'est vrai notamment pour les CUMA. Cette remarque est donc bien prise en compte et je peux vous dire qu'elle a été entendue. Elle a été reçue et bien entendue. Il est vrai qu'il est assez compliqué de reparler de ces sujets concernant l'eau, mais je vous apporte tout de même cette information nouvelle parce que je pense que vous ne l'avez pas. La DREAL, dont vous avez beaucoup parlé, est tout de même prête à examiner ce bassin de la forêt de Chaux avec ses spécificités. D'autre part -et c'est un signe de confiance, et vous savez que c'est une discussion qui a été compliquée à mener-, les piézomètres que les ASA ont mis en place pourront être effectivement utilisés dans les départements qui en disposent, en l'occurrence dans ce département. Je pourrai donc fonder mes décisions, y compris sur les données issues des piézomètres des ASA. Je ne peux pas le dire de façon plus claire.

Monsieur François Lavrut

C'est déjà une belle avancée, Monsieur le Préfet. Merci pour l'information. Je propose de redonner la parole à Emmanuel Schouwey.

Monsieur Emmanuel Schouwey,

François (Lavrut), je voulais réagir à la fin de ton propos. Tu as dit, à un moment donné : « rien de bien nouveau sur la situation agricole ». Au niveau des productions végétales, on ne peut pas nier l'envolée des prix des matières premières. Si je vous fais un point de situation entre l'été 2020 et aujourd'hui, le blé est passé de 160 € la tonne à 240 €, le colza est passé de 360 à 520, le maïs est passé de 160 à 220, le soja d'environ 400 à 550.

³⁰ coopérative d'utilisation de matériel agricole

Toutes les crises alimentaires mondiales que nous avons vécues dernièrement (2003, 2008 et 2011) ont été la conséquence de crises climatiques, donc une réduction de l'offre. En 2020, l'offre était conséquente, il n'y a pas eu de crise climatique particulière. Cette crise des matières premières, pour la première fois, est une crise de la demande. C'est-à-dire que la demande est tellement forte que l'offre n'arrive pas à suivre. Cette demande est essentiellement sur la Chine, mais demain elle sera sur l'Inde et après-demain, elle sera sur l'Afrique. Au moment où on parle de souveraineté alimentaire, la France va à l'inverse de tous les autres continents sur cette planète et on est en réduction de la production. En blé, on était en moyenne à 38, voire 40 millions de tonnes produites par an. Cette année, on a produit 10 millions de tonnes de moins. On est à 29 millions, donc en dessous de la barre des 30 millions alors qu'il n'y a pas eu d'accident climatique particulier. Une raison de plus pour faire la liaison avec le dossier irrigation, c'est qu'à un moment donné, on ne peut pas dire qu'on veut de la souveraineté alimentaire alors qu'on abandonne tous les moyens de production. On a des contraintes supplémentaires avec les zones vulnérables, avec la réduction des produits phytosanitaires, avec la réduction des quantités d'engrais. Tous ces moyens de production qui sont à notre disposition, on les met en contraction alors que la demande alimentaire mondiale n'a jamais été aussi importante.

Je voulais signaler cela pour le dossier des productions végétales.

Monsieur François Lavrut

Merci. La manière dont j'ai abordé le sujet avait pour but de faire réagir. Je te remercie de l'avoir fait.

Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur Jean-Luc Iemmolo

Je souhaite apporter 1 ou 2 précisions. On a parlé de redéploiement de mesures dans le cadre du plan de relance. C'est effectivement prévu par les gestionnaires de ce plan de relance. Il y a une clause de revoyure -je pense que Monsieur le préfet pourra le confirmer- prévue pour la fin du mois de juin. Il pourrait donc y avoir des redéploiements de crédits entre mesures, mais également entre territoires, entre régions ou entre départements s'il y a des différences de consommation entre ces territoires-là. Par rapport à la filière élevage, je voudrais juste évoquer l'annonce très récente du ministre de l'agriculture concernant un plan de soutien à l'élevage allaitant de 60 millions d'euros en faveur des éleveurs qui sont les plus touchés par la situation actuelle qui est assez dramatique pour ce secteur de production.

Voilà les quelques précisions que je souhaitais apporter.

Monsieur François Lavrut

Il n'y aurait rien de pire que des agriculteurs aient déposé des dossiers dans le plan de relance et qu'au final, il n'y ait pas suffisamment de financement pour venir abonder les dossiers déposés... C'est pour cela qu'à mon avis, par rapport aux dossiers déposés, il est très important que l'on puisse avoir du fongible pour pouvoir abonder ces dossiers qui ont explosé. Sur le principe de « premiers arrivés, premiers servis », il est vrai qu'aujourd'hui, on en voit les faiblesses, mais il faut dire que la profession avait tout de même demandé -il faut le reconnaître- d'avoir un système le plus simple possible. Il ne faut donc pas non plus tout le temps jeter la pierre. On sait qu'on a trouvé un système très simple, mais qui a des revers. Il a donc plutôt trop bien marché.

Il faudrait peut-être redimensionner le système, mais il faut reconnaître que pour les agriculteurs, c'était plutôt simple au niveau dépôt de dossier. Est-ce qu'il y a encore des interventions ?

Monsieur David Philot

Vous m'aviez proposé de conclure, mais je suis déjà intervenu à différentes reprises. Je veux tout de même vous dire –mais je pense que vous n'en doutez pas– que l'état local est réellement aux côtés des agriculteurs pour essayer, toutes les fois que possible, de trouver les meilleures solutions, y compris lorsque des équilibres complexes sont à rechercher, y compris sur des sujets difficiles. Un certain nombre d'évolutions ont vu le jour, on ne les a pas ré-évoquées parce que ce n'est pas utile, mais vous savez qu'il y a eu des questions sur le week-end à un moment, etc. Je n'y reviens pas, tout ceci n'est plus de mise. Je formule le vœu que les spécificités locales puissent être prises en compte dans ces sujets complexes en s'appuyant sur l'expertise locale. Je suis pour ma part absolument convaincu que le préfet de région est dans cet état d'esprit. Je veux donc vous rassurer sur ce point. Il est tout à fait prêt à continuer à travailler sur ces sujets pour trouver les bons points d'équilibre sur le sujet de la préservation de la ressource en eau et de permettre à nos agriculteurs et à l'agriculture de continuer à produire parce qu'il y a effectivement des enjeux de survie des agricultures, des agriculteurs, des enjeux de revenu, mais aussi des enjeux de souveraineté alimentaire que l'on porte très fortement. Le plan de relance -je le dis tout de même- fonctionne bien. Cela va parfois très vite, on l'a évoqué sur certaines mesures. Il est vrai que quand elles seront ouvertes, il faudra faire attention à ce qu'on puisse encore plus sélectionner les dossiers. Le constat, c'est qu'il y a une très grosse appétence du monde de l'agriculture pour le plan de relance. On a évoqué les agroéquipements, on a évoqué le plan protéines, on aurait pu évoquer le plan forêt où il y a beaucoup d'argent, quasiment 200 millions d'euros. Il y a eu 3 à 4 fois plus de demandes que de possibilités. Ce qui montre qu'il y a là un plan qui fonctionne bien et qu'il y a encore un travail de fond à mener pour structurer de nouvelles filières, ce que vous savez très bien faire dans le Jura. Donc de nouvelles filières, même si ce ne sont pas les plus présentes dans le Jura. Elles peuvent parfois être anecdotiques. On a par exemple un joli projet sur le miel. Je trouve cela intéressant. Cela paraît un peu déconnecté, mais il y a un manifestement des choses. On a parlé de la viande même si nous ne sommes évidemment pas la Saône-et-Loire. Tant mieux si on peut avancer là-dessus. On n'a pas beaucoup parlé viticulture. Il y a beaucoup d'actualités sur le domaine avec une grande hétérogénéité des situations. L'état est aux côtés de la filière à travers les aides. Il reste tout de même des situations très compliquées.

J'aurais voulu finir par -même si ce n'est pas strictement l'agriculture- la filière forestière pour dire deux ou trois choses sur la poursuite de nos travaux. La première, c'est qu'à ma demande et à la demande du préfet du Doubs, il a été mis en place une mission interministérielle, composée de l'IGA³¹ et puis de l'inspection de l'agriculture, pour analyser l'impact sur les finances communales de la crise du scolyte. On sait en effet qu'il y a beaucoup de communes forestières. Cette mission interministérielle se dirigera notamment vers le Jura puisqu'elle fait partie, pour les deux départements qui ont été cités avec les Vosges, du terrain d'analyse de cet impact.

³¹ Inspection générale de l'administration

On pourrait également poursuivre maintenant de façon plus précise les travaux qui avaient été engagés, non seulement sur l'amont mais sur l'aval autour des usages. On s'éloigne peut-être du secteur agricole, mais on n'en est jamais très loin, avec en particulier les questions de bois-énergie. On proposera donc rapidement que l'on puisse reprendre ce sujet parce qu'il y a pléthore d'initiatives dans le Jura qui, je pense, peuvent rentrer en communication les unes avec les autres. Et bien d'autres sujets encore à venir. C'est tout pour moi. Je reste à votre écoute et à disposition comme d'habitude. Je vous remercie.

Monsieur François Lavrut

Merci Monsieur le préfet. Est-ce votre conclusion ou est-ce qu'on ouvre à nouveau le débat ?

Monsieur David Philot

Oui, c'est ma conclusion. Mais s'il y a des questions, je suis bien entendu toujours prêt à y répondre ou à réagir.

Monsieur François Lavrut

Est-ce que quelqu'un veut intervenir, même si c'est après Monsieur le préfet ? Je laisse la parole à Christophe (Buchet), qui, en général, prend toujours la parole au nom du syndicalisme.

Monsieur Christophe Buchet

Je voudrais réintervenir plus globalement, et déjà faire écho à ce que François (Lavrut) disait par rapport au résultat financier de la Chambre d'agriculture qui, même s'il est négatif, traduit tout de même un travail important et un investissement de l'ensemble des élus et du personnel. Je tenais à le souligner et souligner plus globalement la mobilisation du secteur agricole et de l'ensemble des organismes para-agricoles qui ont joué le jeu pendant cette période de Covid. Les agriculteurs ont certes continué de produire, mais l'ensemble des organismes, autour, a fonctionné pour que l'on puisse continuer, sur nos exploitations, à travailler dans les meilleures conditions possibles. Je pense qu'il est important de souligner l'investissement de l'ensemble des organisations qui nous accompagnent pendant cette période Covid.

J'ai déjà dit ce que je pensais du plan de relance. L'idée de départ est certes intéressante. Après, dans le fonctionnement, il y a tout de même des loups. Il y a deux choses, mais qui sont peut-être anecdotiques, sur ce qui a été présenté tout à l'heure et sur les mesures qui ne sont pas encore ouvertes pour l'instant. Pour moi, c'est symptomatique du fonctionnement de l'état français. Sur la mesure concernant la professionnalisation des organisations de producteurs, quand on voit les conditions de discussion en ce moment, notamment au niveau des Egalim, le fait que cette mesure ne soit pas ouverte me laisse tout de même un peu sceptique. On a effectivement besoin de pouvoir se professionnaliser, de pouvoir travailler et peser en face des industries ou des GMS. Je pense donc qu'il est important que l'on donne les moyens aux organisations de producteurs de le faire. On voit bien, à travers la problématique des Egalim en ce moment, qu'il y a nécessité de le faire rapidement. La deuxième chose, mais qui est encore plus anecdotique, c'est la mesure sur le restaurant durable, les lignes restaurants durables. Je pense qu'avant tout, les restaurants demandent simplement à rouvrir avant de travailler à être durables. C'est simplement pour dire que, pour moi, c'est symptomatique du fonctionnement de l'état français, avec des incohérences entre ce qui est annoncé et la mise en pratique.

Certes, nous avons des possibilités de travail, Monsieur le préfet. J'ai bien entendu et nous en avons déjà discuté par rapport à l'aspect viande. C'est tout de même une filière qui est organisée, on a une interprofession qui travaille au niveau régional. C'est une production qui a une multitude d'acteurs, qui sont très importants. Je pense à Bigard qui fait un peu la pluie et le beau temps. Concernant la nécessité de structurer, nous avons des intervenants régionaux avec lesquels il faut que nous travaillions, bien évidemment. Mais je pense qu'il est important d'avoir en vision aussi, quand on parle de travailler sur l'aspect viande dans notre région, d'être vigilant à mettre en avant et à travailler avant tout pour les producteurs de viande allaitante. Ce sont eux qui en ont le plus besoin. Il ne faudrait pas que nous ayons des structures qui profitent avant tout aux vaches de réforme des producteurs laitiers. Je ne dis pas qu'ils n'en ont pas besoin, je dis simplement que, pour moi, l'important est avant tout de travailler pour ceux qui en ont le plus besoin, qui sont les producteurs de vaches allaitantes sur notre région Franche-Comté, mais aussi sur la région Bourgogne - Franche-Comté. Voilà simplement ce que je voulais ajouter. Vous avez compris mon état d'esprit sur l'arrêté sécheresse. Il y a effectivement quelques avancées, mais on restera très vigilants, on continuera de se battre, notamment par rapport aux aspects dérogation. C'est aussi notre devoir de le faire. François (Lavrut) a abordé brièvement les zones vulnérables. Là, on est sur la même problématique où, à partir du moment où on a des taux de nitrates qui ont été relevés dans les masses d'eau superficielles qui dépassent de quelques milligrammes ce qui est autorisé et pour lesquelles c'est quelque chose qui est constaté sur un certain nombre de cours d'eau à la même période suite à un aspect de sécheresse, il faut prendre en compte l'impact que peut avoir l'aspect climatique sur ces mesures. La DREAL le reconnaît. Donc pourquoi persiste-t-elle à vouloir classer ces zones entières en zones vulnérables avec des impacts qui seront là encore importants en termes économiques pour les exploitations ? J'en reviens souvent à cette administration environnementale, mais on a tout de même le sentiment qu'on aurait, dans notre métier, énormément de perspectives, sachant qu'il faut que l'on donne envie aux jeunes de venir travailler, alors qu'on nous met malheureusement sans arrêt des bâtons dans les roues. Et vous voyez que notre énergie syndicale passe avant tout sur ces aspects-là. Je trouve que c'est bien dommage parce que plutôt que de se battre sur ces aspects économiques, on se bat pour faire en sorte d'avoir le moins de contraintes possibles sur nos exploitations.

Monsieur François Lavrut

Merci Christophe (Buchet). Je n'ai pas grand-chose à ajouter. L'*agribashing* a été abordé, avec le dénigrement de l'agriculture, la place de la notion alimentaire, sécurité et souverainement alimentaire de la production agricole française. Je reste convaincu qu'il faudra que l'on communique. Mais les agriculteurs seuls représentent moins de 2% de la population. Donc aujourd'hui, si on n'a pas une volonté forte de la société, des politiques, de l'administration, donc de l'ensemble des acteurs et des citoyens, je ne vois pas comment on peut y arriver. Mais je sais que nombreux sont ceux qui en ont conscience. Pour en avoir discuté plusieurs fois avec vous, Monsieur le préfet, vous êtes bien conscient également que ce n'est pas nous, seuls, qui arriverons à faire changer les lignes.

On a cette situation-là ; on est à un tournant et j'émets le vœu qu'un maximum de monde puisse nous rejoindre, nous comprendre et partager nos ambitions.

Je vous laisse le mot de la fin, Monsieur le préfet. Merci.

Clôture par M. David Philot, préfet du Jura

Monsieur David Philot

Merci Monsieur le président. Vous parlez d'or ; je n'ai pas de double langage sur ces sujets. Je suis pour ma part convaincu que les filières agricoles, avec les filières santé et les filières régaliennes, sont le cœur de la souveraineté nationale parce qu'il faut commencer par se nourrir. Je pense donc effectivement que c'est vraiment un sujet crucial. C'est un sujet de société, c'est un sujet de souveraineté. Il peut parfois y avoir des équilibres à trouver avec d'autres enjeux, on le sait bien, notamment des enjeux environnementaux que nous partageons tous. Je ne souhaite pas du tout opposer le monde agricole aux enjeux écologiques et environnementaux. C'est une caricature qui n'appelle pas vraiment de commentaire. C'est une caricature passéiste et vraiment trop facile. Je pense que les premiers à vouloir défendre des sols de qualité, des paysages de qualité, une alimentation de qualité, ce sont tout de même bien les agriculteurs. Donc n'invertissons pas les rôles et les choses.

Il y a effectivement une question de communication là-dessus parce que, dans ce mouvement, beaucoup sont restés ancrés dans les années 70 –et je ne parle pas des agriculteurs, mais des représentations-. Mais il faut tout de même arriver à faire évoluer les représentations, avec une évolution vers toujours plus de qualité et c'est le chemin qui est emprunté dans le Jura depuis très longtemps. Et aussi la préoccupation de nourrir le pays parce qu'on en viendrait presque à ne plus l'exprimer. Mais quand on parle de souveraineté, il y a tout de même un enjeu de production -ce n'est pas un gros mot- sachant qu'il y a à près 70 millions de Français. Il faut donc trouver une solution pour une agriculture et des produits de qualité, cette autosuffisance alimentaire et cette souveraineté alimentaire. Il y a bien sûr des difficultés, on le sait. On les a abondamment évoquées.

Je voulais dire au président de la FDSEA que sur les restaurants –et je ne reviens pas sur la mesure « 1 000 restaurants »- je sais bien qu'il faudrait déjà commencer par rouvrir les restaurants, mais en même temps vous savez très bien qu'en ce moment, nous sommes dans une situation un peu particulière où on ne peut pas le faire. Les mesures en question sont plus des mesures de retour à la vie normale qui vont se retrouver et on retrouvera ce retour à une vie normale.

Il y a aussi des mesures sur les cantines scolaires. Ce sont des mesures qui donnent des signes sur les débouchés. Le ministre avait d'ailleurs des expressions assez fortes là-dessus. Mais admettons que, pour l'heure, nous sommes dans une période un peu compliquée avec la Covid qui, par ailleurs, occupe pas mal l'actualité.

Encore un mot parce que j'aimerais tout de même que cela débouche sur quelque chose. J'ai encore l'énergie et la force de vouloir y travailler, mais je vous avoue une forme, moi aussi, de lassitude sur les vaches allaitantes que vous avez évoquées, pour ceux qui font des vaches à viande et pas des vaches laitières de réforme. Je voudrais savoir, à la fin des fins, ce qu'on met en place. Je ne pense pas que vous ayez la capacité, ici, à le faire. C'est-à-dire que je ne vous mets pas cette pierre dans votre jardin.

Je n'ai moi-même pas la capacité à le faire. Mais il serait tout de même intéressant que l'on puisse arriver, les uns et les autres, à proposer à l'échelon régional de s'y mettre vraiment et, pour moi, à une échelle franc-comtoise. Je sais que certains vont dire qu'il faut le faire à l'échelle de la Bourgogne - Franche-Comté, etc. Je pense que cela détruit de la valeur parce qu'en réalité, cela produira plus de valeur si on est sur des sous-ensembles et des sous-bassins. C'est mon intime conviction, sachant que je peux me tromper. Sommes-nous capables, les uns et les autres, de proposer à nos autorités, les syndicats à leur branche régionale, la Chambre d'agriculture à la Chambre régionale, le préfet de département au préfet de région de réellement s'engager maintenant dans un travail précurseur sur ce sujet de la valorisation des vaches allaitantes pour le plus grand bénéfice des producteurs ? Je sais que c'est le sujet le plus difficile, c'est donc le sujet le plus urgent. Parce que je ne vois pas comment on peut continuer à aborder un certain nombre de sujets qui sont tous intéressants si on ne s'attaque pas au sujet le plus dur. Je pense que c'est tout de même le sujet le plus dur. Celui-ci est bien le plus difficile. Ce que je vous propose *a minima*, c'est que l'on fasse une proposition conjointe de travailler très spécifiquement à une filière franc-comtoise de valorisation de la viande sur ce territoire franc-comtois. Parce qu'il a été évoqué Bigard ou d'autres. Il y a en effet d'autres acteurs, on les connaît. Il y a d'autres volontés. Je suis sûr que l'on peut trouver des solutions. Mais aujourd'hui, c'est trop compliqué parce qu'on est trop éclaté, il y a trop de chantiers. Je pense donc franchement que c'est un but de guerre absolu que l'on devrait se fixer. Cela demandera un peu de ressources et d'ingénierie qu'on n'a pas. Il faudra trouver l'ingénierie. Il faudra avoir un vrai pilotage. Il faudra avoir de vraies propositions. Moi, je pense qu'on pourrait le proposer ensemble.

Sur les dérogations sur la question de l'irrigation, je n'y reviens pas. Pour moi, c'est effectivement aussi quasiment le dernier point qu'il reste à purger. Mais il y a des choses que nous avons besoin de nous dire sans la présence de la presse, sinon, c'est difficile. Je reviendrai donc vers vous car j'ai échangé avec le préfet de région, y compris au cours de cette réunion. Sachez que le préfet de région souhaite être à l'écoute des agriculteurs et continuer à l'être pour trouver les bons équilibres, y compris sur les filières à haute valeur ajoutée. Il en est préoccupé. Sa porte reste donc très grandement ouverte, sans sous-estimer le besoin de bien gérer la ressource en eau. Qu'on ne me fasse pas dire non plus ce que je ne dis pas. Je suis par ailleurs tout à fait conscient qu'il y a des enjeux de gestion de la ressource en eau et que nous sommes dans des périodes de plus en plus compliquées, complexes et donc qu'il faut avoir une gestion raisonnée de la ressource en eau. Je dis juste, à l'instar du monde agricole, qu'il ne faut pas opposer le monde agricole avec l'écologie et avec la question d'une gestion économe de la ressource en eau. Sinon, nous aurons des effets contreproductifs. Ce travail, il faut donc continuer à le mener et je pense que le travail sérieux qui a été fait a tout de même conduit à des avancées notables, presque proches du terrain considérant un certain nombre de spécificités géographiques, considérant la nécessité de se servir d'outils et de piézomètres locaux, donc de tenir compte de réalités locales. Cela me paraît être des avancées importantes.

Je me suis déjà tout de même beaucoup exprimé. Je tenais à être présent personnellement comme d'habitude et *in extenso* à cette session de la Chambre d'agriculture parce que ce sont toujours des moments riches d'échanges.

Je reste à votre disposition pour les suites à donner. Je vous remercie.

Monsieur François Lavrut

Merci Monsieur le préfet. Votre manière d'intervenir est très interactive puisque vous répondez à chaud à toutes les questions. Pour moi, c'est très positif !

Il me reste à remercier l'ensemble des personnes qui se sont connectées ce matin, élus, invités, la presse. Je vous remercie pour ce moment que l'on vient de passer pour débattre de l'agriculture.

Je vous souhaite une bonne journée à toutes et tous.

- : - : - : - : - : - : -

(l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 25)

Annexes

Annexes



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

Session du mardi 9 mars 2021 au siège de la Chambre d'agriculture à Lons le Saunier

Mettre une X si présence

N° ordre	Collège	Titre	Prénom usuel	NOM	Emargement
1	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Jean-Baptiste	ALPY (P)	X
2	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Franck	BAILLY	
3	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Isabelle	BAILLY (P)	X
4	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Yevgeniya	BANDERIER	X
5	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Olivier	BLONDEAU	
6	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Cédric	BONGAIN	
7	Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Mathias	BOUILLET	
8	Collège des propriétaires forestiers	Monsieur	Patrick	BOURGEOIS (P)	X
9	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Christophe	BUCHET (P)	X
10	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Alexandre	CAMUSET	X
11	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Eric	DRUOT	X

12	Collège 3b - Salariés des Groupements Professionnels agricoles	Madame	Carmel	DUC	
13	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Vincent	DUQUET	X
14	Collège 5e - Organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes	Monsieur	Emmanuel	FERREUX	X
15	Collège 4 - Anciens exploitants agricoles et assimilés	Monsieur	Christian	GERARD	X
16	Collège 5d - Caisses AMA et MSA	Monsieur	Jean-Pierre	GROS	X
17	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Elise	GROSSIORD	X
18	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Rémy	GUILLOT	X
19	Collège 3a - Salariés de la production agricole	Monsieur	Jean	JOUFFROY	
20	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	François	LAVRUT (P)	X
21	Collège des propriétaires forestiers	Monsieur	Jacques	LOUIS	
22	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Sylvie	MICHAUD	X
23	Collège 5a - Sociétés coopératives agricoles de production	Monsieur	Patrick	MOUGEOT	X
24	Collège 2 - Propriétaires et usufruitiers	Monsieur	Gilbert	MOYNE (P)	X
25	Collège 5c - Caisses de Crédit Agricole	Madame	Marielle	PATENAT	X

26	Collège 3b - Salariés des Groupements Professionnels agricoles	Monsieur	Emmanuel	PERROD	X
27	Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Nicolas	PERRODIN	X
28	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Frédéric	PERROT	X
29	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Madame	Lucie	PONCET	
30	Collège 3a - Salariés de la production agricole	Monsieur	Sylvain	PONCET	
31	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Emmanuel	RIZZI	X
32	Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés	Monsieur	Nicolas	SAIVE	X
33	Collège 5b - Autres sociétés coopératives agricoles et SICA	Monsieur	Emmanuel	SCHOUWEY	X
34	Collège 3a - Salariés de la production agricole	Monsieur	Yves	SOCIE	
35	Collège 3b - Salariés des Groupements Professionnels agricoles	Monsieur	Patrick	VUITTON	X



**UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
POUR PLUS DE VIE
DANS LES TERRITOIRES**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

**LE PROJET STRATÉGIQUE 2020-2025
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA**

EDITO DU PRÉSIDENT



Notre projet stratégique donne le sens de notre action pour le mandat 2019-2025. Il se doit d'accompagner les transitions économique, environnementale et sociale dans un contexte très bouleversé notamment sanitaire et économique.

La chambre d'agriculture, ses élus, son personnel s'adaptent tous les jours pour répondre au plus juste aux agriculteurs, forestiers, collectivités et à l'ensemble des acteurs avec qui nous travaillons et qui nous font confiance sur le territoire jurassien.

La crise sanitaire que nous vivons remet en avant l'acte de production de l'agriculture. L'État veut replacer la sécurité et la souveraineté alimentaire comme enjeu stratégique pour la France. Ça doit nous redonner du moral et de la confiance.

Dans le prolongement du projet stratégique du réseau des chambres d'agriculture, inscrit dans le contrat d'objectifs entre l'APCA et l'Etat français, nous avons mis en avant cinq thématiques :

➤ **L'Installation-transmission** est prioritaire. Avec une pyramide des âges où 50 % des actifs agricoles ont plus de 50 ans, nous devons nous réinventer pour assurer la relève demain.

➤ **L'adaptation de l'agriculture vers plus de résilience** : l'agriculture est en mouvement. L'innovation, la recherche, l'expérimentation seront nécessaires pour accompagner tous les types d'agricultures et tous les agriculteurs dans les transitions, qu'elles soient économique, environnementale, climatique, sociale et sociétale.

➤ **Les filières** : notre volonté est d'accompagner les producteurs et d'être au service des filières structurées par l'apport de nos compétences et bien sûr d'être acteur de l'émergence de nouvelles filières.

➤ **Lien fort aux territoires avec des services aux collectivités** : il s'agit d'œuvrer pour une ruralité vivante, d'être promoteur et acteur des projets de territoire. Nous voulons développer les partenariats, les services aux collectivités et aux porteurs de projets.

➤ **La communication** : mettre en valeur, faire la promotion auprès des agriculteurs et des acteurs du territoire de l'accompagnement que la chambre d'agriculture peut vous apporter. Plus globalement, la chambre via la communication contribue à valoriser le métier de paysan et à redonner du lien avec les gens qui nous entourent.

En résumé, le projet stratégique de la chambre d'agriculture du Jura doit être au plus près des préoccupations, des interrogations, des évolutions, des adaptations, des réalisations et des solutions des différents acteurs du territoire jurassien.

Bien à vous et bonne lecture.

**François LAVRUT, Président
de la chambre d'agriculture du Jura**

AVANT-PROPOS



Le projet stratégique du réseau des chambres d'agriculture s'appuie sur les axes suivants :

1

Accompagner
l'agriculture dans
ses transitions
économiques,
sociétales et
climatiques

2

Créer
de la valeur
dans les
territoires

3

Faire
dialoguer
agriculture
et société

4

S'engager
et faire réseau :
un réseau agile
et plus efficient

Pour mener à bien ce projet, les chambres d'agriculture mobilisent différentes sources de financements : prestations de services, taxe additionnelle sur le foncier non bâti (TATFNB) et le compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural (CasDAR).

Depuis la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt (LAAF), votée en 2014, les champs d'intervention du réseau des chambres d'agriculture ont été établis et codifiés dans l'article L510-1 du code rural et de la pêche maritime. Ainsi les établissements composant le réseau des chambres d'agriculture :

- Contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières,

- Accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et de développement de l'emploi,

- Assurent une fonction de représentation auprès de pouvoirs publics et des collectivités territoriales,

- Contribuent, par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique.

NOTRE TERRITOIRE

Le Jura est un territoire rural qui compte 258 000 habitants comportant une faible densité de population (52 habitants/km²).



et le Comté, est principalement laitier (86 % des vaches) et domine par rapport aux porcins valorisés en indication géographique protégée (IGP) ou aux ovins et caprins peu représentés.

La diversification s'est développée ces dernières années pour l'approvisionnement des circuits courts en productions animales (chèvres, escargots, volailles...) et en productions végétales (légumes, arboriculture...).



La forêt couvre 50 % du territoire (504 882 hectares) et la surface agricole utile (SAU) près de 42 % dont 70 % en prairies, 18 % en céréales (blé, orges), 6 % en oléagineux (colza, soja, tournesol).

Le vignoble représente un peu plus de 2 000 ha majoritairement en appellation d'origine contrôlée (AOC). 10 % de la surface est couverte par les infrastructures et l'urbanisation.

372 exploitations en agriculture biologique (AB), 22 561 hectares, 11,8 % de SAU.

L'élevage de bovins, marqué par la Montbéliarde

Pour conduire ces productions, le Jura compte 2 535 exploitations dont 1 713 exploitations moyennes à grandes et 1 007 en structures formes sociétaires. Sur 4 567 actifs agricoles permanents, 50 % ont plus de 50 ans (*source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté*).



NOS AXES PRIORITAIRES

Outre l'implication de la chambre d'agriculture dans le projet stratégique 2020-2025 du réseau des chambres d'agriculture, la chambre

d'agriculture du Jura a fixé ses priorités pour cette nouvelle mandature.

Elles se déclinent en 5 points :





ACCOMPAGNER LA POLITIQUE D'INSTALLATION – TRANSMISSION

Notre ambition

Maintenir le nombre d'actifs agricoles en assurant l'installation et la transmission des exploitations avec des projets performants et durables ancrés dans les territoires.



Notre plan d'action

- **Assurer l'information et l'orientation** individuelle et collective des candidats à l'installation.
- **Accompagner le candidat dans un projet viable et durable et le suivre** (promotion du Pack 5 ans).
- **Accompagner le cédant** : sensibiliser très tôt les futurs cédants, promouvoir le diagnostic transmission et le parcours gagnant-gagnant du cédant et du repreneur (Start'Agri).
- **Réussir la transmission en société** : développer l'appui Ressources Humaines dans les sociétés pour les différents publics (le repreneur potentiel, le cédant et les associés restants).
- **Valoriser et promouvoir le métier** : donner envie très tôt (dès le collège) de venir en agriculture. Montrer la qualité de vie et communiquer sur les réseaux sociaux.



Notre action phare

Repérer et sensibiliser tous les actifs susceptibles de transmettre d'ici 2026.

Accompagner la reprise dans les sociétés.





ADAPTER L'AGRICULTURE VERS LA PERFORMANCE

Notre ambition

L'adaptation de l'agriculture aux transitions économiques, environnementales et sociétales est indispensable pour le maintien d'une agriculture performante et innovante.



Notre plan d'action

- Produire une information et un conseil réglementaire organisés et pertinents.



- Assurer le conseil à l'optimisation technique et l'accompagnement des groupes.
- Développer le conseil stratégique : multi-performance et transition agricole.
- Proposer une offre de formation adaptée aux changements et tester des innovations.



Notre action phare

D'ici 2025, contractualiser un accompagnement stratégique avec 80 % des agriculteurs du Jura.





ÊTRE ACTEUR DE NOS FILIÈRES

Notre ambition

Appuyer les filières existantes et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs.



Siège social

455 rue du colonel de Casteljaul
BP 40417
39016 LONS LE SAUNIER CEDEX

Tél : 03 84 35 14 14

Fax : 03 84 24 82 15

www.franche-comte.chambagri.fr

d'action



- **Etre acteur pour l'émergence de nouvelles filières** (animation, structuration, suivi...).
- **S'assurer que les filières soient génératrices de valeur ajoutée et d'emplois** sur les territoires pour les exploitations.

- **Accompagner les agriculteurs** pour répondre aux orientations des filières.
- **Etre au service des filières pour appuyer leurs stratégies de développement** (apport de nos compétences techniques, réglementaires et économiques).



Notre action phare

Accompagner l'émergence de 2 nouvelles filières par an.





ÊTRE ACTEUR DES TERRITOIRES ET AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Notre ambition

Pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteurs des projets de territoire, développer les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projet.



Notre plan d'action

- Valoriser les produits locaux et les filières de proximité.
- Contribuer à la gestion durable de l'eau.
- Favoriser l'économie circulaire : sécuriser les épandages de boues de stations d'épuration, valoriser les déchets...
- Agir pour la biodiversité, l'environnement et les paysages.
- Aménager l'espace.
- Accompagner les projets de territoires.
- Œuvrer pour la transition énergétique, le climat et la qualité de l'air.

**Apporter notre expertise, notre ancrage territorial
et nos capacités de concertation pour le secteur rural, agricole et forestier.**



Notre action phare

Tous les 3 ans, rencontrer au moins une fois les 14 intercommunalités du Jura pour écouter leurs attentes, partager nos compétences et établir des partenariats.





COMMUNIQUER

Notre ambition

Promouvoir nos agricultures, nos services et accompagner les agriculteurs dans le dialogue avec la société.



Notre plan d'action

➤ **Mettre à disposition l'information** de nos services et faire connaître **aux agriculteurs** et aux collectivités ce que l'on fait et ce que l'on propose comme services.

➤ **Communiquer sur nos métiers et nos pratiques vers le public non agricole** par la formation de nos élus et nos conseillers pour faire mieux passer les messages avec, notamment, les nouveaux médias.



Notre action phare

Former élus, agriculteurs et collaborateurs à une communication adaptée au public non agricoles.



LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT POUR PLUS DE VIE DANS LES TERRITOIRES

Les chambres d'agriculture sont conscientes des évolutions nécessaires et se sont engagées dans une dynamique de modernisation et de réorganisation tournée vers les nouvelles préoccupations des agriculteurs, des forestiers, des territoires et de la société.

Le réseau des chambres d'agriculture s'est engagé dans un projet stratégique 2020-2025 qui se décline dans les niveaux national, régional et départemental à travers des valeurs, des ambitions et 16 domaines d'activités stratégiques.

NOS VALEURS



Innovation



Proximité



Efficacité



Réseau

NOS AMBITIONS

AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



Maintenir le nombre d'actifs en assurant leur installation et développer la transmission des exploitations avec des projets performants et durables



Etre le premier acteur de l'optimisation technico-économique par un conseil adapté et l'animation de collectifs d'agriculteurs, levier d'une approche globale du conseil



Construire et piloter de façon efficiente des solutions de R&D pour les transitions agricoles, puis les transférer auprès des agriculteurs, en concertation avec les filières quelle que soit la filière et la population



Emporter le leadership de la formation des actifs et des porteurs de projets, en massifiant notre offre et en innovant dans nos outils, pour augmenter l'autonomie de décisions des agriculteurs et les compétences des conseillers



Accompagner tous les types d'agricultures et tous les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multiperformance de leur exploitation



Reprendre la place d'acteur majeur de l'accompagnement de l'élevage en développant une offre de conseil renouvelée, en assurant une représentation efficace et en s'impliquant dans les stratégies de filières



Maîtriser et valoriser la donnée agricole, accompagner la transformation numérique, au profit des exploitations agricoles dans les territoires



Sécuriser les exploitations agricoles sur la réglementation en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles, facilitateurs et efficaces.



AXE 2 Créer plus de valeur dans les territoires





Coordonner les filières existantes, alimentaires et non alimentaires, et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs.



Accroître le revenu des exploitations et l'emploi en développant les circuits courts et l'agritourisme, et faire de Bienvenue à la ferme, la marque d'excellence pour la proximité



Prendre le leadership de l'accompagnement et du développement d'une agriculture urbaine rentable et efficiente



Avec l'ambition de développement d'une agriculture bio rentable et créatrice d'emplois, être le leader reconnu de l'accompagnement en agriculture biologique



Etre un acteur majeur du développement forestier en lien avec l'aménagement du territoire



Pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteur des projets de territoire, en développant les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projet

AXE 3 Faire dialoguer agriculture et société



Des communes à l'Europe, être présent et communiquer sur des sujets prioritaires, avec efficacité, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques



Avoir des agriculteurs engagés dans la transition et porteurs de projets et de solutions, capables, avec les conseillers, d'échanger avec la société en dépassant les clivages.

SUPPORT AU CONSEIL

#CARBONE #BAS INTRANTS #SOL #FONCIER
#RÉSILIENCE #DIVERSIFICATION #REVENU
#TRAÇABILITÉ #BIODIVERSITÉ #NUMÉRIQUE
#GESTION DES RISQUES #CERTIFICATIONS

DAS 5 Innovation
Recherche
Développement

DAS 6 Accompagnement du
développement numérique de
l'agriculture dans les territoires

DAS 7 Formation
des agriculteurs
et des collaborateurs

DAS 1 Conseil Installation
Transmission et conseil
d'entreprise

DAS 2 Conseil stratégique :
multiperformance et
transitions agricoles

DAS 3 Conseil optimisation
technique et accompagnement
des groupes

DAS 4 Conseil élevage

DAS 8 Information et
conseil réglementaire

CONSEIL

AXE 1

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE
DANS SES TRANSITIONS
ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES
ET CLIMATIQUES

S'ENGAGER ET FAIRE RÉSEAU :
UN RÉSEAU PLUS AGILE ET
PLUS EFFICIENT

NOS DOMAINES D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE

FILIÈRES

DAS 9 Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie

DAS 10 Agriculture biologique

DAS 11 Circuits courts et agritourisme

#COMPÉTITIVITÉ #MARCHÉ #EMPLOI
#GASPILLAGE #ÉCONOMIE CIRCULAIRE
#ALIMENTATION #GESTION DE L'EAU
#ÉNERGIES #CHANGEMENT CLIMATIQUE
#ZÉRO ARTIFICIALISATION #RELOCALISATION
#SOURCING

AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR
DANS LES TERRITOIRES

DAS 12 Développement forestier et agroforestier

DAS 13 Agriculture urbaine

DAS 14 Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités

TERRITOIRES

AXE 3

FAIRE DIALOGUER
AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ

DAS 15 Représentation et mission consulaire

REPRÉSENTATION

DAS 16 Communication

COMMUNICATION

#PROXIMITÉ #MÉDIATION #PÉDAGOGIE
#TRANSPARENCE #ÉCOUTE #CONFIANCE
#ÉTABLISSEMENT PUBLIC #CITOYEN

RAPPORT DE GESTION DE L'ORDONNATEUR CF 2020 (et variations par rapport au Compte Financier 2019)

L'année 2020 subit de plein fouet l'impact covid19. Le confinement est décrété à la veille d'une de nos principales actions phare, l'appui à 1000 agriculteurs dans leur télédéclaration PAC. Plus de 500 rendez-vous à réorganiser, toute une méthodologie d'appui à revoir. Au final, nos salariés et tous les services externes jusqu'au national ont été réactifs. La perte sur le chiffre d'affaire est limitée, mais le coût supporté, lui, grimpe en flèche et l'opération est tout juste équilibrée. L'essentiel pour la Chambre a été de ne laisser aucun agriculteur sur le côté, et avec plus de 850 appuis c'est chose faite.

L'impact sur les autres activités de la chambre s'est fait ressentir aussi. Les actions autour des énergies renouvelables qui devaient reprendre ont été reportées, d'autres ont été mise en attente plus longtemps que prévu, certaines ont été réorientées notamment l'appui aux producteurs locaux avec la fermeture des marchés.

Dans ce contexte sanitaire, notre première priorité a été de prendre les moyens matériels et logistiques afin de préserver la santé de nos salariés et de tous les contacts en lien avec notre activité.

La maîtrise de la masse salariale dans un contexte aussi incertain, a été une priorité, avec un choix assumé de reporter les embauches à 2021 et donc de reporter certaines réponses à des marchés pourtant existants.

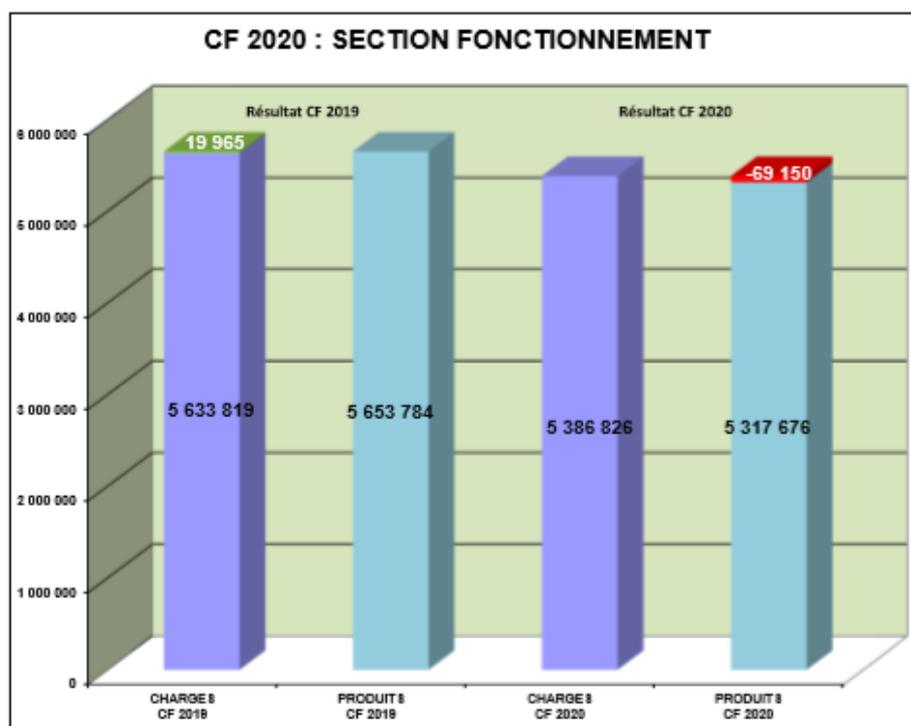
Néanmoins, un redressement de la trésorerie disponible est observé, avec toujours une rigueur sur le suivi des encaissements réalisé par l'équipe comptable et des actions engagées depuis quelques années avec la Chambre régionale pour mieux suivre et accélérer les paiements des conventions avec et par nos financeurs publics.

Le programme d'investissement est encore maîtrisé en 2020. Mais les gros projets sont engagés sur Lons Le Saunier avec les premières études de projet pour rénover le bâtiment forêt, l'accueil et réorganiser le rez de jardin où loge l'ADFPA. Ainsi que l'achat des ex bureaux du GDS qui est simplement en attente de finalisation coté notaire.

La situation financière nous permettra d'autofinancer les investissements prévus au BI2021

Le résultat négatif de 2020 n'est pas trop important et démontre la capacité de la Chambre à gérer son fonctionnement dans une année de crise inédite jusque-là.

La section de fonctionnement (1^{ère} section) de la Chambre d'Agriculture du Jura se solde par un résultat 2020 de -69 150€. Ce résultat déficitaire met un terme à la tendance bénéficiaire retrouvée depuis 2015 (+19 965€ en 2019, +33 111€ en 2018, +90 090€ en 2017, +148 892€ en 2016 et +92 964€ en 2015). Il confirme les difficultés rencontrées durant cette année bien particulière en raison de la crise sanitaire. En effet, les efforts pour limiter les dépenses, la baisse de certaines charges en raison des confinements et de la diminution des déplacements, la maîtrise des dépenses de personnel n'ont pas suffi à compenser la forte diminution des recettes. La Chambre d'Agriculture du Jura continue cependant son travail d'optimisation des charges et de recherche de recettes complémentaires afin de contenir les frais de fonctionnement, piloter l'évolution des charges salariales, développer nos prestations de services (existantes ou à créer), sécuriser et améliorer les taux de financement de nos actions subventionnées.



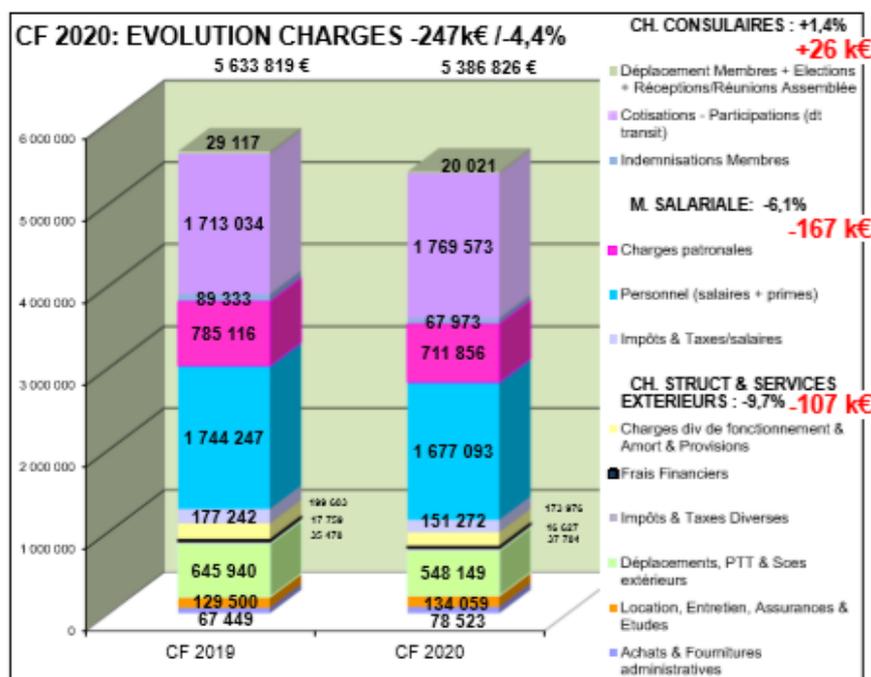
Les charges totales du budget de fonctionnement sont de 5 386 826€ et baissent de -4.4% par rapport à celles de 2019 (5 633 819€).
Les produits s'élèvent à 5 317 676€ et sont également en diminution, -5.9% par rapport à l'année précédente (5 653 784€).

La section investissement est, comme l'année dernière, assez limitée avec des dépenses à hauteur de 97 735€. Elles sont notamment liées au remboursement du capital des emprunts et à des investissements en aménagement des locaux et en petits matériels. Vu le faible niveau d'investissement, la Chambre n'a pas sollicité de nouvel emprunt cette année. Il est à noter que cette année 2020 voit le début du projet de rénovation du site de Lons Le Saunier avec le lancement de l'avant-projet et des diagnostics de préparation.

① 1ère section : Fonctionnement

A) LES CHARGES

Les charges sont en diminution à 5 386 826€ soit -246 993€ / -4,4%.



➤ Les charges de structures & services extérieurs :

-9.7% soit -106 691€, montant de 989 038€ Enveloppe budgétaire "Fonctionnement" 2 864 252€ hors cotisations obligatoires (1 673 971€) et non obligatoires (27 678€), déplacements membres élus et frais de réceptions Assemblée (14 821€) et frais d'élection Chambre (5 200€) repris en charges consulaires et hors impôts et taxes liés aux dépenses de personnel repris dans la masse salariale (151 272€) et dans les charges consulaires (2 272€).

- Une augmentation des achats et fournitures de +11k€ avec notamment +15k€ avec l'achat d'un parc de téléphones portables professionnels, +9k€ sur eau/gaz/électricité, -7k€ sur les fournitures administratives et -6k€ sur les autres fournitures.
- Une légère augmentation sur les locations, entretiens et assurances de +4.5k€ avec des locations mobilières en augmentation de +8k€ et des charges locatives +8k€ en partie compensée par une baisse d'environ 13k€ sur l'entretien et la maintenance.
- Une forte diminution de -98k€ sur le poste déplacements, PTT et services extérieurs. Elle s'explique par :
 - la forte diminution du plan de formation FAFSEA de -54k€ (à noter en parallèle la baisse de la recette correspondante de -57k€)
 - l'augmentation du poste d'intérimaires, stagiaires et de personnel extérieur mis à disposition +18k€
 - la diminution des coûts directement liés à des actions opérationnelles pour environ -30k€ (enquêtes publiques ASA / sous-traitance CRPF et ADEFOR / analyses diverses pour les projets viti ou les actions captages / prestations Eva Jura...)
 - l'augmentation des coûts pédagogiques de formation des agents +7k€
 - la diminution des frais de déplacement des agents -18k€
 - la baisse des frais d'affranchissement -22k€
- Une légère augmentation de +2k€ sur les impôts et taxes diverses (+2.5k€ sur l'impôt sur les Sociétés)
- Un maintien sur les frais financiers (-1k€)

- Une nette diminution de -24k€ sur les dotations aux amortissements liés aux amortissements terminés concernant des investissements pour des véhicules, en matériels et logiciels informatiques divers et en mobilier de bureau.
- Une légère diminution de -3k€ sur les charges diverses de fonctionnement avec une diminution des provisions pour risques de -8k€, la baisse du poste d'annulation d'Ordre de Recettes d'exercices antérieurs de -28k€ (annulation purement technique pour la plupart puisque ayant donné lieu à des refacturations) et la prise en compte du jugement sur les débits des 3 agents comptables contrôlés par la Cour des comptes en 2018 pour un montant de 25k€ (à noter en parallèle la recette correspondante de +30k€)

➤ **La masse salariale :**

-6.1% soit -166 384€, montant de 2 540 221€ Enveloppe budgétaire "Personnel" 2 454 649€ hors indemnités membres élus repris en Charges Consulaires (65 701€) y compris les impôts et taxes liés aux dépenses de personnel de l'enveloppe budgétaire "Fonctionnement" (151 272€).

L'effectif s'élève cette année à 48.2 Équivalents Temps Plein en évolution de -0.25 ETP rémunéré et on peut noter les éléments suivants :

- L'absence longue durée de 2 salariés représentant environ 1.4etp en 2020
- Le maintien de la stratégie en matière de politique de ressources humaines :
 - L'utilisation de personnel intérimaire ou mis à disposition plutôt qu'en CDD pour les renforts utilisés sur certaines actions (campagne PAC, ATE...)
 - La réflexion systématique sur le redéploiement des missions des agents partis sur le personnel en présence avant d'avoir recours à de nouvelles embauches.
 - Le non remplacement de certains salariés absents en maladie ou maternité en priorisant les missions à réaliser et en privilégiant la répartition des tâches sur les agents présents.

En synthèse, sur l'année 2020, au niveau des effectifs techniques, le solde "entrée/sortie" des agents opérationnels est légèrement négatif.

La masse salariale diminue fortement de -166k€ par rapport au niveau de 2019 avec à noter les évolutions suivantes :

- La variation de la provision pour Congés Payés et Compte Epargne Temps : -19k€ (48k€ en CF2020 vs 67k€ en CF2019)
- La double taxe sur la Formation Professionnelle Continue avec le changement de méthode et la constatation de la charge de l'année en cours sur l'année 2019 (en 2019, taxes 2018 et 2019 dans les comptes ; impact de -21.5k€)
- L'impact de la variation de provision de primes exceptionnelles est d'environ -53k€ par rapport à l'année dernière (-23k€ en CF2020 vs 30k€ en CF2019)
- L'impact de la variation de provision de coûts de départ est d'environ -67k€ par rapport à l'année dernière (-17k€ en CF2020 vs 50k€ en CF2019)
- La diminution des montants versés au FNAGE (équivalent du Pôle Emploi) -24k€

➤ **Les charges de l'Assemblée :**

+1.4% soit +26 082€, montant de 1 857 567€ Enveloppe budgétaire "Intervention" 67 924€ y compris les cotisations obligatoires (1 673 971€) et non obligatoires (27 678€), les déplacements membres élus, les frais de réceptions Assemblée (14 821€) et les frais d'élection Chambre (5 200€), les indemnités membres élus (65 701€) et les impôts et taxes correspondantes (2 272€).

- Les indemnités des membres élus diminuent de -21k€ et s'élèvent à 67 973€.
- Les frais de déplacements des membres élus et les frais d'élection et de réception de l'Assemblée diminuent également de -9k€ pour un montant de 29 117€.
- Les subventions s'élèvent à 1 769 573€ en augmentation de +3% soit +57k€. Elles se divisent en 3 catégories :

	2019	2020
Cotisations Obligatoires	1 601 973 €	1 673 971 €
Subventions Non Obligatoires	82 686 €	67 924 €
Cotisations Non Obligatoires	28 376 €	27 678 €
Total Subventions & Cotisations Compte Financier	1 713 034 €	1 769 573 €

- **Les cotisations obligatoires** augmentent de +71 998€ soit +4.5%. Elles représentent 95% de la masse Cotisations et Subventions pour 1 673 971€.

Parmi les évolutions significatives :

- La création de la cotisation pour le financement des actions du contrat d'engagement du réseau des Chambres avec le ministère et la mise en place des DAS Domaines d'Activité Stratégique à 13.5k€ qui vient s'ajouter au 1% déjà prélevé à hauteur de 27 262€.
- L'augmentation de la cotisation auprès de la CRA BFC afin d'atteindre le taux réglementaire de 10% de la TATFNB soit une augmentation de +24.5k€.
- L'augmentation de +30.5k€ du financement du dispositif de Valorisation du Bois et Territoire (198k€ / +12.5k€) et des Actions de Développement de la Filière Forêt-Bois (268k€ / +18k€) (A noter que les actions départementales de l'équipes Forêt permettent d'aller rechercher sur ces fonds des recettes pour environ 371k€ en subvention).

	2019	2020
Cotisation APCA	132 439 €	131 743 €
Cotisation FNPCA	27 262 €	40 893 €
Cotisation CNPPF/CRPF	391 194 €	391 390 €
Cotisation CRA BFC	206 517 €	231 190 €
Cotisation CRA BFC CPR Fonction Support	231 817 €	242 000 €
Cotisation CRA BFC CPR Informatique	155 048 €	148 550 €
Cotisation PPRDF / Fonds Stratégique Forêt et Bois	436 147 €	466 591 €
Cotisation Communes Forestières	18 219 €	18 285 €
Cotisation FG Présidents	3 330 €	3 330 €
Cotisations Obligatoires	1 601 973 €	1 673 971 €

- **Les autres cotisations et subventions non obligatoires**, qui s'élèvent à 95 602€ en diminution par rapport à 2019, -14% soit -15 459€.

Parmi les évolutions, on peut souligner :

- La diminution des participations dans les manifestations diverses de notre territoire (-4k€)
- La reprise de provision sur des subventions FDSR et DEV AGRI BFC en 2019 liée à une consommation partielle des provisions des subventions 2018 (+11k€)
- La fin de la subvention à la Société de Viticulture du Jura -20k€

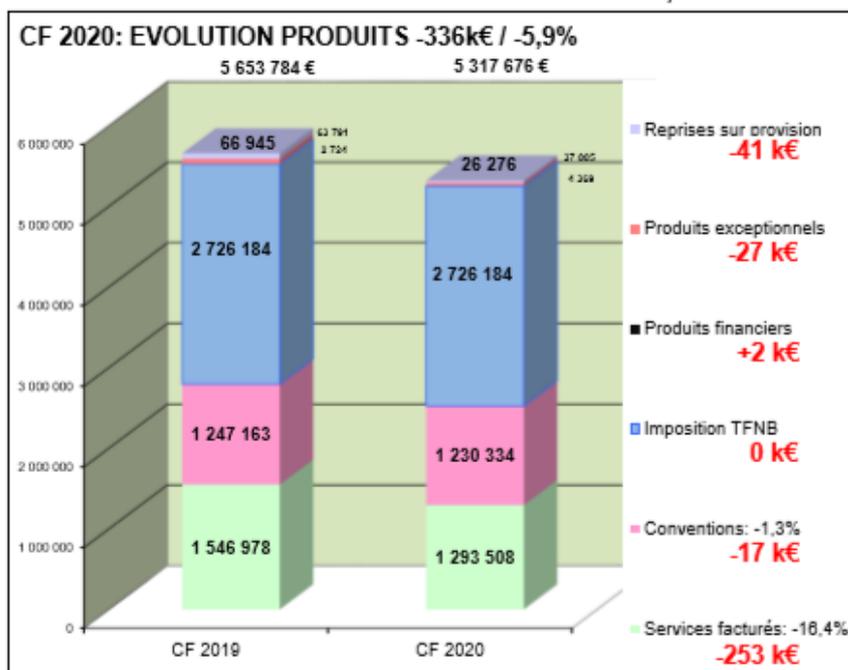
	2019	2020
Participations à Manifestations	7 000 €	3 150 €
Subvention à la Société de Viticulture du Jura	20 000 €	0 €
Subvention Commanderie grands vins et Comté	1 600 €	1 400 €
Subvention à FDSR *	-10 000 €	0 €
Participation JURA INITIATIVES	663 €	663 €
Subvention Solidarité Paysans 39	9 019 €	7 525 €
Subvention Association SOELIS	54 142 €	54 424 €
Subvention AFDI	500 €	0 €
Subvention JA BFC / DEV AGRI BFC *	-1 000 €	0 €
Subv Association du Personnel CA39	762 €	762 €
Total Subventions Non obligatoires	82 686 €	67 924 €

* les 2 subventions 2019 négatives vers la FDSR et vers les JA BFC correspondent à des reprises de provisions des années antérieures ; il faut préciser que ces provisions n'avaient pas donné lieu à des paiements et qu'il n'y a donc pas de remboursement à prévoir.

	2019	2020
Cotisations DIVERSES	10 €	0 €
Cotisation AFDI	1 559 €	1 559 €
Cotisation BIENVENUE A LA FERME	2 795 €	2 197 €
Cotisation CAUE	150 €	150 €
Cotisation INITIATIVE JURA	170 €	170 €
Cotisation ADFPA	390 €	400 €
Cotisation COMMISSION EAU & AGRICULTURE	1 346 €	1 346 €
Cotisation INITIATIVE DOLE TERRITOIRES	200 €	200 €
Cotisation ADEFOR	100 €	0 €
Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 051 €	20 051 €
Cotisation SOELIS	1 000 €	1 000 €
Cotisation OIER - EDE 25- 39 -90	200 €	200 €
Cotisation COMITE DEP TOURISME	75 €	75 €
Cotisation ARDAR MASSIF JURA	100 €	100 €
Cotisation OFFICE COMMERCE/ART GD DOLE	100 €	100 €
Cotisation OFFICE COMMERCE/ART COMCOM ARBOIS-POLIGNY-SALINS	50 €	50 €
Cotisation SOLIDARITE PAYSANS 39	80 €	80 €
Total Cotisations Non Obligatoires	28 376 €	27 678 €

B) LES PRODUITS

Les recettes sont en diminution à 5 317 676€ soit -336k€ / -5,9%



➤ **Les Prestations de service :**

-16.4% soit -253 470€, montant de 1 293 508€

Les variations essentielles concernent :

- Les prestations d'installation "PE/PDE" et avenants -104k€ après une année 2019 exceptionnellement haute, une année 2020 relativement basse d'où la variation très importante
- Les prestations "audit Agrilean" -18k€
- Les prestations d'accompagnement sur les dossiers PAC -15k€
- Les prestations d'accompagnement sur les dossiers "sécheresse" en 2019 -26k€
- Les prestations d'abonnement à l'application "Mes Parcelles" +3k€
- Les prestations de diagnostics transmission +4k€
- Les prestations "ambrosiole" -8k€
- Les formations VIVEA -8k€
- Les prestations sur les thématiques d'énergie et d'environnement -42k€
- Les prestations d'apprentissage -22k€
- La facturation des loyers -18k€
- La refacturation des redevances aux partenaires occupants des locaux CA39 -16k€ (affranchissement, nettoyage des locaux, frais de télécommunications...)

➤ **Les Subventions d'exploitation :**

-1.3% soit -16 828€, montant de 1 230 334€

Les éléments essentiels concernent :

- L'augmentation des recettes d'état liées à l'installation/transmission +42k€ principalement due à l'imputation de solde de subventions liées à l'activité d'années antérieures
- Le maintien des financements CASDAR PRDA à environ 192k€
- La baisse des financements sur le Bulletin de Santé du Végétal -6k€
- La baisse des conventions avec le Conseil Régional sur les thématiques d'agronomie -17k€
- L'augmentation des financements sur le programme régional d'alimentation de proximité +13k€
- Le maintien des recettes liées à la thématique du Bio (30k€ sur les financements CReg BFC)
- L'augmentation des recettes sur les programmes forestiers de +8k€ (dont +15k€ sur le CReg BFC et -10k€ sur les participations des Com Com) avec la fin de l'action de la fruitière de gestion forestière compensée par des régularisations de montants de subventions liées à l'activité d'années antérieures
- La baisse des recettes sur les actions liées à l'énergie et au changement climatique de -4k€ (+18k€ sur les financements CReg BFC / -22k€ sur les financements ADEME, principalement due à l'imputation de solde de subventions liées à l'activité d'années antérieures en 2019)
- Le maintien du dispositif Avenir Agriculture Jura avec le Conseil Départemental (env 147k€)
- La baisse des financements européen avec -21k€ sur des fonds CEPPP Feder en 2019 et -15k€ avec la fin de la convention "Agrilean PLE"
- La fin du financement sur l'action "Cultivez autrement" de l'Agence de l'Eau RMC -12k€ et la baisse des financements sur la MESE -10k€ (principalement due à l'imputation de solde de subventions liées à l'activité d'années antérieures en 2019)

	2019	2020
7411 - Ministère chargé de l'agriculture	76 366 €	118 046 €
7413 - CASDAR / DRAAF / FAM	348 148 €	354 759 €
7442 - Région	185 367 €	215 506 €
7443 - Département	147 100 €	147 400 €
7444 - Communes et groupements de communes	20 000 €	10 000 €
7446 - Union européenne	45 719 €	10 000 €
7448 - Autres collectivités ou organismes	619 033 €	352 446 €
7488 - Autres subventions d'exploitation*	-194 570 €	22 176 €
TOTAL COMPTE FINANCIER	1 247 163 €	1 230 334 €

* un travail d'harmonisation au sein du réseau des Chambres BFC sur les affectations comptables des subventions en fonction des financeurs a été réalisé en 2019 ; le transfert de provisions entre les comptes 7448 et 7488 aboutit au solde négatif du compte 7448.

➤ La Taxe additionnelle sur le foncier non bâti

0% d'évolution, montant de 2 726 184€

Pour rappel, cette ressource plafonnée par une décision de l'Etat depuis 2012 a subi une baisse de -2% en 2015 et n'a pas évolué depuis.

➤ Les Autres Produits :

-49% soit -65 810€, montant de 67 950€

- la baisse de la recette sur le retour du plan de formation FAFSEA de -57k€ (à noter en parallèle la baisse de la charge correspondante de -54k€).
- les autres produits "exceptionnels" sont en hausse de 30k€ principalement du fait de la recette correspondant à la prise en compte du jugement sur les débits des 3 agents comptables contrôlés par la Cour des comptes en 2018 pour un montant de 30k€ (à noter en parallèle la charge correspondante de +25k€).
- les produits financiers en légère augmentation de 1 645€.
- les reprises de provisions diminuent de -41k€ avec la reprise totale de 67k€ des provisions de Compte Epargne Temps en 2019 alors qu'en 2020 on retrouve une reprise sur la provision de créances douteuses avec une amélioration de la situation par rapport à l'année dernière de 12k€ et celle sur les indemnités de fin de carrière suite au départ en retraite d'un agent de 14k€.

② 2ème SECTION : INVESTISSEMENT

➤ Les Dépenses en Capital :

Les dépenses en capital s'élèvent à 97 735€. L'exécution du budget 2020 présente donc un faible investissement qui intègre notamment :

- L'état des lieux et l'avant-projet de la rénovation des bureaux du site de Lons Le Saunier ainsi que différents diagnostics préalables pour environ 10k€
- Des aménagements des locaux pour environ 30k€ sur le site de Lons Le Saunier
- Des investissements en divers petits matériels pour 1k€
- L'acquisition de mobilier de bureau pour environ 8k€
- Le solde de la souscription à la SAS TRANSPORC pour 5k€

	2019	2020
□ Remboursement de capital emprunté	46 894 €	42 874 €
□ Autres immobilisations Incorporelles	0 €	9 980 €
□ Aménagement de bâtiment	36 633 €	30 691 €
□ Acquisition de matériels	4 135 €	1 370 €
□ Mobilier	1 068 €	7 750 €
□ Titre de participation	23 €	5 070 €
TOTAL	88 752 €	97 735 €

➤ Les Recettes en Capital :

Les recettes en capital s'élèvent à 2 760€ qui correspondent au remboursement de la Com Com de Champagnole Nozeroy de la caution versée pour les locaux de Champagnole.

En l'absence d'investissement conséquent, pas de nouvel emprunt en 2020.

③ **BILAN**

Le bilan au 31/12/2020 s'élève à 4 582 710€ (4 889 541€ fin 2019).

➤ **ACTIF**

- L'actif immobilisé est établi à 1 554 065€ pour 34% de l'actif (1 563 597€ et 32% fin 2019).
- L'actif circulant (disponibilités, valeurs de placements et créances) s'élève à 3 028 645€ pour 66% de l'actif (3 325 944€ fin 2019), soit une diminution de -297k€.
- Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 376 623€ contre 2 096 525€ fin 2019 soit -720k€, sachant que les recettes ont nettement diminué entre 2020 et 2019 (-336k€) et que les créances sur les factures à établir donc liées aux provisions de fin d'exercice sont également en nette diminution (-347€). Sur les pièces réelles, nous avons encaissé plus vite nos créances. Par exemple, les créances avec une date d'échéance supérieure à 1 an ont diminué de 15k€ à un montant de 47 429€ et les recettes non réglées antérieures à 2019 passent quant à elles de 62k€ à 21k€. (cf détail joint).
- Les disponibilités et placements à CT augmentent très nettement de +423k€ pour atteindre 1 652 022€. Cette forte augmentation s'explique principalement par un retour à la normale sur les flux financiers sur le dispositif du fonds de péréquation Valorisation du Bois et Territoire et des Actions de Développement de la Filière Forêt-Bois avec l'encaissement des recettes 2018 et 2019 cette année pour environ 500k€ (financement CRA BFC et APCA). Par ailleurs, le chantier en cours porté par la Chambre Régionale BFC pour fluidifier le transit des subventions commence également à porter ses fruits. De manière générale, le travail entrepris depuis quelques années afin de diminuer les délais d'encaissement de nos recettes au niveau de la facturation individuelle mais surtout sur les financements par convention, permet de maintenir un risque peu élevé sur le non recouvrement de créances.

Année initiale des créances	solde fin 2019	solde fin 2020
2010	7 €	0 €
2011	655 €	655 €
2013	2 092 €	1 992 €
2014	576 €	519 €
2015	1364 €	1 004 €
2016	6 262 €	4 742 €
2017	9 929 €	5 247 €
2018	41 128 €	6 680 €
<i>Sous-Total</i>	<i>62 012 €</i>	<i>20 839 €</i>
2019	<i>Sans objet</i>	26 591 €
TOTAL	62 012 €	47 429 €

➤ **PASSIF**

- Les ressources stables de la Chambre d'Agriculture du Jura (capitaux + réserves + provisions) au 31/12/2020 s'établissent à 2 549 415€, soit 56% du total du bilan (2 558 497€ fin 2019). Les fonds propres sont donc en légère diminution car le résultat déficitaire de l'année de 69k€ est compensé en partie par la variation des provisions pour risques et charges +60k€.
- Le capital emprunté restant dû (580 266€) est constitué par les soldes de l'emprunt réalisé pour l'achat des bureaux et du mobilier de Champagnole et de l'emprunt pour la participation à l'achat des locaux de la Chambre Régionale FC. A noter que l'emprunt 2015 de 50k€ pour l'achat du matériel informatique s'est terminé cette année.
- Les dettes à court terme s'élèvent à 1 453 030€ et représentent 32% de l'actif circulant. Elles étaient de 1 707 905€ fin 2019 et sont donc en diminution de -255k€. Une diminution expliquée par la baisse du montant de Charges A Payer des provisions de fin d'exercice (-200k€) et par la baisse du montant de Produits Constatés d'Avance (-45k€). Par ailleurs, à noter dans les dettes sociales et fiscales, le prélèvement d'environ 65k€ effectué cette année sur les cotisations sociales des indemnités d'élus de 2016 à 2018 qui n'avaient jamais été appelées et qui sont en cours de régularisation dans leurs services.

4 INDICATEURS FINANCIERS

- La capacité d'autofinancement de l'année 2020 est de 42 771€.
- L'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement génère une diminution du fonds de roulement de -52 205€. Il s'élève au 31/12/2020 à 1 623 045€ et représente 30% des charges annuelles de fonctionnement (1ère section). Cela correspond à 108 jours de fonctionnement (contre 107 jours fin 2019).
- La trésorerie à fin 2020 représente 110j de fonctionnement (contre 79 jours fin 2019).
- Le ratio d'endettement s'élève à 23.6% en diminution de 1%.
- Le délai de recouvrement des créances en jours est de 96j en diminution de 37j.
- Le délai de règlement des dettes en jours est de 97j et diminue de 12j.
- Les charges de personnel (y compris élus), soit 2 454 649€, représentent 46% du montant total des charges de fonctionnement.
- Le coût moyen chargé (masse salariale uniquement) d'un ETPT s'élève à 50 916€ pour les dépenses de personnel.
- Les recettes propres (prestations de service et autres produits), soit 1 361 158€, représentent 26% du montant total des recettes.

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Variation entre 2019 et 2020
Résultat de l'exercice	19 965 €	-69 150 €	-89 115 €
Capacité d'AutoFinancement	115 345 €	42 771 €	-72 574 €
Variation du Fonds de roulement	26 592 €	-52 205 €	-78 797 €
Fonds de Roulement	1 675 249 €	1 623 045 €	-52 205 €
Charges de Fonctionnement	5 633 819 €	5 386 826 €	-246 993 €
R1 - Fond de roulement en jours	107,0 j	108,5 j	1,4 j
Trésorerie	1 229 419 €	1 652 022 €	422 603 €
Charges de Fonctionnement	5 633 819 €	5 386 826 €	-246 993 €
R2 - Trésorerie en jours	78,6 j	110,4 j	31,8 j
Montant des emprunts	623 139 €	580 266 €	-42 874 €
Capitaux propres	2 525 022 €	2 455 873 €	-69 150 €
R3 - Ratio d'endettement	24,7%	23,6%	-1,1%
Montant des créances	2 096 525 €	1 424 053 €	-672 472 €
Total des produits	5 653 784 €	5 317 676 €	-336 108 €
R4 - Délai de recouvrement des créances en jours	133,5 j	96,4 j	-37,1 j
Montant des dettes	1 707 905 €	1 453 030 €	-254 875 €
Total des charges	5 633 819 €	5 386 826 €	-246 993 €
R5 - Délai de règlement des dettes en jours	109,1 j	97,1 j	-12,0 j
Charges de personnel (masse comptable Personnel)	2 614 700 €	2 454 649 €	-160 051 €
Total des charges	5 633 819 €	5 386 826 €	-246 993 €
R6 - Poids relatif des charges personnel	49,6%	45,6%	-4,0%
Masse salariale	2 614 700 €	2 454 649 €	-160 051 €
Effectif	48,5 ETPT	48,2 ETPT	-0,2 ETPT
R7 - Coût par ETPT	57 640	50 916	-6 724
Recettes propres (masse comptable Autres Produits)	1 680 437 €	1 361 158 €	-319 280 €
Total des produits	5 653 784 €	5 317 676 €	-336 108 €
R8 - Poids relatif des recettes propres	29,7%	25,6%	-4,1%

POUR VOIE DE L'ORGANISME DÉLÉGUÉ

Tableau de présentation des emplois

	Emplois affectés (CF 20)	Emplois affectés (CF 21)	Total engagements (CF 20+21)
Emplois affectés par l'organisme au CFPT	0	48,21	48,21

Appel de subvention affecté au respect des engagements (CFPT) (1) :

0

NB: Pour les opérations de F204, l'affectation d'emplois sous plafond L11 est destinée à être utilisée en complément des emplois affectés par le responsable de programme chef de file au budget global de F204 (1.1).

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DÉLÉGUÉ

Pour les données : tableau 01002 des emplois affectés par l'organisme et des autres charges de personnel

	EMPLOIS AFFECTÉS PAR L'ORGANISME (1)		EMPLOIS AFFECTÉS PAR L'ORGANISME (2)		TOTAL ENGAGEMENTS	
	CFPT	Charges de personnel**	CFPT	Charges de personnel**	CFPT	Charges de personnel**
TOTAL DES EMPLOIS REMBURSÉS PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (1 + 2 = 3 + 4)	0	0	48,21	2 484 540	48,21	2 484 540
1 - RÉGULIERS	0	0	48,09	2 183 148	48,09	2 183 148
** Titulaire fixe	0	0			0,00	0
** Titulaire régulier sous contrat	0	0	48,09	2 183 148	48,09	2 183 148
2 - CONTRACTUALISÉS	0	0	3,30	139 870	3,30	139 870
** Intérimaire de droit public	0	0	0,00	0	0,00	0
MSB	0	0			0,00	0
MSD	0	0	0,00	0	0,00	0
** Titulaire affecté sur contrat affecté par l'organisme principal et affecté par le budget de l'organisme	0	0	0,00	0	0,00	0
** Intérimaire de droit privé	0	0	0,00	139 870	0,00	139 870
MSL	0	0			0,00	0
MSD	0	0	0,00	139 870	0,00	139 870
3 - CONTRATS AGRÉS			0,30	0	0,30	0
4 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'heure, à la tâche, prestations occasionnelles, allocations d'urgence...)				111 522		111 522

** Charges de personnel correspond à cette section au compte de résultat de l'organisme. La SFM des charges de personnel inclut le poste 6100. L'ensemble des charges de personnel figurent dans le compte de résultat.

Pour les données : tableau 01003 des emplois affectés par l'organisme (autres bénéficiaires des subventions)

(Effectif et charges de personnel affectés dans la période de référence)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMBURSÉS PAR L'ORGANISME	
	CFPT**	Charges de personnel**
EMPLOIS REMBURSÉS PAR L'ORGANISME (6 + 8)	0,01	0
6 - EMPLOIS REMBURSÉS A L'ORGANISME	0	0
8 - EMPLOIS NON REMBURSÉS A L'ORGANISME	0,01	0

** Nombre d'emplois en CFPT affectés dans la période de référence au titre de l'organisme et des charges de personnel affectées au titre du budget de l'organisme.

Pour les données : tableau 01004 des emplois affectés par d'autres personnes morales

(Effectif et charges de personnel affectés)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON AFFECTÉS PAR L'ORGANISME	
	CFPT**	Charges de personnel**
EMPLOIS REMBURSÉS PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 9)	0,75	0 000
7 - EMPLOIS REMBURSÉS PAR L'ORGANISME	0,75	0 000
9 - EMPLOIS NON REMBURSÉS PAR L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en CFPT affectés dans la période de référence au titre de l'organisme et des charges de personnel affectées au titre du budget de l'organisme.

TABLEAU 2
Situation patrimoniale Compte Financier 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat

CHARGES	Montants Compte Revenir 2019	Montants Budget rectifié 2020	Montants Compte Revenir 2020	PRODUITS	Montants Compte Revenir 2019	Montants Budget rectifié 2020	Montants Compte Revenir 2020
Pensions	2 014 700	2 500 250	2 454 649	Subventions de l'Etat	424 514	398 063	472 805
« dont charges de pension civile »				Fiscalité affectée	2 726 194	2 726 194	2 726 194
Fonctionnement autre que les charges de personnel	2 935 432	2 995 040	2 854 252	Autres subventions	823 648	892 328	797 529
Intervention de nos adhérents	82 680	83 525	87 524	Autres produits	1 080 437	1 054 495	1 361 158
TOTAL DES CHARGES (1)	5 035 812	5 576 855	5 383 825	TOTAL DES PRODUITS (2)	5 653 794	5 671 079	5 217 676
Résultat prévisionnel - bénéficiaire (3) = (2) - (1)	19 966	0	0	Résultat prévisionnel - perte (4) = (1) - (2)	0	89 325	89 150
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (5) = (3) + (4)	5 653 794	5 576 855	5 383 825	TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (5) = (3) + (4)	5 653 794	5 576 855	5 383 825

* Il s'agit des axes d'ajustement de comptes présentés au contributeur employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte Revenir 2019	Montants Budget rectifié 2020	Montants Compte Revenir 2020
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéficiaire (3) ou perte (-4))	19 966	-89 325	-89 150
+ dépenses aux amortissements, dépréciations et provisions	162 304	130 000	136 197
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-65 945	-14 000	-26 276
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	0	0	0
- profits de cession d'éléments d'actif	0	0	0
- quote-part reprise au résultat des financements subventionnés à des actifs	0	0	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou équivalent d'autofinancement (EAF)	115 345	86 675	42 771

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte Revenir 2019	Montants Budget rectifié 2020	Montants Compte Revenir 2020	RESSOURCES	Montants Compte Revenir 2019	Montants Budget rectifié 2020	Montants Compte Revenir 2020
Capacité d'autofinancement	0	0	0	Capacité d'autofinancement	115 345	86 675	42 771
Investissements	41 856	321 500	54 852	Financement de l'Etat par l'Etat			
				Financement de l'Etat par des tiers autres que l'Etat			
				Autres ressources	0	0	2 760
Remboursement des dettes financières	48 954	42 950	42 874	Augmentation des dettes financières	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (6)	88 782	364 366	87 736	TOTAL DES RESSOURCES (6)	115 345	86 675	48 531
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(8)	26 592	0	0	Diminution du fonds de roulement (8) = (3)-(4)	0	387 675	82 266

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte Revenir 2019	Montants Budget rectifié 2020	Montants Compte Revenir 2020
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	26 592	-387 675	-82 266
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRÉSORERIE)	833 801	-831 480	-474 806
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-807 209	823 815	422 803
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	1 678 348	1 367 674	1 623 945
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	448 830	-386 860	-89 877
Niveau final de la TRÉSORERIE	1 229 419	1 753 234	1 682 022

COMPTE DE RESULTAT 2020 par destination et par origine - TABLEAU 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT - Présentation SAN à répartition des fonctions supports internes et SAN à affectation de l'impôt

CHARGES (1)	ETP	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	INTERVENTION	INVESTISSEMENT	TOTAL
REPRESENTATION		107 822,95	1 408 827,35	87 824,27	0,00	1 584 474,57
P0 - Représentation	0,81	107 822,95	1 408 827,35	87 824,27		1 584 474,57
INTERVENTION		1 907 837,32	477 998,85	0,00	0,00	2 385 735,87
P1 - Production Animale	0,03	1 890,92	3 195,48	0,00		4 886,38
P2 - Production Végétale	12,62	813 354,40	149 090,89	0,00		762 445,29
P3 - Entreprises et Stratégies	12,55	597 310,95	135 911,84	0,00		734 222,79
P4 - Territoires Envir. Société	13,78	895 281,05	187 895,48	0,00		883 176,51
P5 - Services Communs	-	0,00	0,00	0,00		0,00
FONCTIONS SUPPORT ET RESSOURCES		439 338,84	840 331,40	0,00	33 752,40	1 389 472,84
Support Interne (dont financement mission CR3)						
Support Ressources	8,51	439 338,84	840 331,40	0,00	33 752,40	1 389 472,84
Activités annexes						
TOTAL	48,21	2 464 848,11	2 728 065,40	87 824,27	33 752,40	5 337 331,15

* Total hors charges non décaissables : dans l'enveloppe budgétaire "Fonctionnement", reprises de provisions pour un montant de 104 102,14 €.

PRODUITS (2)	SUBVENTION ETAT	FISCALITE (3) (TATFNB)	AUTRES SUBV	AUTRES PDT	INVESTISSEMENT	TOTAL	RESULTAT	RESULTAT (hors Invest)
REPRESENTATION	0,00	1 564 402,32	0,00	29 772,25	0,00	1 584 174,57	0,00	0,00
P0 - Représentation	0,00	1 564 402,32	0,00	29 772,25		1 584 174,57	0,00	0,00
INTERVENTION	483 230,10	0,00	767 628,12	1 100 868,68	0,00	2 321 808,89	-83 124,17	-83 124,17
P1 - Production Animale	0,00		0,00	2 318,00		2 318,00	-2 573,38	-2 573,38
P2 - Production Végétale	212 868,90		353 505,11	215 072,69		811 246,70	48 801,41	48 801,41
P3 - Entreprises et Stratégies	155 538,00		141 433,48	488 209,27		785 178,73	50 955,04	50 955,04
P4 - Territoires Envir. Société	95 025,20		232 590,55	395 252,62		722 868,37	-160 388,14	-160 388,14
P5 - Services Communs	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONS SUPPORT ET RESSOURCES	9 575,00	0,00	0,00	204 258,38	0,00	213 833,38	-1 154 839,28	-1 065 888,88
Support Interne (dont financement mission CR3)								
Support Ressources	9 575,00		0,00	204 258,38	0,00	213 833,38	-1 154 839,28	-1 065 888,88
Activités annexes								
TOTAL	472 895,10	1 564 402,32	767 628,12	1 334 861,21	0,00	4 118 817,76	-1 217 763,43	-1 129 011,03

* Total hors produits non encaissables : dans l'enveloppe budgétaire "Fonctionnement", reprises de provisions pour un montant de 26 276,43 € et dans l'enveloppe budgétaire "Résultat", reprises de l'impôt non versé 1 171 761,66 €.

(1) : Total des charges décaissables (hors amortissements et provisions) + montant des investissements

(2) : Total des recettes encaissables (hors reprises de provisions)

(3) : Affectation du montant nécessaire à l'équilibre de la mission représentation.

TABLEAU 4
Opérations pour compte de tiers Compte financier 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1) Budget rectificatif 2020	Débit (c1) exécuté Compte Financier 2020	Crédit (c2) Budget rectificatif 2020	Crédit (c2) exécuté Compte Financier 2020
Opération 1	C 4...	NON CONCERNE				
Opération 2	C 4... C 4...					
Opération ...	C 4... C 4...					
	C 4...					
TOTAL						

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 5
Plan de trésorerie

CF 2020

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	1 229 419	1 412 490	1 521 223	1 719 051	1 868 030	1 887 031	1 360 103	1 410 957	1 589 721	1 445 659	1 243 913	1 585 113
ENCAISSEMENTS												
Produits	663 277	408 245	553 651	320 817	517 691	698 484	391 254	873 781	407 058	433 436	636 196	1 124 670
Ressources	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A. TOTAL	663 277	408 245	553 651	320 817	517 691	698 484	391 254	873 781	407 058	433 436	636 196	1 124 670
DECAISSEMENTS												
Charges	472 280	284 613	355 823	171 838	497 519	1 191 191	337 214	687 449	538 707	624 590	291 355	1 045 645
Emplois	7 928	4 699			1 370	34 222	3 158	7 597	12 414	10 992	642	15 116
B. TOTAL	480 208	289 312	355 823	171 838	498 889	1 225 413	340 372	695 047	551 120	635 581	291 997	1 060 762
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	183 071	108 733	197 828	148 979	19 802	-438 939	50 884	178 736	-144 063	-301 745	-344 200	63 909
SOLDE CUMULE (1) + (2)	1 412 490	1 521 223	1 719 051	1 868 030	1 887 031	1 360 103	1 410 957	1 689 721	1 445 659	1 243 913	1 588 113	1 652 021,81
												1 652 021,81
												0,00

Evolution 2019-2020

Etat au 31/12/2020

TABIEAU 6
Opérations pluriannuelles - exécution

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DELIBERANT

Sauf pour opérations (ou par regroupement d'opérations) des engagements (recurrents), des charges ou immobilisations et des prévisions des ressources

A - Exécution d'engagements (recurrents) et de charges ou immobilisations (obligatives)

Opération	Nature	Prévision		Exécution				Prévision N+1 et suivantes	
		Coût total de l'opération	(1)	Engagements effectués en N*	TOTAL des engagements effectués en N*	Charges/annuités en N	TOTAL des charges/annuités en N	Prévision N+1 et suivantes	Soit à engager**
Op. 1	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement Total Op. 1			(2)	(4) = (2) + (3)	(5)	(7) = (5) + (6)	(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
Op. 2	Personnel Fonctionnement Intervention Investissement Total Op. 2								
TOTAL	Si total personnel Si total fonctionnement Si total intervention Si total investissement								

NON CONCERNE

* Faisable

B - Exécution des ressources (obligatives)

Opération	Nature	Prévisions		Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes	
		Financement de l'opération	(1)	Ressources des années antérieures à N	Ressources rattachées à N	Reste à inscrire en N+1 et suivantes	(14) = (11) - (12) - (13)
Op. 1	Financement de l'Etat** Autres financements publics*** Autres financements**** Total Op. 1			(12)	(13)		
Op. 2	Financement de l'Etat** Autres financements publics*** Autres financements**** Total Op. 2						
TOTAL	Si total Financement de l'Etat Si total autres financements publics Si total autres financements						

NON CONCERNE

** Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, financements affectés
*** Autres financements publics
**** Ressources propres

Opérations non soumises à la comptabilité budgétaire

Compte Comptable	PARAGRAPHE ET LIBELLES	Dotations Budgetaires				Observations
		CF 2019	BR 2020	CF 2020	CF20 / CF19	
65761	Total Cotisations Obligatoires	1 601 973	1 675 150	1 673 971	-1 179	71 880
65761	Cotisations APCA	1 32 439	126 350	131 743	5 383	-506
	Dont Cotisation amovible APCA	81 605	81 600	81 605	-45	0
	Dont Cotisation DMSI	42 895	37 000	47 139	4 139	-2 156
	Dont Cotisation Neosole	1 600	1 000	1 700	1 000	1 000
	Dont Cotisation CBM	5 739	6 000	7 399	1 799	1 660
65761	Cotisation FNPCA	27 262	40 950	40 693	-257	13 631
65761	Cotisation CNP/CRPF	391 194	392 000	391 300	-610	196
65761	Cotisation CHAMBRE REGIONALE AGRIC.	206 517	232 000	231 190	-810	24 672
65761	Cotisation CRA BFC CPR Forêt Succoat	231 817	242 000	242 000	0	10 183
65761	Cotisation CRA BFC CPR Informatique	155 048	148 750	148 550	-200	-8 488
65761	Cotisations FNIGP Fonds Stratégique Forêt et Bois	438 147	470 500	465 991	-3 910	30 444
	Dont Cotisation Fonds Stratégique Forêt et Bois	18 820	202 300	194 484	-3 817	12 564
	Dont Cotisation services agricoles "services de BSA et Terroir"	290 227	268 200	268 107	-93	17 881
65761	Cotisation communes forestières	18 219	19 250	18 285	-965	965
65761	Cotisation FG Présidents	3 330	3 350	3 330	-20	0
65734	Total Subventions Non Obligatoires	82 686	93 525	87 924	-25 891	-14 782
65734	Subventions Diverses	0	15 000	0	-15 000	0
65734	Prix et Récompenses	0	2 000	0	-2 000	0
65734	Participations & Manifestations	7 000	8 000	3 150	-4 850	-3 850
65734	Subvention Société de Viticulteurs du Jura	20 000	0	0	0	-20 000
65734	Subvention Commanderie grands vins et Comité	1 600	1 600	1 600	0	0
65734	Subvention FDSR	-10 000	0	0	0	10 000
65734	Participation JURA INITIATIVES	663	663	663	0	0
65734	Subvention Solidarité Paysans RESA 39	9 019	7 500	7 525	75	-1 494
65734	Subvention Association REAJUR/DELIE	54 142	55 000	54 424	-676	262
65734	Subvention AFDI	500	500	500	0	0
65734	Subvention JA BFC / DEV AGRIC BFC	-1 000	2 500	0	-2 500	1 000
65734	Subv Association du Personnel CA39	762	762	762	0	0
65882	Total Cotisations Non Obligatoires	28 376	29 090	27 878	-1 412	-488
65882	Cotisations DIVERSES	10	1 150	0	-1 150	-10
65882	Cotisation AFDI	1 509	1 600	1 559	-41	0
65882	Cotisation Bienvenue à la Ferme	2 795	3 000	2 197	-803	-598
65882	Cotisation CAJIE	150	150	150	0	0
65882	Cotisation INITIATIVE JURA	1 70	170	170	0	0
65882	Cotisation ADPPA	390	370	400	30	10
65882	Cotisation Commission Eau & Agriculture	1 346	1 350	1 346	-4	0
65882	Cotisation INITIATIVE DOLE TERRITOIRES	200	0	200	200	0
65882	Cotisation ADEFOR	100	100	0	-100	-100
65882	Cotisation ASSOC.JURA AGRICOLE	20 051	20 000	20 051	51	0
65882	Cotisation Réactifsols	1 000	1 000	1 000	0	0
65882	Cotisation OER - EDE 25 -90	200	200	200	0	0
65882	Cotisation COMITE DEP TOURISME	75	0	75	75	0
65882	Cotisation ARDAR MASSIF JURA	100	0	100	100	0
65882	Cotisation Office Commerce/Art Grand Dole	100	0	100	100	0
65882	Cotisation Office Commerce/Art Com/Com Arbois Poligny, Salin	50	0	50	50	0
65882	Cotisation Solidarité Paysan 39	80	0	80	80	0
	TOTAL	1 713 034	1 797 765	1 769 573	(84 739)	(84 539)
	Cotisations Obligatoires	1 601 973	1 675 150	1 673 971	-1 179	-71 880
	Subventions Non Obligatoires	82 686	93 525	87 924	-25 891	-14 782
	Cotisations Non Obligatoires	28 376	29 090	27 878	-1 412	-488
	Transp	0	0	0	0	0



POUR INFORMATION DE L'ORDRE BELLEVILLE

CF 2020 - Comptes à 3 chiffres

CHARGES	Montants BR 2020		Montants CF 2020		Évolution		Montants CF 2019		Évolution	
	Montants BR 2020	% / Total Charges BR 2020	Montants CF 2020	% / Total Charges CF 2020	Évolution CF 2020 / BR 2020	% Evolution CF 2020 / BR 2020	Montants CF 2019	% / Total Charges CF 2019	Évolution CF 2019 / CF 2020	% Evolution CF 2019 / CF 2020
Personnel										
Traitements, salaires et autres rémunérations - Salaires et liés (Compte 811)	1 792 933		1 129 920		- 663 013	-37%	1 819 678		- 690 758	-38%
Contributions d'associations locales (MSA, clubs, etc.), cotisations, prestations, versements complémentaires (Comptes 812 - 813 et liés)	707 225	40%	603 893	46%	- 103 332	-15%	751 610	46%	- 147 717	-20%
Charges sociales et autres charges sociales - Association de personnel, Charges diverses, coté des membres (Comptes 842)	86 763		88 183		1 420	1%	42 774		45 409	10%
Sous-Total Charges de Personnel	2 586 921		1 821 996		- 764 925	-30%	2 614 062		- 792 066	-30%
Fonctionnement autre que les charges de personnel										
Pratiquants de bureau (Compte 801)	-		-		-	-	-		-	
Matériels et autres fournitures (Comptes 805)	81 583		78 028		- 3 555	-4%	87 448		- 9 420	-11%
Équipement mobilier (Compte 810)	-		-		-	-	-		-	
Locations immobilières (Compte 813)	89 600		88 528		- 1 072	-1%	88 480		- 448	-0%
Charges immobilières de copropriété (Compte 814)	19 960		20 020		60	0%	23 300		- 3 280	-14%
Électricité et chauffage (Compte 817)	19 960		14 084		- 5 876	-29%	14 084		-	0%
Énergie électrique (Compte 818)	24 060		20 400		- 3 660	-15%	16 879		3 521	21%
Eaux et rejets (Compte 819)	-		-		-	-	-		-	
Chauffage (Compte 819)	12 000		10 408		- 1 592	-13%	11 384		- 976	-9%
Pression hydraulique et eau à disposition (Hébergement) - (Compte 821)	12 000		12 000		-	0%	12 758		- 758	-6%
Horaires (Compte 822)	1 800		800		- 1 000	-56%	800		-	0%
Services, taxes d'exploitation, publications, relations publiques (Compte 823)	18 000		17 500		- 500	-3%	17 900		- 400	-2%
Transport divers (Compte 824)	-		804		804	100%	-		804	100%
Microtransit, vélos (Personnel, Eau et végétation), Réceptions (Compte 825)	137 000		81 271		- 55 729	-41%	119 238		- 38 067	-32%
Pain paines et Microtransit (Compte 826)	119 000		81 121		- 37 879	-32%	140 788		- 59 667	-43%
Services techniques (Compte 827)	800	84%	27	52%	- 773	-97%	380	52%	- 353	-93%
Fournitures courantes de bureau, Fournitures et services courants (généralistes) et autres divers (Comptes 828)	241 000		168 478		- 72 522	-30%	331 072		- 162 594	-49%
Taxes sur les ventes (Compte 829) - Salaires et liés	127 200		128 584		1 384	1%	124 000		4 584	4%
Charges fiscales sur ventes à payer (Compte 830)	820		2 182		1 362	166%	3 789		- 1 627	-43%
Autres impôts, taxes et redevances payables aux résidents (Compte 831)	29 520		28 828		- 692	-2%	33 387		- 4 567	-14%
Taxi travaux et entretien à l'extérieur (Compte 832)	27 020		28 847		1 827	7%	28 007		840	3%
Contributions fédérales et taxes provinciales (Compte 833)	4 200		8 800		4 600	110%	3 807		4 993	131%
Charges de relations communales (Compte 834)	1 200		0		- 1 200	-100%	1 022		- 1 222	-120%
État comptable des actifs cédés (Compte 835)	-		0		-	-	-		-	
Charges spécifiques - Cotisation Obligatoire (Compte 836)	1 674 700		1 674 911		211	0%	1 681 620		- 647 919	-39%
Charges autres charges - Fonctionnement (Compte 837)	82 000		88 991		6 991	8%	85 577		3 414	4%
Salaires des employés et des autres (Compte 838)	18 000		18 827		827	5%	17 762		1 065	6%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (839)	-		-		-	-	-		-	
Charges sur provisions et amortissements (Comptes 841)	180 000		188 187		8 187	5%	182 524		5 663	3%
Impôts sur les bénéfices (Compte 842)	7 200		7 918		718	10%	4 841		3 077	63%
Sous-Total Charges de Fonctionnement	3 990 640		2 884 232		- 1 106 408	-28%	2 938 432		- 1 114 208	-38%
Intervention (si cas échéant)										
Subventions - Charges d'intervention pour compte propre (Compte 803)	92 628	3%	87 824	1%	- 4 804	-5%	82 918	1%	4 906	6%
Sous-Total Charges d'Intervention	92 628		87 824		- 4 804	-5%	82 918		4 906	5%
TOTAL DES CHARGES (1)	6 677 561		4 706 228		- 1 971 333	-30%	5 552 494		- 1 125 067	-20%
Résultat : bénéfices (2) = (1) - (4)							19 949			
TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) + (4)	6 677 561		4 706 228		- 1 971 333	-30%	5 572 443		- 1 125 067	-20%

PRODUITS	Montants BR 2020		Montants CF 2020		Évolution		Montants CF 2019		Évolution	
	Montants BR 2020	% / Total Produits BR 2020	Montants CF 2020	% / Total Produits CF 2020	Évolution CF 2020 / BR 2020	% Evolution CF 2020 / BR 2020	Montants CF 2019	% / Total Produits CF 2019	Évolution CF 2019 / CF 2020	% Evolution CF 2019 / CF 2020
Subventions de l'État										
Subventions de fonctionnement - Eau, traitement de l'eau, entreprises publiques agées pour le compte de l'État (Comptes 701)	608 380	9%	472 804	8%	- 135 576	-22%	424 514	8%	48 290	11%
Sous-Total Subventions de l'État	608 380		472 804		- 135 576	-22%	424 514		48 290	11%
Fiscalité affectée										
Produit spécifique - Taxes affectées (Compte 707)	2 728 184	41%	2 728 184	57%	-	0%	2 728 184	49%	-	0%
Sous-Total Fiscalité affectée	2 728 184		2 728 184		-	0%	2 728 184		-	0%
Autres subventions										
Subventions de fonctionnement - Région, Département, Union (Comptes et autres collectivités et organismes publics) (Comptes 704 et 705)	832 335	12%	757 528	16%	- 74 807	-9%	822 548	15%	- 65 020	-8%
Sous-Total Autres Subventions	832 335		757 528		- 74 807	-9%	822 548		- 65 020	-8%
Autres produits										
Vente de produits bruts (Compte 710)	-		-		-	-	-		-	
Pratiquants de bureau (Compte 711)	1 408 481		1 240 487		- 167 994	-12%	1 470 108		- 229 621	-16%
Eau à disposition de personnel et autres produits (Comptes 726)	87 000		89 611		2 611	3%	70 813		18 798	27%
Revenus des immobilisations (Compte 763)	-		-		-	-	-		-	
Locations (Compte 763)	-		-		-	-	-		-	
Produit des ventes d'eau (Compte 764)	-		-		-	-	-		-	
Revenus des services immobiliers de placement (Compte 756)	-		-		-	-	-		-	
Produit des opérations sur opérations de gestion (17%)	-	20%	-	30%	-	-	2 700	50%	- 2 700	-100%
Produit des ventes des dérivés de l'eau - Jura Comp. (Compte 767)	-		-		-	-	-		-	
Autres produits divers - FAFSA (Compte 758)	38 000		37 608		- 392	-1%	41 791		- 3 883	-9%
Revenus des ventes immobilières (Compte 762)	-		-		-	-	-		-	
Autres produits financiers (Compte 765)	-		18		18	100%	34		- 16	-47%
Revenus sur provisions pour risques et charges de fonctionnement (Compte 764/765)	54 000		33 278		- 20 722	-38%	49 941		- 16 663	-33%
Sous-Total Autres Produits	1 884 481		1 561 159		- 323 322	-17%	1 869 422		- 308 263	-16%
TOTAL DES PRODUITS (3)	4 218 895		3 317 670		- 901 225	-21%	3 312 946		- 904 949	-21%
Résultat : perte (4) = (3) - (2)							8 195			
TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) + (4)	4 218 895		3 317 670		- 901 225	-21%	3 321 141		- 904 949	-21%

CADRE 2 - DEVELOPPEMENT DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2020

PRESENTATION PAR MASSE

Numéros et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	DEPENSES					MONTANT des CREDITS			
	Montant brut des ordres de dépenses	Dont dépenses sur crédits extournés	Rversements	Extourne	Montant net des dépenses	Credits ouverts au titre du budget	D'ordre budgétaire	Credits ouverts au titre du budget non employés	Credits extournés non employés
Première section									
PERSONNEL	3 132 248.57	257 105.10	379 205.60	298 493.86	2 454 649.11	2 508 250.00		12 212.13	41 388.76
FONCTIONNEMENT	3 631 873.90	620 126.57	36 910.28	639 810.59	2 864 252.13	2 936 640.00		121 706.85	10 681.02
INTERVENTION (le cas échéant)	134 091.44	85 187.17	1 000.00	65 187.17	67 824.27	93 525.00		25 690.73	
Total Première section	6 798 413.81	942 401.84	417 115.88	994 471.62	5 386 825.51	5 598 415.00		159 519.71	52 069.78

CADRE 2 - DEVELOPPEMENT DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2020
PRESENTATION PAR MASSE

Numéros et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	DEPENSES				MONTANT des CREDITS				
	Montant brut des ordres de dépenses	Doté dépenses sur crédits extournés	Rversements	Extourne	Montant net des dépenses	Crédits ouverts au titre du budget	D'ordre budgétaire	Crédits extournés au titre du budget non employés	Crédits extournés non employés
Seconde section									
INVESTISSEMENT	54 861.52				54 861.52	321 500.00		206 638.48	
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	42 873.68				42 873.68	42 860.00		-23.68	
Total Seconde section	97 735.20				97 735.20	364 360.00		206 614.80	
Total Première section	6 798 413.01	942 401.84	417 115.88	964 471.62	5 366 825.51	5 598 415.00		159 519.71	52 069.78
Total Seconde section	6 896 146.21	942 401.84	417 115.88	964 471.62	5 484 560.71	5 962 765.00		266 614.80	52 009.79
Total général								426 134.51	

* : Indique qu'il y a des reversements sur pièces nées issues d'extourne pris en compte dans le calcul du crédit ouvert non employé et du crédit d'extourne non employé

CADRE 2 - DEVELOPEMENT DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2020
PRESENTATION PAR MASSE

Première section	DEPENSES						MONTANT des CREDITS			
	Montant brut des ordres de dépenses	Dont dépenses sur crédits restourés	Reversements	Retourne	Montant net des dépenses	Credits ouverts au titre du budget	D'ordre budgétaire	Credits ouverts au titre du budget non employés	Credits restourés non employés	
PERSOINNEL	3 132 348,97	257 105,10	379 205,60	298 493,86	2 454 649,11	2 008 230,00		12 212,13	41 388,76	
641 - REMUNERATION DU PERSONNEL	2 218 656,58	183 944,55	268 081,64	193 092,49	1 736 383,45	1 712 550,00		16 420,61	7 735,04	
645 - CHARGES DE SECURITE SOCIALE	880 660,93	71 160,55	90 623,96	104 813,27	895 123,80	707 000,00		-11 776,42	31 652,82	
647 - AUTRES CHARGES SOCIALES	33 132,06				33 132,06	36 700,00		5 067,94	19 681,02	
FONCTIONNEMENT	3 531 973,60	620 128,57	34 916,28	639 816,59	2 864 292,13	2 895 646,99		1 217 706,95		
600 - ACHAT NON STOCKE MAT ET FOURN	81 603,15	2 693,36	418,59	2 663,56	78 522,60	81 500,00		-1 722,60		
613 - LOCATIONS	73 319,40	7 426,11	379,27	7 426,11	66 006,08	96 000,00		-7 696,08		
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PRO	25 644,17	1 303,98	534,27	1 360,03	23 019,77	18 000,00		-4 526,72	8,06	
615 - ENTretien et réparation	21 576,46	26,82	7 487,14	26,82	14 063,50	19 500,00		5 446,50		
616 - PRIMES D'ASSURANCE	20 503,13		20,38		20 482,77	24 000,00		3 517,23		
618 - DIVERS	10 061,95		64,07		10 467,88	12 000,00		1 532,12		
621 - PERSONNEL EXTERIEUR	157 876,13	34 522,32	15,65	35 103,88	122 758,50	121 000,00		-2 340,16	381,66	
622 - REMUNERATIONS D'INTERVENANTS	743,22		49,97		693,25	1 500,00		806,76		
623 - PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES	16 132,37	1 092,33		1 092,33	17 040,04	16 000,00		956,96		
624 - TRANSPORTS BIENS ET DE PERSONNEL	363,53				363,53			-303,53		
625 - DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTE	99 325,26	14 444,23	3 595,50	14 458,73	81 271,02	137 000,00		55 714,48	14,50	
626 - FRANS POSTAUX ET FRANS DE TELECOM	99 029,92	7 806,89	1,92	7 806,89	91 130,91	119 000,00		18 879,09		
627 - SERVICES BANCAIRES et ASSURABLES	27,00		0,12		26,88	500,00		473,12		
628 - DIVERS	448 220,57	193 207,19	381,98	199 199,16	248 875,43	341 500,00		86 062,00	4 081,97	
631 - IMPOTS, TAXES (REMUNERATION IMPOT)	131 397,00	485,28	4 348,17	455,28	126 563,56	127 290,00		696,45		
632 - CHARGES FISCALES RONCES A PAYER	18 354,00		16 202,00		2 152,00	500,00		-1 652,00		
633 - IMPOTS SUR REMUNERATIONS	28 766,54	36,77	3 391,27	566,17	24 829,10	29 500,00		4 141,50	529,40	
635 - AUTRES IMPOTS (ADMIN IMPOTS)	26 656,87				26 656,87	27 000,00		443,53		
637 - AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGANISMES)	3 829,79				3 829,79	4 500,00		670,21		
634 - CHARGES / CREANCES RRECOURNABLES	8,88				8,88	1 000,00		993,32		
657 - CHARGES SPECIFIQUES	2 037 507,81	349 337,71		363 536,88	1 673 870,83	1 673 150,00		-3 020,10	4 158,17	
658 - DIVERSES AUTRES CHARGES	70 645,42	7 507,19	7 964,55		68 650,87	92 000,00		-16 146,24	487,37	
661 - CHARGES D'INTERETS	10 628,05				10 628,05	18 000,00		1 373,35		
665 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	7 318,00				7 318,00	130 000,00		-8 180,73		
INTERVENTION	134 091,44	65 167,17	1 000,00	65 167,17	67 924,27	93 525,00		25 600,73		
857 - CHARGES SPECIFIQUES	134 091,44	65 167,17	1 000,00	65 167,17	67 924,27	93 525,00		25 600,73		
Total Première section	6 719 413,81	942 481,84	417 115,88	994 471,63	5 366 825,51	5 598 415,06		159 519,71	52 088,76	

MAJUSE M9

Etablissement 00001 CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA
Comptabilité BU Budget unique

CADRE 2 - DEVELOPPEMENT DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2020
PRESENTATION PAR MASSE

N° de section	Numéro et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	DEPENSES					MONTANT DES CREDITS			
		Montant brut des ordres de dépenses	Doit dépendre sur crédits extournés	Rversements	Extourne	Montant net des dépendes	Crédits ouverts au titre du budget	D'ordre budgétaire	Crédits ouverts au titre du budget non employés	Crédits extournés non employés
Section										
	INVESTISSEMENT	54 861.52				54 861.52	321 500.00		266 638.48	
	205 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	9 979.89				9 979.89	5 000.00		5 000.00	
	208 - AUTRES IMMO. INCORPORABLES	30 690.90				30 690.90	13 500.00		3 520.11	
	213 - CONSTRUCTIONS	1 370.45				1 370.45	208 000.00		237 309.10	
	218 - INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATIERE	7 790.29				7 790.29	4 000.00		2 629.55	
	219 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 069.99				5 069.99	20 000.00		18 249.71	
	261 - TITRES DE PARTICIPATION	42 873.68				42 873.68	5 000.00		-60.99	
	REBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	42 873.68				42 873.68	42 850.00		-23.68	
	164 - EMPRUNTS AUPRES ETATS DE CREDITS	42 873.68				42 873.68	42 850.00		-23.68	
	Total Section	97 735.20				97 735.20	364 350.00		266 614.80	
	Total Premieres section	6 798 413.81	542 481.84	417 115.88	994 471.62	5 598 825.51	5 598 415.00		159 510.71	52 069.78
	Total Section	6 895 148.21	542 481.84	417 115.88	994 471.62	5 884 566.71	5 967 765.00		266 614.80	52 069.78
	Total général								428 134.51	

* : Indique qu'il y a des reversements sur pièces réalisées issues d'extourne pris en compte dans le calcul du crédit ouvert non employé et du crédit d'extourne non employé

CADRE 3 - DEVELOPPEMENT DES RECETTES DE L'EXERCICE 2020
PRESENTATION PAR MASSE

Nombres et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	RECETTES					SITUATION				
	Montant brut des titres de recettes	Doit recette sur prévisions exécutées	Annulation des titres de recettes	Excédent	Montant net des recettes	Prévisions exécutées au titre du budget	Prévisions d'ordre budgétaire	Prévisions extérieures non employées	Plus valeurs	Moins valeurs
Première section										
SUBVENTIONS DE L'ETAT	918 743.00	422 600.50	12 510.00	433 428.50	472 805.10	388 083.00		10 828.60	74 722.10	
IMPOSITION DES CHAMBRES	2 726 184.00	805 681.65	37 764.81	818 065.05	2 726 184.00	2 726 184.00		12 384.00		92 798.88
AUTRES SUBVENTIONS	1 813 356.78	53 240.00	56 306.65	53 240.00	757 826.12	850 328.00				263 337.30
AUTRES PRODUITS	1 470 784.35	53 240.00	56 306.65	53 240.00	1 361 157.78	1 564 495.00				1 61 387.15
DONT prestations de service	1 348 814.50	53 240.00	56 306.65	53 240.00	1 283 507.85	1 475 405.00				21 360.15
DONT autres produits	120 889.85			93 240.00	67 649.85	89 090.00				
Total Première section	6 728 890.73	1 281 521.55	108 581.26	1 204 733.55	5 317 675.92	5 538 090.00		23 212.00	74 722.10	286 136.18

CADRE 3 - DEVELOPPEMENT DES RECETTES DE L'EXERCICE 2020
PRESENTATION PAR MASSE

Nombres et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	RECETTES					SITUATION				
	Montant brut des titres de recettes	Doit recette sur prévisions extorquées	Annulation des titres de recettes	Excédent	Montant net des recettes	Prévisions ouvertes au titre du budget	Prévisions d'ordre budgétaire	Prévisions extorquées non employées	Plus values	Moins values
Seconde section										
AUTRES RESSOURCES	2 760.00				2 760.00				2 760.00	
Total Seconde section	2 760.00				2 760.00				2 760.00	
Total Première section	6 728 890.73	1 281 521.55	106 581.26	1 304 733.55	5 317 675.92	5 539 090.00		23 212.00	74 722.10	206 136.18
Total Seconde section	2 760.00				2 760.00				2 760.00	
Total général	6 731 740.73	1 281 521.55	106 581.26	1 304 733.55	5 320 435.92	5 539 090.00		23 212.00	77 482.10	206 136.18

* : Indique qu'il y a des destinations de recette sur pièces reçues issues d'excédent pris en compte dans le calcul du crédit ouvert non employé et du crédit d'excédent non employé

CADRE 3 - DEVELOPPEMENT DES RECETTES DE L'EXERCICE 2020
PRESENTATION PAR MASSE

Nombres et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	RECETTES					SITUATION				
	Montant brut des titres de recettes	Dont recettes sur prévisions extournées	Annulation des titres de recettes	Extremes	Montant net des recettes	Prévisions concrètes au titre du budget	Prévisions d'ordre budgétaire	Prévisions extournées non extournées	Plus values	Moins values
Première section										
SUBVENTIONS DE L'ETAT	918 743.00	422 608.58	12 510.00	433 428.50	472 805.10	308 083.00		10 828.00	74 722.10	
741 - SUBVENTION DE L'ETAT	918 743.00	422 608.58	12 510.00	433 428.50	472 805.10	308 083.00		10 828.00	74 722.10	
IMPOSITION CHAMBRES-fiscalité affectée	2 726 184.00				2 726 184.00	2 726 184.00				
757 - PRODUITS DE LA TAXE POUR FRAIS CA	2 726 184.00				2 726 184.00	2 726 184.00				
AUTRES SUBVENTIONS	1 613 358.78	865 681.95	37 764.61	818 065.05	757 026.12	658 328.00		12 304.00		92 708.88
744 - COLL. ORGAS PUBLICS ET ORGA INT	1 534 673.65	763 172.31	28 794.61	772 556.31	735 352.73	630 508.00				85 155.27
748 - AUTRES SUBVEN. DE FONCTMT	78 685.13	45 508.74	11 000.00	-45 968.74	22 176.39	19 820.00				
AUTRES PRODUITS	1 478 794.35	53 348.00	55 306.65	53 248.00	1 365 157.78	1 564 485.00			2 300.39	203 337.30
706 - PRESTATIONS DE SERVICE	1 296 933.43				1 240 496.78	1 408 405.00				
766 - PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	53 611.07	53 240.00		53 240.00	53 611.07	67 000.00			4 360.00	167 008.22
758 - DIVERS AUTRES PRODUITS	93 244.70				37 054.70	75 000.00				13 988.03
764 - REVENUS DES VAL. IMMO. DE PLACEM.	4 356.00				4 350.00					37 995.30
768 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	18.66				18.66					
781 - REPRISE AMORTIS. ET PROVISIONS	25 276.48				20 276.48	14 000.00			12 276.48	
Total Première section	6 728 956.73	1 281 521.55	106 581.25	1 304 733.55	5 317 675.32	5 538 090.00		23 212.00	74 722.10	296 136.18

CADRE 3 - DEVELOPPEMENT DES RECETTES DE L'EXERCICE 2020
PRESENTATION PAR MASSE

Numéros et libellés des chapitres, Articles et Paragraphes	RECETTES					SITUATION				
	Montant brut des titres de recettes	Dont recette sur provisions extournées	Annulation des titres de recettes	Extourne	Montant net des recettes	Prévisions ouvertes au titre du budget	Prévisions d'ordre budgétaire	Prévisions extournées non employées	Plus values	Moins values
Seconde section										
AUTRES RESSOURCES	2 760.00				2 760.00				2 760.00	
275 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	2 760.00				2 760.00				2 760.00	
Total Seconde section	2 760.00				2 760.00				2 760.00	
Total Première section	6 728 990.73	1 281 521.55	166 581.26	1 304 733.55	5 317 675.92	5 539 090.00	23 212.00	23 212.00	74 722.10	296 136.18
Total Seconde section	2 760.00				2 760.00				2 760.00	
Total général	6 731 750.73	1 281 521.55	166 581.26	1 304 733.55	5 320 435.92	5 539 090.00	23 212.00	23 212.00	77 482.10	298 136.18

* : Indique qu'il y a des diminutions de recettes sur pièces réelles issues d'extourne pris en compte dans le calcul du crédit ouvert non employé et du crédit d'extourne non employé

MUSE M9		V7.04J1 -00	
Établissement	00001 CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA	Date	22/02/21
Comptabilité	BU Budget unique	Page	BU-4-1
CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2020 (Tableau récapitulatif)		Paramétrage utilisé pour cette édition INTMAS10	
PRESENTATION PAR MASSE			
EXECUTION - LES DEPENSES		EXECUTION - LES RECETTES	
Montant des dépenses		Montant des recettes	
Première section - Fonctionnement			
PERSONNEL dont charges de pensions civiles*	2 454 649.11	SUBVENTIONS DE L'ETAT	472 805.10
FONCTIONNEMENT autre que les charges de personnel	2 864 252.13	IMPOSITION DES CHAMBRES - Fiscalité affectée	2 726 104.00
INTERVENTION (le cas échéant)	67 924.27	AUTRES SUBVENTIONS	757 528.12
		AUTRES PRODUITS DONT prestations de service DONT autres produits	1 361 157.70 1 203 507.85 67 649.85
Total des dépenses	5 386 825.51	Total des recettes	5 317 675.92
MODE DE REALISATION DE L'EQUILIBRE : Excédent de l'exercice (virement à double section)		MODE DE REALISATION DE L'EQUILIBRE : Déficit de l'exercice (virement à deuxième section)	
Totaux égaux en dépenses et en recettes	5 386 825.51		60 149.59
			5 386 825.51

CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2020 (Tableau récapitulatif)

Intitulé	Montant
Résultat	-69 149.59
Valeurs comptables des immobilisations cédées	
Dotation aux amortissements et aux provisions	138 196.73
Prix de cession des immobilisations cédées	
Neutralisation des amortissements	
Quote-part des subventions d'amortissements	
Reprise de provisions et d'amortissements	-26 276.49
Total de la CAF	42 770.65

V7.04.11 -00

Etablissement 00001 CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA		Date 22/02/21
Comptabilité BU Budget unique		Page BU-4-3
CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2020 (Tableau récapitulatif)		Paramétrage utilisé pour cette édition INITMAS10
EXECUTION - LES DEPENSES	Montant des dépenses	Montant des recettes
Présentation par masse		
EXECUTION - LES RECETTES		
Seconde section - Opération en capital		
Insuffisance d'autofinancement		42 770.65
INVESTISSEMENT		
54 861.52 FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT		
2 760.00 FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS		
42 873.08 AUTRES RESSOURCES		
45 530.65 AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES		
Total dépenses 2 ^e section	97 735.20	45 530.65
Augmentation du fonds de roulement		52 204.55
Total équilibre 2 ^e section	97 735.20	97 735.20
		Diminution du fonds de roulement
		Total équilibre 2 ^e section

CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2020 (Tableau récapitulatif)
 PRESENTATION PAR MASSE

Paramétrage utilisé pour cette édition: INITPART0

EXECUTION - LES DEPENSES		EXECUTION - LES RECETTES	
Montant des dépenses		Montant des recettes	
Première section - Fonctionnement			
PERSONNEL	2 454 648.11	SUBVENTIONS DE L'ETAT	472 805.19
dont charges de pensions civiles*		741 - SUBVENTION DE L'ETAT	472 805.10
641 - REMUNERATION DU PERSONNEL	1 726 380.45	IMPOSITION CHAMBRES-fiscalité affectée	2 726 184.00
645 - CHARGES DE SECURITE SOCIALE	665 123.60	757 - PRODUITS DE LA TAXE POUR FRAIS CA	2 726 184.00
647 - AUTRES CHARGES SOCIALES	33 132.06	AUTRES SUBVENTIONS	757 529.12
648 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		744 - COLL. ORGA PUBLICS ET ORGA INT	735 352.73
649 - PRODUIT D'IMPOT CICE		745 - FONDOS DE CONCOURS	
		746 - DONS ET LEGS	
		748 - AUTRES SUBVEN. DE FONCTMT	22 176.39
FONCTIONNEMENT	2 864 232.13	AUTRES PRODUITS	1 361 157.70
autre que les charges de personnel		701 - VENTE DE PRODUITS FINIS	
601 - ACH STOCKES MAT 1ERES ET FOURN		702 - VENTE DE PRODUITS INTERMEDIAIRES	
602 - ACHATS STOCKES D'AUTRES APPROVISI		703 - VENTE DE PRODUITS RESIDUELS	
603 - VARIATION DE STOCKS		704 - TRAVAUX	
604 - ACH ETU PRES SERV (INC AU PDI)		705 - ETUDES	
605 - ACHAT MAT. EQUIPMT ET TRAVA		706 - PRESTATIONS DE SERVICE	1 240 406.78
606 - ACHAT NON STOCKE MAT ET FOURN	78 522.60	707 - VENTES DE MARCHANDISES	
607 - ACHATS DE MARCHANDISES		708 - PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	53 011.07
608 - FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT		709 - RABAIS, REMISES, RISTOURNES	
609 - RABAIS, REMISES OBTENUS SUR ACHAT		713 - VAR STOCK (ENCRS PRODUITS/BVNI)	
611 - SOUS-TRAITANCE GENERALE		721 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
612 - REDEVANCES DE CREDIT BAIL		722 - IMMOB CORPO (HS BIEN VIVANTS)	
613 - LOCATIONS		725 - IMMOB CORPO (BIENS VIVANTS)	
614 - CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PRO		751 - REDEVANCES CONCESSIONS, BREVETS	
615 - ENTRETIEN ET REPARATION		752 - REVENUS DES IMMEUBILES NON AFFECT.	
616 - PRIMES D'ASSURANCE		753 - LIBERALITES	
617 - ETUDES ET RECHERCHES		755 - QUOTE PART DE RESULTAT CIE	
618 - DIVERS		756 - POTS CESSIONS D'ELEMNTS D'ACTIF	
619 - RABAIS, REMISES / SERVICES EXTER		757 - PRODUITS SPECIFIQUES	
621 - PERSONNEL EXTERIEUR		758 - DIVERS AUTRES PRODUITS	
622 - REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES		759 - DIVERS AUTRES PRODUITS	
623 - PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES		781 - PRODUITS DE PARTICIPATION	
624 - TRANSPORTS BIENS ET DE PERSONNEL		782 - PRODUITS DES AUTRES IMMO. FINANC.	
625 - DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTE		763 - REVENUS DES AUTRES CREANCES	
626 - FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOM		764 - REVENUS DES VAL. IMMO. DE PLACEM.	4 304.00
			37 004.70

-R.U.S.E M9		V7.04.J1 -00	
Etablissement 00001 CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA		Date 22/02/21	Page BU-4-2
Comptabilité BU Budget unique		Paramétrage utilisé pour cette édition INITPAR10	
CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2020 (Tableau récapitulatif)			
PRESENTATION PAR MASSE			
EXECUTION - LES DEPENSES		Montant des dépenses	Montant des recettes
EXECUTION - LES RECETTES			
Première section - Fonctionnement			
627 - SERVICES BANCAIRES et ASSIMILES		26.86	
628 - DIVERS		249 675.43	
629 - RABAIS, REMISES SUR AUTRES PRESTA			18.66
631 - IMPOTS, TAXES SIREMUNER(ADM IMPOT)		126 563.55	26 276.49
632 - CHARGES FISCALES (CONGES A PAYER		2 152.00	
633 - IMPOTS SUR REMUNERATIONS		24 829.10	
635 - AUTRES IMPOTS (ADMIN IMPOTS)		26 556.67	
636 - RAPPEL D'IMPOT		3 829.79	
637 - AUTRES IMPOTS/AUTRES ORGANISMES)			
651 - REDEVANCES CONCESSIONS, BREVETS			
652 - CONTROLE BUDGETAIRE ECO ET FIN		6.66	
653 - CONSEILS ET ASSEMBLEES			
654 - CHARGES / CREANCES IRRECOUVRABLES			
655 - QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OIE			
656 - VC ELEMENTS ACTIFS CEDES			
657 - CHARGES SPECIFIQUES		1 673 970.93	
658 - DIVERSES AUTRES CHARGES		68 650.87	
661 - CHARGES D'INTERETS		16 626.65	
665 - ESCOMPTES ACCORDES			
666 - PERTES DE CHANGE			
667 - CHARGES NETTES SUR CESSIONS			
668 - AUTRES CHARGES FINANCIERES			
681 - DOT AMORT,DEPR,PROV : CHG FCT		138 190.73	
686 - DOT AUX AMORT, CHAR, FINANCIERES		7 318.00	
695 - IMPOTS SUR LES BENEFICES		67 924.27	
INTERVENTION		67 924.27	
657 - CHARGES SPECIFIQUES		67 924.27	
681 - DOT AMORT DEPR PROV CHG FCT			
Total des dépenses		5 386 825.51	5 317 675.92
MODE DE REALISATION DE L'EQUILIBRE :		MODE DE REALISATION DE L'EQUILIBRE :	
Excédent de l'exercice		Déficit de l'exercice	
(virement à deuxième section)		(virement à deuxième section)	
Totaux égaux en dépenses et en recettes		5 386 825.51	69 149.59
			5 386 825.51

CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2020 (Tableau récapitulatif)

Incidé	Montant
Résultat	-69 149.59
Valeurs comptables des immobilisations cédées	
Dotations aux amortissements et aux provisions	138 196.73
Prix de cession des immobilisations cédées	
Neutratisation des amortissements	
Quote-part des subventions d'amortissements	
Reprise de provisions et d'amortissements	-26 276.49
Total de la CAF	42 770.65

-MAJSE M9		V7.04.J1 -00	
Établissement	00001	CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA	Date
Comptabilité	BU	Budget unique	Page
			22/02/21
			BU-4-4
CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2020 (Tableau récapitulatif)			
PRESENTATION PAR MASSE			
EXECUTION - LES DEPENSES		Montant des dépenses	Montant des recettes
Paramétrage utilisé pour cette édition: INETPARTIO			
Seconda section - Opération en capital			
EXECUTION - LES RECETTES			
Insuffisance d'autofinancement			42 770.65
INVESTISSEMENT			
201 - FRAIS D'ETABLISSEMENT		54 861.52	
203 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEME			
205 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES			
206 - DROIT AU BAIL		9 979.89	
208 - AUTRES IMMO. INCORPORABLES			
211 - TERRAINS		30 690.00	
212 - AGENCE, AMENAGE, DE TERRAINS			
213 - CONSTRUCTIONS		1 370.45	
214 - CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI			
215 - INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIE			
216 - COLLECTIONS			
217 - BIENS HISTO ET CULTURELS		7 750.29	
218 - AUTRES IMOBILISATIONS CORPORELLES			
231 - IMM CORP EN COURS (HORS BIENS VI)			
232 - IMM INCOP EN COURS			
235 - IMM COPR EN COURS (BIENS VIVANTS)			
238 - AVANCE VERSEES/IMM INCORP			
251 - ANIMAUX REPRODUCTEURS (ADULTES)			
252 - ANIMAUX REPRODUCTEURS (JEUNES)			
253 - ANIMAUX DE SERVICE			
254 - PLANTATIONS PERENNES			
258 - AUTRES VEGETAUX IMMOBILISES			
261 - TITRES DE PARTICIPATION			
266 - AUTRES FORMES DE PARTICIPATION		5 069.90	
267 - CREANCES RATTACHEES A DES PARTIC.			
268 - CREANCES RATTACHEES A DES SOCIET.			
269 - VERSEMENT/TITRE DE PARTICIPATION			
271 - TITRES IMMOBIL.			
272 - TITRES IMMOBIL. (DROITS CREANCES)			
273 - TITRES IMMOBIL. ACTI PORTEFEUILLE			
274 - PRETS			
275 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES			
276 - AUTRES CREANCES IMMOBILISES			
Capacité d'autofinancement			42 770.65
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT			
101 - ETAT FINI NON RATTACHE A ACTIF			
102 - BIENS MIS A DISPOSITION DES ETABIL			
103 - BIENS REMIS EN PLEINE PROPRIETE			
104 - ETAT FINANCIS RATTACHE A ACTIF			
105 - ECARTS DE REEVALUATION			
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS			
131 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
134 - TIERS -FINANC RATTACHE ACTIF			
138 - FINANCEMENT ACTIVITES R&D			
139 - REPRIS RESILT FINANC ACTIV R&D			
AUTRES RESSOURCES			2 760.00
201 - FRAIS D'ETABLISSEMENT			
203 - FRAIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT			
205 - CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES			
206 - DROIT AU BAIL			
208 - AUTRES IMMO INCORPORELLES			
211 - TERRAINS			
212 - AGENCE, AMENAGE, DE TERRAINS			
213 - CONSTRUCTIONS			
214 - CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI			
215 - INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIE			
216 - COLLECTIONS			
217 - AMELIORATION DU FONDS			
218 - AUTRES IMOBILISATIONS CORPORELLES			
275 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES			
756 - PRODUITS CESSION ELEMENT ACTIF			2 760.00

Établissement Comptabilité		CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA BU Budget unique		Date Page	
00001 BU		CADRE 4 - EXECUTION DU BUDGET 2020 (Tableau récapitulatif) PRESENTATION PAR MASSE		22/02/21 BU-4-5	
EXECUTION - LES DEPENSES		EXECUTION - LES RECETTES		Montant des recettes	
Montant des dépenses		Montant des dépenses		INITPAR10	
Seconde section - Operation en capital					
279 - VISANT REST A EFF/TITR IMMOB N 1 REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES 164 - EMPRUNTS AUPRES ETAB DE CREDITS 165 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS 167 - EMPRUNTS ASSORTIS DE COND. PARTIC 168 - AUTRES EMPRUNTS Total dépenses 2^e section		42 873,68 42 873,68 42 873,68 168 - AUTRES EMPRUNTS Total recettes 2^e section		45 530,65	
Augmentation du fonds de roulement Total équilibre 2^e section		Diminution du fonds de roulement Total équilibre 2^e section		52 204,55 97 735,20	
				97 735,20	

SESSION du mardi 09 mars 2021

DELIBERATION N°1-2021

Relative aux immobilisations inscrites au budget Initial 2021

Les Membres élus de la Chambre d'agriculture du Jura, réunis en Session le 09 mars 2021, délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

DECIDENT

De définir la durée d'amortissement des véhicules, Citroen C3 immatriculé BV-492-PZ et Citroen Berlingo immatriculé CN-321-GG, achetés par la Chambre d'Agriculture du Jura au GPPF, exceptionnellement à 1 an au lieu de 5 ans, et ce en vue de leur faible valeur résiduelle

Ainsi délibérée,

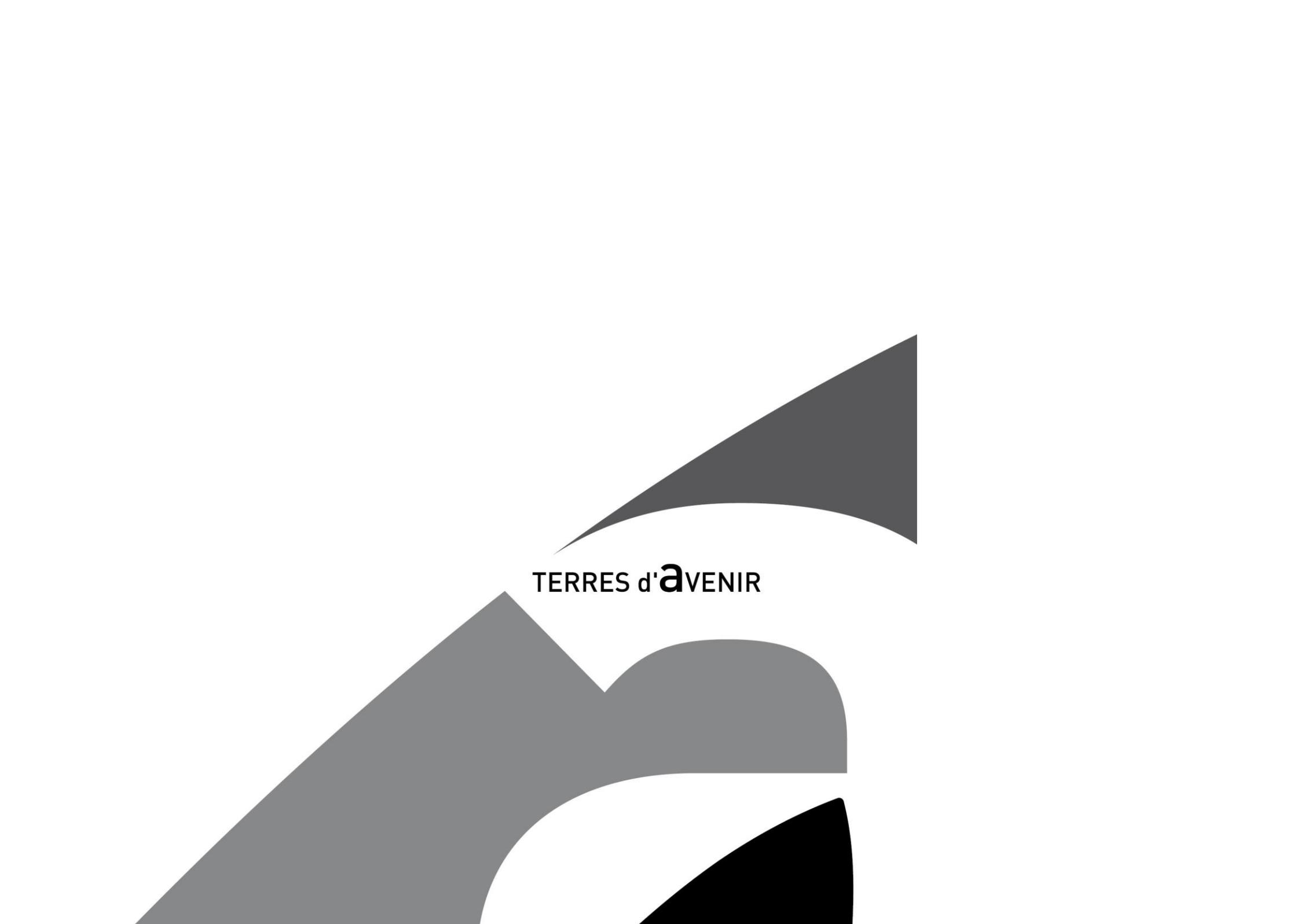
FAIT A LONS LE SAUNIER, le 09 mars 2021

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura

François LAVRUT

Vote :
Membres Élus présents :
Membres Élus votants :
Pour :
Contre :
Abstention :



The image features a minimalist, abstract graphic design. It consists of several overlapping, curved shapes in shades of grey and black. A dark grey shape is at the top right, a medium grey shape is in the middle, and a black shape is at the bottom right. The text 'TERRES d'aVENIR' is centered horizontally between the top and middle shapes.

TERRES d'aVENIR